



# COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

## PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS PHASE II (PPECF II)

BMZ 2015 68 203 & BMZ 201867845



31 mars 2021

7ème rapport semestriel

Octobre 20- Mars 2021

Un projet cofinancé par  
la République Fédérale  
d'Allemagne au travers  
de la KfW  
Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Nicolas PERTHUISOT, expert en certification forestière
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication
  
- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour  
**Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC**  
Yaoundé, Cameroun  
et  
**La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)**  
Francfort, Allemagne et  
Yaoundé, Cameroun

Contact :

**Romain LORENT**

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »  
Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Téléphone : + 237 6 70 66 85 16

Email : [romain.lorent@eco-consult.com](mailto:romain.lorent@eco-consult.com)

Skype : [romain\\_lorent](#)

Site web: [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)

Les services de consultant sont apportés par :

**Chef de file :**

ECO Consult Sepp &  
Busacker  
Partnerschaft  
Hersfelder Straße 17  
36280 Oberaula, Allemagne  
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73  
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



**en association avec :**

Oréade Brèche  
70, Rue de l'Église  
67130 Schirmeck, France  
Tél. : +33 (0) 3 88 49 64 35  
Fax : +33 (0) 3 88 49 66 24



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PREAMBULE</b>	<b>7</b>
<b>1. BREVE DESCRIPTION / RESUME DU PROGRAMME</b>	<b>7</b>
<b>2. POSITION DU PPECF DANS L'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>11</b>
2.1 INTEGRATION ACTUALISEE DU MODULE DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE/CADRE DE REFERENCE STRATEGIQUE	11
2.2 PROJETS/ ACTIVITES D'AUTRES BAILLEURS DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION SPECIFIQUE DU MODULE	13
<b>3. LES DEVELOPPEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION (POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIAUX, ETC.)</b>	<b>19</b>
<b>4. LES OBJECTIFS DU PPECF</b>	<b>20</b>
4.1 ÉVALUATIONS DES OBJECTIFS, DES GROUPES-CIBLES, DES HYPOTHESES D'IMPACT ET DES INDICATEURS (ACTUALISATION DU CADRE LOGIQUE) DU PPECF	20
4.2 MESURES/ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE	20
4.2.1 AXE I : LES CONDITIONS CONCEPTUELLES ET INSTITUTIONNELLES POUR LA CERTIFICATION SONT MISES EN PLACE	21
4.2.2 AXE II : LA QUALITE DE L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE EST AMELIOREE	30
4.2.3 AXE III « LA COMMUNICATION »	66
4.3 INTERVENTIONS A L'ETUDE	74
<b>5. COMMUNICATION ET SUIVI EVALUATION DE LA CGP</b>	<b>77</b>
5.1 COMMUNICATION	77
5.2 SUIVI - EVALUATION	79
5.2.1 SUIVI-EVALUATION DES INTERVENTIONS DU PROGRAMME	80
5.2.2 SUIVI EVALUATION DES INDICATEURS DU PROGRAMME	81
5.2.3 RESILIENCE DU PROGRAMME VIS-A-VIS DE LA PANDEMIE AU VIRUS COVID-19	84
<b>6. TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2020</b>	<b>85</b>
<b>7. RECOMMANDATIONS</b>	<b>96</b>
<b>8. RECAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE</b>	<b>98</b>

## Sigles et Abbreviations

ACV	Analyse du cycle de vie
AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non-objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAFI	Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CgP	Cellule de gestion du PPECF
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
Cnn	Contrat n° nn
CW	Control Wood
CTWPDA	China Timber & Wood Products Distribution Association
DNO	Demande de non objection (KfW ou COMIFAC) portant sur un ANO
DREIC	Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération
EFI	European forest institute <sup>1</sup>
EFI(R)	Exploitation forestière à impact réduit
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC	Forest Stewardship Council
FSC-CW	FSC-Controlled Wood
FSC-FM	FSC-Forest management
GFBC	Groupeement de la Filière Bois du Cameroun
GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupeement d'intérêt économique
HVC	Haute Valeur de Conservation
IFL	Intact Forest Landscapes (Paysages forestiers intacts)
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (UK)

---

<sup>1</sup> <https://efi.int/barcelona>

ITTO/ OIBT	International Tropical Timber Organization
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LKTS	Lesser Know Timber Species
LS	LegalSource (Nepcon)
MGR	Malaysian Grading Rules
MIT	<a href="https://www.mit.edu/">https://www.mit.edu/</a>
OC	Organisme de certification (Bureau Veritas, Control Union, Nepcon)
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFC	Pan African Forest Certification
PCI	Principes, Critères et Indicateurs des standards de gestion forestière
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PIPC	Permanent Indigenous Peoples' Committee (FSC)
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RCA	République Centre Africaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo
RIL-C	Reduced impact logging for climate change mitigatio
SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
SDR	Système de diligence raisonnée
TDR	Termes De Références
TLV	Timber Legality Verification (Control Union)
TUNAC	Tunisian Accreditation Council / Conseil Tunisien d'accréditation
UE	Union européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIAG	Union forestière des industries asiatiques du Gabon
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VLC	Verification of Legal Compliance
WCS	Wildlife Conservation Society

## Préambule

---

« La décennie sera marquée par plusieurs transitions, vers des énergies propres, la décarbonation de l'industrie, l'arrivée à maturité des systèmes de taxe carbone et d'autres changements majeurs dans les transports, l'agriculture, [la foresterie], la façon de s'alimenter et les normes sociales », écrit le MIT<sup>2</sup>. Il indique aussi que « si les économistes soulignent la difficulté de maintenir le système capitaliste traditionnel tout en passant à un modèle durable qui consiste à réduire plutôt que continuer à augmenter la consommation, il y a un aspect à cette transformation qui permet d'être optimiste. Il consiste à mettre l'accent sur les avantages compétitifs qui seront gagnés par les économies qui feront la transition le plus rapidement. Leurs entreprises seront les plus modernes, les plus avancées technologiquement et les mieux placées pour naviguer dans un nouvel environnement réglementaire et attirer les investissements et les talents. Dans l'avenir, vert sera synonyme de compétitivité».

Le rapport du MIT considère l'année 2020 comme un « moment décisif » dans la réponse au changement climatique. « La Covid-19 a été la démonstration la plus spectaculaire de la force de la nature. Elle a d'un côté augmenté la prise de conscience de l'interconnexion entre les habitats, le climat, la santé humaine et la prospérité mondiale et de l'autre créé des circonstances uniques qui permettent aux gouvernements de reconstruire leurs économies en investissements dans les technologies vertes, les infrastructures, les transports et l'industrie.<sup>3</sup> ».

## 1. Brève description / résumé du Programme

---

Le Programme de promotion de l'exploitation certifiée dans le bassin du Congo (PPECF) de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), financé par la KfW<sup>4</sup>, s'appuie historiquement sur une dynamique de la certification forestière, initiée, au début des années 2000, par un groupe d'entreprises confrontées à la menace d'un boycott généralisé des bois tropicaux sur le marché européen.

Cette motivation a longtemps expliqué une perception de la certification assez réductrice : les concessionnaires la considérant jusqu'il y a peu, plus comme un instrument de protection à l'égard des médias que comme un outil de management pour l'entreprise.

Mais aujourd'hui, sous l'effet conjugué de plusieurs événements (mise en place du RBUE en mars 2013, nouveau code forestier au Congo et la nouvelle loi de finance au Gabon) et du retour d'expérience plus largement partagé de l'impact positif de la certification sur le management des entreprises, les compagnies forestières sont de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir au moins un certificat qualifié de légalité (OLB, LS, TLV). Ainsi, l'objectif premier de la phase II et III du Programme, d'atteindre ou de dépasser les 10 millions d'hectares certifiés « légaux » à fin 2022, sans régression significative des superficies certifiées FSC-FM sera probablement réalisé.

Le tableau ci-dessous présente les résultats attendus en relation avec cet objectif, qui a motivé la signature le 20 octobre 2020, d'une nouvelle convention de financement (n° 2018 67 845) de 10 millions d'euros, entre la COMIFAC et la KfW, afin d'intensifier l'Action du Programme au moins jusqu'à fin 2023.

---

<sup>2</sup> Massachusetts Institute of Technology <https://www.mit.edu/>

<sup>3</sup> <https://www.transitionsenergies.com/france-classee-4eme-pays-plus-vert-monde/>

<sup>4</sup> Conventions BMZ 2008 66 707, BMZ 2015 68 203, 2018 67 845

Nouveau cadre logique du PPECF jusqu'à fin 2023

Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF II et III

N°: 2015 68 203 et 2018 67 845

	Indicateurs
<p><b>Objectif</b></p> <p><i>La gestion industrielle des forêts dans le Bassin du Congo s'exerce selon les principes de la certification de légalité ou de bonne gestion forestière</i></p>	<p>Les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables</p> <p>Valeur de base : 5,5 Mio. ha Valeur actuelle : 5,3 Mio. ha Valeur cible : 5,5 Mio. Ha</p> <p>Les superficies certifiées selon FSC-CW, OLB, VLC ou comparable augmentent jusqu'à mi-2023 par 3 Mio. ha.</p> <p>Valeur de base : 3,1 Mio. Ha Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 5,5 Mio. Ha Valeur actuelle : 5,8 Mio. Ha Valeur cible : 6,1 Mio. Ha</p> <p>50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action sociale jusqu'à mi 2023, accepté par la population riveraine.</p> <p>Valeur de base : 33 % Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 31% Valeur actuelle : 31 % Valeur cible : 50%</p> <p>75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC réalisent jusqu'à mi 2023 un plan de gestion de faune.</p> <p>Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 50% Valeur actuelle : 50 % Valeur cible : 75%</p> <p>50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'action de faune jusqu'à mi 2023.</p> <p>Valeur de base : 33% Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 38% Valeur actuelle : 38% Valeur cible : 50%</p> <p>Réduction d'émission additionnelle annuelle de 90.000 to/CO<sub>2</sub> à partir de mi-2023</p> <p>Valeur de base : 0 Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0 Valeur actuelle : 0 Valeur cible : 90.000 to/CO<sub>2</sub></p>
<p><b>Outputs</b></p>	<p>4 nouveaux standards pour FSC et PAFC seront élaborés, testés et validés jusqu'à fin 2023.</p>

<p><b>1. Mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification</b></p>	<p>Valeur de base : 1  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 2  Valeur actuelle : 3  Valeur cible : 4</p> <p>Au moins 75 personnes ressources seront formées jusqu'à mi-2023 dans les principes de certification (OLB, VLC, PAFC, FSC)</p> <p>Valeur de base : 0  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 61  Valeur actuelle : 61  Valeur cible : 75</p>
<p><b>2. Amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle</b></p>	<p>Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFIR représentent moins de 15% du nombre total de DACs jusqu'à mi-2023.</p> <p>Valeur de base : 13% (seulement PAFC/FSC)  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 7%  Valeur actuelle : 14 %  Valeur cible : &lt; 15 %</p> <p>Le modèle de mise en œuvre du programme de lutte et de prévention VIH-SIDA par le GFBC est reproduit chez un autre syndicat/représentation professionnelle dans le BC d'ici mi-2023.</p> <p>Valeur de base : seulement au Cameroun.  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : Seulement Cameroun  Valeur actuelle : seulement au Cameroun  Valeur cible : un autre pays</p> <p>D'ici à fin 2023, au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des peuples autochtones</p> <p>Valeur de base : 44%  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 44%  Valeur actuelle : 44 %  Valeur cible : 50 %</p>
<p><b>3. Améliorer les connaissances et la perception de l'exploitation commerciale dans le Bassin du Congo</b></p>	<p>Une boîte à outil pour les mesures EFI est développée d'ici fin 2021 et tenue à jour régulièrement.</p> <p>Valeur de base=0  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 0  Valeur actuelle : 0  Valeur cible : 1</p> <p>L'ATIBT est appuyée dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans 2 pays Européen d'ici fin 2023</p> <p>Valeur de base : 1 (France)  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6 (France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et L'Espagne)  Valeur actuelle : 6  Valeur cible : 2</p>

	<p>Des tests d'emploi seront réalisés pour au moins 5 essences moins connues et les résultats seront publiés jusqu'à 2023.</p> <p>Valeur de base : 6  Valeur à la fin du précédent rapport semestriel : 6  Valeur actuelle : 6  Valeur cible : 11</p>
--	---

Globalement, à l'échelle du bassin du Congo, les superficies certifiées « Gestion responsable » (FSC ou PEFC) sont restées stable. S'agissant des concessions certifiées suivant la légalité, en fin octobre 2020 au Cameroun, une nouvelle entreprise (DINO et FILS) a obtenu la certification OLB pour 05 UFAs d'une superficie totale de 252 736 ha, tandis que les entreprises CFC/SEBC et SFIL observaient une légère réduction de leur périmètre de certification. Néanmoins, le bilan montre une augmentation de 233 469 ha pour les certificats de « Légalité ».

Sur le volet formation en audit de certification forestière, l'appui du PPECF à la stratégie FSC pour le bassin du Congo (Contrat C136), a notamment permis de former 40 fonctionnaires du ministère gabonais de l'environnement et des forêts (MINEF) en audit de certification FSC, du 30 novembre au 4 décembre 2020 à Libreville. D'autres sessions de formation sont en cours de préparation avec NEPCON/PreferredbyNature.

Pour ce qui est du développement des normes, le nouveau standard FSC-FM du Gabon a été publié en décembre 2020.

S'agissant des aspects qualitatifs de l'exploitation forestière, la revue des rapports d'audits semble montrer un léger recul dans les pratiques d'exploitation EFIR. En partie liée à la pandémie de COVID19 (voir extrait d'un rapport d'audit ci-dessous). Ainsi, la proportion de demande d'actions correctives sur des aspects EFIR se rapproche du seuil maximal de l'indicateur PPECF, fixé à 15%.

#### Exemples de NC

Text of the NC	Objective Opening evidence and justification of their classification of major or minor	Closure deadline required
Les limites de l'Unité de Gestion Forestière et de l'Assiette Annuelle de Coupe doivent être matérialisées et maintenues conformément à la réglementation nationale	La procédure de délimitation de la CFAD, des UFA, des UFG et AAC (Juin 2014) précise que l'entretien doit être fait tous les 5 ans pour la CFAD (4-3, entretien). Pour les autres divisions, aucun entretien n'est prévu.  L'entreprise n'a pas pu apporter la preuve qu'un secteur de la limite de la CFAD avait bien été entretenu pour le maintenir ouvert depuis 2005. Ce	Suite à la covid-19, extension du délai au 31/12/2020

L'entreprise n'a pas mis à jour certaines dispositions de l'EIE de l'UFA	Les EIE de et sont assorties des PGES. Celui de se trouve à l'intérieur de l'EIE. Certaines mesures prévues dans l'EIE de , telle la production des plants en pépinière, la décompactations et la ré-végétalisation des pistes et routes lors de la fermeture ne font plus partie des pratiques de l'Entreprise. Aucune actualisation ne montre la maîtrise de ces changements.	09/11/2021	Ouverte
--	---	------------	---------

A noter que pour palier la dégradation de cet indicateur, la CgP étudie un projet d'assistants numériques pour faciliter tous les contrôles EFIR. Une DNO devrait être présentée dans le courant du second trimestre.

D'autres précisions sont apportés au § 5.2.2 <Suivi évaluation des indicateurs du programme Interventions>.

## **2. Position du PPECF dans l'appui à la gestion durable des forêts d'Afrique centrale**

### **2.1 Intégration actualisée du module dans le programme de développement durable/cadre de référence stratégique**

Le PPECF contribue activement à la composante « Gestion durable des forêts du bassin du Congo » du BMZ et initie des actions communes avec le programme Régional GIZ. Par ailleurs, le PPECF contribue à la mise en œuvre du plan de Convergence de la COMIFAC, notamment dans l'Axe prioritaire d'intervention n°2 (Gestion et valorisation durable des ressources) et plus précisément l'Objectif opérationnel 2.2.3 (Renforcer la légalité et promouvoir la certification forestière).

A noter qu'au mois de Mars 2021, la COMIFAC s'est doté d'un nouvel outil stratégique, « le Plan d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC) », et le processus pour la validation de ce nouvel outil en est rendu à la dernière étape à savoir, la soumission de l'outil au prochain conseil des ministres pour adoption. « *De façon spécifique, le Plan d'opération du Plan de convergence (POPC) formule les principales actions à mener devant concourir à l'atteinte des objectifs et résultats attendus du Plan de convergence de la COMIFAC. Cet outil précise par types d'activités, les responsabilités, les échéances, les budgets, les sources potentielles de financement par axes et les conditions de succès* ».

S'agissant de l'objectif opérationnel 2.2.3 (cadre de référence du module PPECF) mentionné plus haut, les principales actions validées lors de la réunion des « Expert régionaux » COMIFAC/CEEAC sont reprises dans le tableau ci-dessous.

**Tableau :** Extrait du nouveau POPC de la COMIFAC (version validée par le comité Régional d'Experts du 1<sup>er</sup> au 4 Mars 2021, à Douala)

2.2.3 Objectif opérationnel 2.2.3. Renforcer la légalité et promouvoir la certification forestière													
Code	Activités prioritaires	Indicateurs de résultats /Cibles	Livrables/ Indicateurs d'activités	Echéance 5ans					Responsables	Autres acteurs	Mode	Budget USD	Source
				1	2	3	4	5					
2.2.3.1 Résultat 2.2.3.1. Les systèmes de légalité et traçabilité des produits forestiers sont mis en place et opérationnels													
2.2.3.1.1	Faire un état des lieux et de fonctionnement des systèmes de vérification de la légalité et de traçabilité au niveau des pays	Cible : Au moins 7 pays d'Afrique Centrale dispose d'un système de vérification de la légalité des produits forestiers d'ici 2025 <sup>5</sup>	Rapport d'études	x	x				SEC	Etats /CNC / Secteur privé TRAFFI C	Consultants , réunions, ateliers et petites subventions	100'000	Budgets publics (50%) et PTF (50%)
2.2.3.1.2	Renforcer la mise en œuvre de système de légalité et de traçabilité dans les pays bois		Nombre de pays disposant d'un système de traçabilité	x	x	x			Etats / CNC	OSC, Secteur privé, TRAFFI C	Consultants , réunions, ateliers et petites subventions	500'000	PTF (100%)
2.2.3.2 Résultat 2.2.3.2. Les mécanismes d'incitation à la certification forestière sont développés et mise en œuvre													
2.2.3.2.1	Faire un état des lieux sur l'Etat de la Certification au niveau des pays en ressortant les bonnes pratiques	D'ici 2025, au moins cinq pays ont pris des dispositions internes pour faciliter le développement de la certification forestière	Rapport	x					SEC	Etats / CNC Secteur privé	Consultants , réunions, ateliers et petites subventions	100'000	Budgets publics (50%) et PTF (50%)
2.2.3.2.1	Développer un ensemble de mesures et mécanismes au niveau des pays incitant/facilitant à la certification		Note de politique, document de vulgarisation / marketing	x	x				Etats /CNC	OSC Secteur privé	fora, foire	400'000	Budgets publics (50%) et PTF (50%)

<sup>5</sup> Echéance revue à 2025 et non 2020 comme initialement prévue dans le PC faute de disponibilité de données d'évaluation

## 2.2 Projets/ activités d'autres bailleurs dans le domaine d'intervention spécifique du module

Les principaux programmes et projets (financements ≥ 2 Mio d'Euros) en cours dans la sous-région, en lien avec la gestion durable des forêts et la certification sont repris dans le tableau ci-dessous.

Bailleurs	Nom du projet	Lien url	Objectifs /Résultats	Zone d'intervention	Date de début	Date de fin	Financement	Agence d'exécution
<b>AFD</b> (Agence Française de Développement )	Gestion Durable des Forêts	<a href="#">PGDF-FONAREDD</a>	Appuyer l'élaboration participative et transparente d'une politique forestière permettant une gestion durable des ressources forestières par les multiples acteurs	République Démocratique du Congo (RDC)	Avril- 17	Avril-21	16 020 000 €	AGEDUFOR FONAREDD MECNDD
	Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier	<a href="#">CAF</a>	Renforcer les capacités du Ministère des Eaux et Forêts (services déconcentrés et DGF/DDF) en matière de suivi et de contrôle de l'exploitation forestière au Gabon	Gabon	août-20	août-22	12 000 000 €	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement / CAF
	Projet d'Appui à la Filière Forêt-Bois	<a href="#">PAFFB/PA2FB</a>	Accompagner la mutation de la filière forêt/bois afin d'assurer sa pérennité, sa contribution à la richesse du pays, un impact véritable en matière sociale, et la gestion durable des ressources naturelles	Gabon	juin-20	juin-22	7 691 667 €	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement/ PAFFB
	Appui au Développement de la Formation Continue dans la filière forêt-bois en Afrique Centrale (ADEFAC),	<a href="#">ADEFAC</a>	Contribuer à la gestion durable des forêts du bassin du Congo, via le développement d'une offre de formation continue pour la filière forêt-bois (en amont et en aval)	Cameroun, République du Congo, le Gabon et la RDC	févr-20	févr-24	5 000 000 €	ATIBT/ RIFFEAC
	Programme de Petites Initiatives; Phase 5 /FFEM	<a href="#">PPI 5</a>	Renforcer les capacités et l'influence de la société civile africaine sur les questions environnementales.	Afrique centrale	Dec 1, 2016	Jun 30, 2021	2 640 475 €	UICN
<b>BMZ</b> (Bundesministe	Sustainable Resource	<a href="#">PSMNR (Programme</a>	Conciliation of conservation of high value ecosystems and endangered	Cameroon (Fako	Jan 1, 2012	Dec 31, 2022	35 000 000 €	KFW

rium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung)	Management in South West Cameroon	<u>for the Sustainable Management of Natural Resources)</u>	species and socio-economic development of adjacent communities in and around Mt. Cameroon and the improvement of the livelihood situation of local communities.	Koupe and Manengouba Manyu)				
	Biodiversity and sustainable forest management	<u>BGDF (Biodiversité et gestion durable des forêts)</u>	The protection of biodiversity, sustainable management of the rain forest, and the economic situation of the low-income local population in specific areas has improved.	RDC	Jun 1, 2020	May 31, 2023	18 000 000 €	GIZ
	Sustainable Resource Management in South West Cameroon, Phase IV	<u>PSMNR Phase IV (Programme for the Sustainable Management of Natural Resources)</u>	The sustainable forest and wildlife management in the south-western region of Cameroon by those affected, particularly the poorer sections of the local population	Cameroun	Jan 1, 2018	Dec 31, 2021	15 000 000 €	KFW
Union Européenne (UE)	Ecosystèmes forestiers de l'Afrique centrale VI : Programme d'Appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles	<u>ECOFAC 6</u>	Préservation plus efficace de la diversité et des écosystèmes fragiles en lien avec les services écosystèmes associés	Afrique centrale	Apr 7, 2017	Oct 7, 2024	61 500 000 €	GIZ
	Gestion durable de la faune sauvage pour l'amélioration des conditions des vies des populations locales (Sustainable wildlife Management)	<u>SWM</u>	Assurer une exploitation durable et légale des populations animales sauvages par les acteurs ruraux des paysages prioritaires de conservation (PPC) et un ajustement de l'offre en protéines alternatives d'origine domestique au bénéfice des populations rurales et urbaines	Afrique ; Caraïbes et Pacifique	Jun 9, 2017	Jun 9, 2024	46 239 461 €	FAO
	Formation, Recherche,	<u>FORETS</u>	Contribuer à la protection et à la valorisation du capital	RDC	Oct 5, 2016	Sep 30, 2021	24 400 000 €	CIFOR

Environnement dans la Tshopo		environnemental unique de la RDC en préservant l'intégrité de la Réserve de Biosphère de Yangambi et en augmentant les retombées économiques positives pour les populations locales.					
Support for the implementation of the FLEGT VPAs	<u>VPA</u>	Improve forest governance and law enforcement in VPA implementing countries in order to limit any illegal logging of forest resources and promote sustainable forest management.	Central Africa	janv-21	déc-25	24 000 000 €	AFD/ Etats bénéficiaires / partenaires
Governing Multifunctional landscapes in Sub-Saharan Africa: Managing Trade-Offs between Social and Ecological Impacts	<u>GML</u>	Work on the impacts of commodity-based agribusiness and smallholder production on forests and people's livelihoods	Africa Latin America Asia Caribbean	Dec 12, 2017	Dec 11, 2021	9 856 305 €	CIFOR
Renforcement de l'Application de la Loi sur la Faune et la Flore en Afrique centrale	<u>RALFF</u>	Améliorer le niveau d'application de la loi sur la faune et la flore en Afrique centrale	Gabon, Cameroun, R. du Congo, RCA	Sep 2, 2018	Sep 30, 2022	4 336 000 €	CONSERVATION JUSTICE
Renforcement et Institutionnalisation de l'OFAC	<u>ECOFA 6 - RIOFAC</u>	Des informations actualisées et adaptées sur les forêts d'Afrique Centrale donnent aux acteurs de la société et aux gouvernements les moyens de prendre des décisions éclairées pour une économie verte, un développement économique endogène, durable et inclusif.	Afrique centrale	Jul 7, 2017	Apr 6, 2022	4 000 000 €	CIFOR

Appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles	<u>ECOFA</u> 6- <u>RIFFEAC</u>	Les structures de gestion des aires protégées ainsi que les capacités de leur staff sont renforcées.	Afrique centrale	Apr 7, 2017	Oct 7, 2024	4 000 000 €	GIZ
Développement de curriculum et autres dispositifs de formation pour la formation des écogardes	<u>ECOFA</u> 6 - <u>CEDAMM</u>	Concevoir, valider et déployer le curriculum de formation régional au métier d'écogarde dans les pays cibles de la région	Afrique centrale (Cameroun; Gabon Republic du Congo RDC, Tchad)	Oct 25, 2018	Oct 25, 2022	3 333 400 €	WCS
Programme d'appui à la gouvernance forestière (11e FED)	<u>NA</u>	1) Les plus petites concessions forestières sont gérées durablement, 2) Les capacités de la CLFT et de la DCV sont renforcées afin que le SVL puisse être opérationnel.	République du Congo	<i>à déterminer</i>	<i>à déterminer</i>	3 100 000 €	<i>à déterminer</i>
Renforcement des capacités de lutte contre la criminalité faunique dans le paysage transfrontalier Mbomou-Uélé	<u>Mbomou-Uélé</u>	Analyse améliorée du trafic d'espèces sauvages dans le GCBPAL pour comprendre et informer les mesures d'adaptation.	RDC	Dec 31, 2018	Jan 31, 2021	2 500 000 €	APN
Programme d'appui à la gouvernance forestière (11e FED)	<u>NA</u>	Renforcer la contribution des organisations de la société civile (OSC), des peuples autochtones (PA) et des communautés locales - à l'amélioration de la gouvernance forestière, la gestion durable, inclusive des forêts en République du Congo	République du Congo	janv-21	janv-24	2 000 000 €	CIDT + 10 codemandeurs (FERN, CJJ, CIRECK, FODER, FGDH, ODDHC, OCDH, ACNL, CABS, EJID)

	Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles (ECOFAC 6): Assurer un avenir durable pour le paysage Dja, ses populations et de la biodiversité	<u>ECOFAC 6 - Dja/AWF</u>	Accroître la gestion active de la conservation dans une zone centrale dans le Nord et l'Ouest de la RFD en renforçant la lutte anti-braconnage et surveillance écologique à travers le mentorat de SdC via un conseiller technique basé à Somalomo et en soutenant la gestion, équipement et formation.	Cameroun	Jul 28, 2017	Jan 28, 2022	2 000 000 €	AWF (African Wildlife Foundation)
<b>Consortiums de bailleurs</b>								
<b>BM ; UE &amp; AFD</b>	Programme National de Développement Participatif	<u>PNDP III</u>	Les infrastructures de base du monde rural sont modernisées durablement et les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes renforcées	Cameroun	Apr 4, 2016	Apr 4, 2021	157 000 000 €	MINEPAT
<b>CAFI</b> <i>Allemagne, Corée du Sud, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume Uni, l'Union européenne, et Brésil</i>	Central Africa Forest Initiatives	<u>CAFI</u>	Préserver la valeur de la forêt dans la région dans l'optique d'atténuer les changements climatiques, de réduire la pauvreté et de contribuer au développement durable.	Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine (RCA), République du Congo, RDC	NA	NA	275 000 000 \$	Etats bénéficiaires / partenaires
	Projet Intégré REDD+ du Mai-Ndombe	<u>PIREDD MAI-NDOMBE</u>	Tester de nouvelles approches pour améliorer les conditions de vie des communautés ainsi que la gestion des paysages forestiers, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par la déforestation et la dégradation des forêts	RDC	Jan 1, 2017	Dec 31, 2021	42 898 000 €	FRMi
	Programme de Gestion Durable des forêts	<u>PGDF</u>	Les investissements et politiques publics et privés liés à l'exploitation des forêts sont rendus plus durables grâce à une meilleure gestion des ressources	RDC	sept-20	sept-24	16 000 000 \$	AFD/ Etats bénéficiaires / partenaires

	Projet Intégré REDD+ de la Mongala	<u>PIREDD Mongala</u>	Promouvoir des activités de production agricole et de gestion du couvert végétal permettant à la fois de réduire la pauvreté des ménages paysans et d'atténuer les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.	RDC	Sep 1, 2018	Sep 1, 2023	6 230 000 €	FONAREDD
<b>FFEM; KFW; Wild Meat; AFD; CIRAD; GxABT</b>	Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale	<u>P3FAC</u>	Fournir des résultats consolidés d'analyses scientifiques pour améliorer la durabilité des aménagements forestiers en Afrique centrale, tout en préservant la biodiversité	Cameroun Gabon R. du Congo RCA RDC	Sep 1, 2016	Sep 30, 2021	8 402 000 €	ATIBT
<b>UE &amp; UNODC</b>	Law enforcement and combating wildlife and forest crime	<u>ICCWC Anti-Traffic</u>	Réduire la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts dans et entre une série de pays stratégiques en renforçant leurs capacités et en établissant des partenariats efficaces	Afrique	Dec 1, 2017	Dec 1, 2021	15 500 000 €	/ ICCWC

Pour atteindre ses objectifs, le PPECF collabore avec différents bailleurs, organisations de la sous-région, notamment :

- l'Union Européenne, dans le cadre de l'appui au projet ALEFI (Appui à la Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale - Gabon), qui bénéficie de 151 000 € du PPECF.
- la FAO et l'UE, dans le cadre du projet « Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-REDD », pour lequel le PPECF a mobilisé près de 772 000 €.
- L'AFD dans le cadre de la stratégie ATIBT pour le marketing des bois tropicaux certifiés, et dans le cadre de la valorisation des Services Ecosystémiques et le développement des populations riveraines chez quelques concessionnaires certifiées (SECODEV - C193).
- Des collaborations sont également établies avec des institutions, universités, ONGs de la sous-région, dans le cadre des études cofinancées par le PPECF (voir § <4.2.1 Suivi-évaluation des interventions du programme>).

### **3. Les développements dans le domaine de l'intervention (politiques, économiques, sociaux, etc.)**

---

Dans le cadre de l'APV-Flegt au Cameroun, le MINFOF a procédé le 1<sup>er</sup> avril 2021 à Yaoundé, au lancement officiel du logiciel SIGIF2. Néanmoins, l'Union européenne et l'Allemagne (au travers de la KfW et de la GIZ), principaux bailleurs pour cette intervention, rejettent la version actuelle du SIGIF2 :

*« L'Union européenne et l'Allemagne ne peuvent pas reconnaître la version actuelle du SIGIF2, qui a été retenue de manière unilatérale par les services du MINFOF, et pourtant développée sur des financements européens, qu'il conviendra donc de justifier devant les parlements européens ».*

*« Par conséquent, les certificats émis par le SIGIF2 ne pourront pas être reconnus ou validés, dans le cadre du Règlement Bois de l'Union européenne (RBUE), et encore moins dans le cadre de futures autorisations FLEGT, qui permettraient de faire des économies et un accès direct et prioritaire au marché européen. ».*

*« Malgré ces réserves, l'Union européenne, ainsi que la Coopération allemande avec ses agences KfW et GIZ, réaffirment leur commune et ferme détermination à faire aboutir leur engagement envers l'APV FLEGT, dont le but est de mettre fin à l'exploitation forestière illégale et au commerce associé ».*

Au Gabon, la mesure présidentielle « de faire certifier FSC d'ici 2022 toutes les concessions forestières du Gabon » se précise. Ainsi, le FSC bassin du Congo et le Ministère des eaux et forêts gabonais ont tenu en décembre 2020, un atelier de renforcement des capacités du personnel du Ministère en charge des forêts sur le standard de certification forestière FSC.

Par ailleurs, le Gabon annonce de nouvelles normes visant à opérationnaliser l'accord portant création d'une zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui concerne 54 pays signataires de l'accord. A ce sujet, depuis février 2021, un Comité Technique (CT8) constitué des Administrations sectorielles, de la société civile, et du secteur privé travaille à l'élaboration de ces normes. S'agissant du volet social, le Conseil des ministres a adopté le 19 février 2021 le projet de Loi portant révision du Code du travail de 2010 au Gabon.

En république du Congo, après l'adoption de la nouvelle Loi 33-2020, l'administration en charge des forêts a constitué une équipe technique pluridisciplinaire, nationaux et internationaux pour réaliser une étude préparatoire à l'élaboration des textes d'application de la Loi 33-20, avec l'appui du partenaire « Foreign, Commonwealth and Development Office »(FCDO)/ Royaume-Uni (ex-DFID). L'étude a été restituée au mois de février 2021.

En RDC, la loi portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a été adoptée le 21 janvier 2021 par le Parlement. Ensuite, le plan directeur d'industrialisation en RDC a été validé le 26 mars 2021 par le ministère de l'industrie. Son objectif est de diversifier les secteurs de l'économie pour un développement harmonieux. Ce plan permettra d'identifier, selon les zones économiques spéciales, les potentialités économiques pour des unités de transformation. Par ailleurs, pour faciliter l'émergence d'une initiative nationale de certification

PAFC en RDC, la société civile (CEFDHAC-RDC) s'est rapprochée du PEFC Council et de l'ATIBT pour l'accompagner dans ce processus. A noter que l'opérationnalisation d'une initiative nationale PAFC-RDC est en voie de constitution, pour inclure la RDC au futur standard PAFC bassin du Congo.

#### **4. Les objectifs du PPECF**

---

##### **4.1 Évaluations des objectifs, des groupes-cibles, des hypothèses d'impact et des indicateurs (actualisation du cadre logique) du PPECF**

Depuis septembre 2017, après une première phase de 60 mois, le PPECF, a priorisé les objectifs suivants :

- mettre en place des actions et des outils opérationnels au sein des entreprises à travers une démarche d'accompagnement technique sur le long terme (le coaching) ;
- ouvrir l'offre de certification en proposant des appuis de formation (coaching) à la fois sur les certificats de gestion durable (FSC et PAFC) mais également les certificats de légalité ;
- s'adresser à des entreprises qui ont peu ou moins bénéficié des résultats du PPECF I, en particulier les entreprises nationales (secteur Sud Congo, par exemple) et les entreprises à capitaux asiatiques ;
- accentuer les actions en lien direct avec les aspects sociaux internes (conditions de vie, droits, santé, sécurité des travailleurs) et externes (développement local, prise en compte des peuples autochtones) qui sont généralement les points « à problèmes » dans les audits de surveillance de conformité à un schéma de certification (légalité ou gestion durable) ;
- améliorer le monitoring écologique des concessions certifiées, notamment par la mise en place de plans de gestion et de protection de la faune ;
- promouvoir des modèles d'exploitation compatibles avec la gestion durable et les faire connaître dans l'aval de la filière jusqu'aux consommateurs finaux ;
- proposer des interventions innovantes, centrées sur la mise à disposition d'outils numériques (tutoriels, logiciels, guides) facilitant la gestion au quotidien des concessions.

A noter que pour éviter un risque de distorsion, d'oubli ou de prédominance de l'un ou l'autre objectif, la CGP s'efforce d'adopter une intervention équilibrée (grille d'évaluation des requêtes) entre les entreprises, les populations riveraines, les peuples autochtones, la recherche forestière, les Administrations, etc., sans oublier les « *Sans voix* » représentés par les nombreuses espèces animales et végétales qu'il est absolument urgent et nécessaire de protéger.

##### **4.2 Mesures/activités mises en œuvre pendant la période de référence**

Remarques liminaires :

- 1) Le lecteur des rapports semestriels du PPECF est invité à se rendre régulièrement sur le site web du Programme à l'url suivante :

[http://www.ppecf-comifac.com/tableau\\_recapitulatif.html](http://www.ppecf-comifac.com/tableau_recapitulatif.html)

où, il trouvera les termes de références et les rapports intermédiaires ou finaux des interventions classées suivant les principes du standard de certification FSC-FM.

- 2) Le code couleur des interventions en cours ou en préparation est inchangé :

	Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures ou avancée significative d'une activité ou d'une thématique
	Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs
	Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante
	Intervention en risque de non-exécution
	Intervention clôturée

- 3) Certaines interventions présentées au 6<sup>ème</sup> rapport semestriel ne sont pas reprises dans ce rapport, en raison de leur trop faible avancement pour cette période (cf. codes couleurs jaune, orange, rouge) ou de leur arrêt noté dans les derniers rapports mensuels.

#### 4.2.1 AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

Indicateurs globaux PPECF:

- I.1. les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)  
I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.

##### ▪ sur l'harmonisation du système de concession forestière dans le bassin du Congo

Le Gouvernement congolais, pourrait mettre en place un nouveau régime d'exploitation qualifié de « Partage de production » aux règles contractuelles très différentes des concessions forestières.

Ainsi, la CgP a-t-elle attiré l'attention du syndicat UNICONGO sur un point juridique important qui distingue les contrats de concessions, des contrats en Partage de production :

- les **conventions de concession**, qui confèrent à la société pétrolière concessionnaire (pour une substance donnée) **un droit exclusif d'exploitation de nature immobilière<sup>2</sup>, quoique distinct de la propriété du sol.**  
Le concessionnaire, qui exploite pour son compte et dispose en principe de l'ensemble de la production extraite, est redevable vis-à-vis de l'Etat des impôts de droit commun (notamment l'impôt sur les sociétés)<sup>3</sup> ainsi que d'une ou plusieurs redevances spécifiques (redevance minière proportionnelle, redevance superficielle, etc.)<sup>4</sup>.
- les **contrats de partage de production (CPP)**, ayant la nature juridique de contrats d'entreprise définissant le cadre d'une prestation de services **et ne conférant pas à leur titulaire de droit de nature immobilière<sup>5</sup>.**  
**Dans ce contrat, la société pétrolière cocontractante recherche et exploite pour le compte de l'Etat une substance sur un périmètre défini en contrepartie d'une rémunération « en nature »<sup>6</sup>.**  
En cas de découverte d'un gisement, la société pétrolière aura ainsi droit à une quote-part en nature de la production représentative (i) du remboursement de ses coûts engagés et (ii) de sa rémunération.

Par ailleurs, le PPECF a pris note que l'article n° 104 du nouveau code forestier, relatif au Partage de production fera l'objet d'une discussion distincte du reste de la loi 33-220, sur lequel, un premier atelier de discussions s'est tenu entre les parties prenantes, les 25 et 26 février 2021 et dont un extrait<sup>6</sup> (ci-dessous) ne prend pas en compte, de l'avis du PPECF, toutes les conséquences d'un tel changement, les réduisant à des questions de performance industrielle et de traçabilité :

Les résultats de ces deux études (FRMi et CAFI) devront être pris en considération lors de l'élaboration à proprement parlé des textes d'application de la Loi 33-2020. En effet, les dispositions prises pour la mise en œuvre du partage de la production auront une influence sur des thématiques du secteur forestier réglementées par les textes d'applications de la Loi 33-2020 (par exemple : transformation industrielle des bois, essences de bois lourds et durs, système de traçabilité, etc.). Des synergies entre ces travaux seront nécessaires à produire un cadre légal et réglementaire du secteur forestier cohérent et applicable.

A toute fin utile, le PPECF a donc préparé avec le syndicat UNICONGO, un dossier de consultation restreinte à quatre cabinets d'avocats conseils, spécialisés dans les contrats en Partage de production, pour, au cas où le Gouvernement voudrait imposer ce nouveau régime d'exploitation, engager, dans les meilleurs délais, un dialogue avec l'Administration, sur les modalités de mise en œuvre de ce nouveau régime d'exploitation.

- **sur la délégation des Etats au secteur privé pour assurer une gestion forestière selon leurs réglementations**

Le PPECF observe [les interrogations de l'Union européenne sur la situation des APV Flegt \[PDF\]](#), motivées par le constat suivant<sup>7</sup> :

**No evidence that VPAs have contributed to reducing illegal logging in the partner countries and the consumption of illegally-harvested wood in the EU.** Slow and very costly processes. After 20 years of negotiations, only one country (out of 15) has an operating licensing system in place. Among the top 10 EU trading partners, there is only one VPA country.

Une réflexion semble donc engagée au sein de l'UE, dans laquelle la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne (DG Environnement) propose une approche<sup>8</sup> fondée sur des partenariats avec les pays producteurs, de manière à :

- faire en sorte que la déforestation soit incluse dans les dialogues politiques au niveau national, et aider les pays partenaires à élaborer et à mettre en œuvre des cadres nationaux sur les forêts et la gestion durable des forêts<sup>9</sup> ;

---

<sup>6</sup> In < 20210315\_AnalyseProjetsTextesApplication\_VersionFinale> page 8

<sup>7</sup> Extrait de la [Third meeting of Expert Group/MultiStakeholder Platform with focus on implementation of EUTR and FLEGT Regulation- février 201-DG Environnement.\[PDF\]](#)

<sup>8</sup> Note d'orientation sur le pacte vert – Partenariats de l'UE pour les forêts

<sup>9</sup> Les conclusions du Conseil européen sur la communication (adoptée en décembre 2019) encouragent également l'UE à établir une feuille de route détaillant les résultats concrets à obtenir dans son action avec les pays partenaires dans le domaine de la déforestation.

- élargir la collaboration à des aspects plus vastes de l'état de droit et de la lutte contre les activités criminelles financées par le commerce illégal de ressources naturelles ;
- promouvoir les technologies numériques pouvant aider à connecter des communautés souvent reculées et généralement peu connectées aux administrations. La numérisation des procédures administratives liées, par exemple, aux impôts, à l'octroi de licences ou au commerce peut contribuer à une réduction des coûts et offrir l'occasion de recouper des données entre les différents ministères (p. ex : foresterie, agriculture, finances, environnement, commerce).

Sur le troisième item (technologies numériques), la CgP estime que la note d'orientation de la DG Environnement ne mentionne pas l'importance que les outils numériques pourraient avoir dans la réduction des coûts dans l'exploitation durable des forêts et le monitoring des bonnes pratiques de gestion forestière, notamment sur les stocks de carbone, à travers les préconisations du RIL-C<sup>10</sup>.

<https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/336>

<b>RIL-C METHODOLOGY</b>
<b>Impacts</b>
ES2.1: Conservation of forest carbon stocks
<b>Example outcome indicators</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gross carbon stock loss resulting from recent logging</li> </ul>
<b>Description</b>
<p>The RIL-C methodology was developed by The Nature Conservancy (TNC) and can be used at project or jurisdictional level. The RIL-C method is applicable to projects which implement reduced-impact logging (RIL) practices to reduce carbon (C) emissions. The effectiveness of RIL-C practices, and accounting of emission reductions attributable to those practices, is assessed on the basis of their impacts postharvest by measuring a set of so-called impact parameters. Four impact parameters are identified in version 1.0 (approved 28 April 2016):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• average percentage of felled trees abandoned in the forest</li> <li>• average percentage of felled log length left (excluding abandoned logs) in the forest</li> <li>• average number of trees &gt; 20 cm diameter at breast height (DBH) killed by skidding per ha (= [average m length skid trail per ha] × [average no. trees DBH &gt; 20 cm killed per m skid trail])</li> <li>• area of haul road and log-landing corridors (m<sup>2</sup> per ha).</li> </ul> <p>A regional 'business-as-usual' baseline (crediting baseline) is determined for each of these parameters as well as an additionality benchmark (a minimum improvement from the 'business-as-usual' baseline) that acts as a threshold above which carbon reductions can be accounted for. Accounting of emission reductions needs to be done within five years post-harvest.</p>

Nous y reviendrons plus loin, au § 5 <Interventions à l'étude>.

<sup>10</sup> The Nature Conservancy developed RIL-C as a practical methodology to measure and verify reductions in greenhouse gas (GHG) emissions achieved through reduced-impact logging practices. This methodology strengthens the link between good forest management and forest protection by clarifying the best practices for maximizing living carbon in forests and allowing forest managers to access incentives for climate mitigation.

Sur [le constat de la BAD](#)<sup>11</sup> selon lequel, les Etats délégueraient au secteur privé le soin de faire respecter les législations forestières, il faut noter que le Gabon en a pris la direction, à travers sa nouvelle loi de finance, qui institue une fiscalité dégressive suivant le niveau de gestion forestière, attesté par une certification vérifiée tierce partie (cf. encadré ci-contre) :

Cette mesure a été accueillie très positivement par de nombreux partenaires institutionnels (OIBT, UE, CAFI, CEEAC, KfW, AFD, BAD,...) qui souhaiteraient voir une fiscalité « verte » s'étendre à la sous-région.

Ainsi, le PPECF se joindra-t-il l'organisation (en septembre 2021), d'un atelier au cours duquel l'OIBT présentera les premières conclusions et recommandations de son étude sur les « incitations fiscales et non-fiscales pour la gestion durable des forêts ». Au cours de cet atelier, EFI exposera différentes propositions envisagées pour développer les incitations à la gestion durable des forêts sans compromettre les recettes fiscales de l'État. Il est aussi attendu que le Ministère gabonais de l'environnement et de l'économie forestière présente les différentes mesures fiscales et non fiscales adoptées au Gabon pour inciter les entreprises à obtenir des certifications privées tierce partie.

▪ **sur la progression des superficies certifiées**

Les actions du PPECF ci-après consistent à diversifier et à renforcer l'offre de standards de certification reconnus par les marchés.

Ainsi, au cours de la période couverte par ce 7<sup>ème</sup> rapport, le PPECF a poursuivi les interventions suivantes :

**Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C172	Tous	Caroline DUHESME	233	29/07/2019	30/07/2019	2 mois	28/09/19
Contribution PPECF € : 7.800			Budget total € : 7.800				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ réaliser une comparaison objective des différents systèmes de certification (référentiel / liste d'indicateurs, règles de fonctionnement du schéma, mécanismes internes aux organismes de certification, communication des audits) ;</li> <li>▪ identifier des éventuels manques ou lacunes des trois référentiels, par rapport à une référence acceptable en termes de niveau de conformité légal minimum attendu sur la base d'une grille d'évaluation. Cette dernière a été construite au préalable sur la base des outils développés par</li> </ul>							

<sup>11</sup> [Vision stratégique et industrielle de la filière bois en Afrique centrale <Horizon 2030>](#).

Au Congo, la Loi N° 33-2020 portant Code Forestier a été promulguée le 8 juillet 2020. Elle fait obligation aux entreprises forestières de certifier la gestion de leurs concessions aménagées ainsi que la légalité des produits qui y sont exploités et transformés » (article 72). Cette obligation devra être précisée dans ses modalités, par un décret d'application, en liaison avec la mise d'un système national de certification forestière (article 70) et une autorisation de coupe annuelle, elle-même subordonnée à l'obtention préalable du certificat de légalité (article 130).

Au Gabon, la nouvelle loi de finances<sup>12</sup> modifiant la taxe de superficie évoquée plus haut, a provoqué un afflux d'entreprises, pour beaucoup à capitaux asiatiques, cherchant à s'inscrire dans le programme de coaching du PPECF. Stratégie d'évitement pour échapper à un alourdissement de leur taxe de superficie ou réelle motivation ? Pour répondre à cette question, le PPECF va devoir renforcer son diagnostic, notamment par des simulations financières permettant de s'assurer que les investissements liés à la certification, puissent être amortis dans un délai raisonnable et que les éventuels cashflow négatifs de trésorerie soient financés.

A noter cependant que dans le cadre de l'accord APV-Flegt, la mise en conformité des entreprises exportatrices par un certificat de légalité APV-Flegt, lui-même ne pouvant être obtenu par la reconnaissance d'un certificat de légalité privé vérifié tierce partie (OLB, LS, FSC), n'a pas abouti, gelant ainsi un statu quo très critiqué.

Néanmoins, globalement, on observe que, dans le bassin du Congo, l'utilisation de la certification tierce partie, comme outil de gestion forestière, se renforce, tandis que la mise en œuvre des accords de partenariats APV-Flegt, dans la sous-région, ne connaît pas de grandes avancées.

Dans ce contexte plutôt favorable à la certification, le PPECF a voulu se réassurer sur les standards de certification actuellement présents dans le bassin du Congo, à travers une étude comparative, les certificats OLB (Bureau Veritas) et Legal source (Preferred by Nature). L'étude a conclu sur leur équivalence en termes de qualité<sup>13</sup>, tout en mentionnant leur limite : « *les deux systèmes ne permettent pas une garantie absolue d'une légalité totale et définitive des entreprises, ils permettent de limiter le risque d'illégalité stricte... et représente une étape valorisable vers une certification de gestion durable*<sup>14</sup>. ».

---

Loi n°019/2020 du 17 juillet 2020 portant modification de certaines dispositions de la loi n°014/2019 du 22 janvier 2020 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2020.....I

<sup>12</sup>

<sup>13</sup> Aucun de ces systèmes n'est couvert par un mécanisme d'accréditation, ce sont tous des systèmes dont les organismes de certification (OC) sont propriétaires. Il n'y a donc pas de vérification indépendante pouvant attester de la fiabilité, de la robustesse et de la répliquabilité de leurs systèmes de certification. Ceci peut représenter une faiblesse, cependant, une certaine légitimité des OC à mettre en œuvre de telles certifications existe du fait de leurs expériences et par leur acceptation par d'autres systèmes plus complets et robustes dans la même filière ;

<sup>14</sup> « ...Ainsi, obtenir une certification tierce partie de légalité représente donc un gage de sérieux et apporte une garantie qu'une entreprise s'est prêtée volontairement (ou conséquemment à des incitants fiscaux, voire une obligation dans de nouvelles législations) à l'exercice d'un audit indépendant, selon des critères d'évaluation connus et disponibles

Ainsi, dans son dernier rapport semestriel, le PPECF écrivait : « *Du point de vue du PPECF, trois actions sont à mener* »:

- communiquer officiellement l'étude aux OC et engager avec eux un processus de communication et de prise en compte des recommandations de l'étude comparative ;
- considérer que notre meilleur résultat n'est pas forcément l'obtention de tel ou tel certificat mais bien le suivi par les référents de la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des diagnostics ;
- s'adapter à la crise sanitaire, en formalisant des outils d'interactions avec les entreprises sous coaching, pour assurer un suivi de qualité, des plans d'actions et des probables demandes d'actions correctives qui suivront les audits initiaux.

Par ailleurs, à défaut de pouvoir lever le conflit d'intérêt<sup>15</sup> sous-jacent OC - Entreprises dénoncé par [un rapport récent<sup>16</sup> de Greenpeace<sup>17</sup> \[PDF\]](#), le PPECF estime que l'on pourrait à tout le moins, faciliter les audits « tierce partie » par une « armoire numérique » qui permettrait aux OC de prendre connaissance, à distance, des liasses documentaires et ainsi de renforcer le contrôle terrain des audits. Cette même « armoire numérique » faciliterait également l'exercice de diligence des <Premiers metteurs en marché>, au bénéfice de l'efficacité globale du RBUE. Cette « armoire numérique » pourrait être une adaptation d'une application informatique, en cours de développement, à la CgP, qui va faciliter le suivi des coachings (ANO n° 269).

### Ligne 1.2 : soutien au PAFC régional

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C128 & C142	Tous	PEFC Intl.	180	6/06/18	5/01/19	10 mois	Nov. 2019
Contribution PPECF € : 406350 (C128) & 96 450 (C142)			Budget total € : 471 067 (C128) & 96 450 (C142)				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
▪ Schéma de certification régional PAFC avec des versions en français et en anglais ;				▪ Reconnaissance du schéma régional PAFC avec son standard régional de gestion forestière et ses annexes nationales par le PEFC Council ;			

A l'issue de l'atelier final de validation de la norme les 26 et 27 octobre 2020, la norme a été transmise au conseil d'administration de l'ATIBT pour validation et ensuite, au PEFC international.

publiquement. La certification représente incontestablement une étape valorisable vers une certification de gestion durable ».

<sup>15</sup> Comme le pointe justement le rapport Greenpeace, les organismes de certification ont un lien commercial avec les entreprises forestières qui favorisent les offres de service les moins-disantes (en termes de coûts) mais probablement, par ce fait, les moins sévères.

<sup>16</sup> Intitulé <Destruction certifiée > / « Certification on its own has not helped , companies meet their 2020 commitments to exclude deforestation from their supply chains. »

<sup>17</sup> Même si [le rapport](#) [PDF] est critiquable et sans doute injuste sur la valeur de la certification, le PPECF a relevé l'écart grandissant entre la complexité des standards de certification (qui ne cessent d'intégrer de nouveaux indicateurs, notamment face à la donnée relative aux émissions carbone, et le temps réellement passé à effectuer un audit, qui ne dépasse généralement pas la semaine.

Puis, au terme d'une évaluation en interne du PEFC, le dossier de soumission a été validé avec succès. La prochaine étape, va être l'ouverture effective de la grande consultation publique qui va être lancée par PEFC sur 60 jours et qui sera suivie de la rédaction des « Annexes nationales ».

Ce calendrier confirme bien que l'on pourrait aboutir à une reconnaissance du PAFC BC avant la fin de l'année 2021.

Notons toujours que :

- le PEFC Council va demander une extension du domaine géographique du système PAFC Gabon à la République du Congo et son intégration dans le schéma PAFC bassin du Congo ;
- en République Démocratique du Congo (RDC), de récentes discussions entre les entreprises IFCO et CFT avec l'ATIBT, obligent à convenir que le développement de la certification FSC-FM y sera très difficile au regard de la motion n° 65 portant sur les IFL. Pour ces entreprises, déjà certifiées légales, l'alternative serait de poursuivre leurs efforts de gestion durable, en s'alignant sur la norme PAFC bassin du Congo. A cet effet, la CEFDHAC-RDC s'est rapprochée du PEFC Council et de l'ATIBT pour faciliter l'émergence d'une initiative nationale, socle indispensable au processus d'inclusion de la RDC au futur standard PAFC bassin du Congo.

Par ailleurs, il faut pour opérationnaliser le certificat PAFC bassin du Congo, que des OC soient, tout comme pour le certificat FSC-FM<sup>18</sup>, accrédités par un organisme habilité. A cet effet, le TUNAC a participé à deux formations du PEFC, en ligne.

Outre l'accréditation, il reste la formation des auditeurs. Cette formation est programmée dans le dernier trimestre de 2021.

Il est également prévu, au cours de l'année, d'élaborer des guides d'interprétation nationaux, ainsi qu'un guide <carbone et gaz à effet de serre> pour répondre à l'indicateur spécifique du standard :

*7.3 L'organisation minimise les impacts négatifs sur les stocks de carbone forestiers et les émissions de GES afin de préserver la capacité des forêts à stocker et séquestrer le carbone sur le moyen et long terme.*

Notons à ce sujet, que l'Ong PROBOS a proposé, courant mars, au PPECF, de réaliser une étude bibliographique sur les flux carbone versus gestion forestière. Ce travail serait certainement très utile pour établir un domaine de valeurs acceptées par tous les partenaires de la gestion des forêts du bassin du Congo, à partir des quelles, il sera possible de quantifier le service écosystémique des sociétés certifiées (cf. § Ligne 1.3) et plus largement de l'exploitation sous le référentiel RIL-C [PDF].

---

<sup>18</sup> Rappelons que ce n'est pas l'organisation FSC elle-même qui délivre les certificats. Ce sont des organismes certificateurs indépendants qui effectuent les audits de gestion forestière et de chaîne de contrôle. Ainsi, avant d'être en mesure de délivrer des certificats en accord avec les référentiels FSC, les organismes certificateurs doivent d'abord obtenir leur accréditation FSC. Et pour y parvenir, ils doivent respecter les exigences d'accréditation FSC. Pour le FSC, c'est ASI (Accreditation Services International) qui est chargé de les accréditer, puis de surveiller les organismes certificateurs, par des audits annuels, y compris des audits de terrain.

### Ligne 1.3 : soutien au bureau FSC Régional & motion n° 65 & n° 34

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C136	Tous	FSC Intl.	188	9/08/18	11/12/18	22 mois	Oct 2020
Contribution PPECF € : 349 958			Budget total € : 539 726				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finalisation des Normes Nationales FSC ;</li> <li>▪ Mise en œuvre de la Motion 34 / 2017 ;</li> <li>▪ Mise en œuvre de la Procédure FSC pour les Services Écosystémiques ;</li> <li>▪ Etude en vue de rétributions aux forestiers responsables de finance carbone et PSE ;</li> <li>▪ Campagnes de promotion auprès des décideurs européens ;</li> <li>▪ Appui aux communautés locales et aux populations autochtones</li> <li>▪ formation d'auditeurs régionaux.</li> </ul>							

Pour rappel, en phase I, le PPECF a soutenu le FSC dans l'élaboration « des lignes directrices pour l'identification, la gestion et le suivi des hautes valeurs de conservation dans les forêts du bassin du Congo<sup>19</sup> ».

La seconde subvention au FSC [C136] a intégré le nouvel objectif de délivrer une attestation pour services écosystémiques rendus, conjointement à l'audit initial ou de surveillance FSC-FM. Le FSC cherche ainsi, à augmenter la valeur des forêts du bassin du Congo, en liaison avec une réflexion multi-acteurs, autour d'une reconnaissance pour services écosystémiques rendus par les concessionnaires certifiés.

Ainsi, le PPECF a reçu en date du 22 mars, une requête ainsi résumée :

*« ...L'ensemble de la société manifeste un intérêt croissant pour les bénéfices qu'offrent les forêts et souhaite en être mieux informée. La gestion responsable des forêts permet à la société de bénéficier de diverses externalités positives. Le FSC reconnaît cinq catégories de services écosystémiques fournis par les forêts certifiées : la conservation de la biodiversité (ES1), la séquestration et le stockage du carbone (ES2), les services liés aux ressources en eau (ES3), la conservation des sols (ES4) et les services récréatifs (ES5). Les normes de gestion forestière du FSC exigent des gestionnaires des forêts qu'ils prennent des mesures pour protéger ces services. Ainsi, ces gestionnaires certifiés jouent déjà un rôle important dans la protection et la gestion des services écosystémiques au sein de leurs forêts. Afin de permettre la reconnaissance de cela, en mai 2018, le FSC a introduit un module optionnel pour les détenteurs de certificats FM, appelé la*

<sup>19</sup> Fin 2019, le FSC disposait d'un projet final des lignes directrices pour les HVC pour le bassin du Congo, mais elles ne figuraient pas dans le nouveau modèle systématique établi pour ces lignes directrices par FSC International et publié au premier trimestre 2020. Au troisième trimestre de 2020, le FSC a engagé un consultant pour aligner les lignes directrices élaborées jusqu'alors sur le nouveau modèle et identifier les lacunes éventuelles. Le produit de ce travail a été examiné lors d'une réunion du groupe de travail régional sur les hautes valeurs de conservation pour le bassin du Congo en décembre 2020 à Douala et en visioconférence avec la République du Congo et la République Démocratique du Congo. En raison de l'ampleur des changements introduits par cet exercice de reformatage, le groupe de travail régional (GRT) n'a pas pu conclure immédiatement sur les lignes directrices, bien que la plupart des contenus pour les HVC 1-5 aient été discutés et qu'un consensus ait été trouvé. Le GRT a également constaté que le nombre d'exemples de mesures de gestion et de surveillance des HVC inclus dans les lignes directrices était trop élevées (65 pour les HVC 1 par exemple) et rendait le document trop long et peu facile à utiliser. Le GRT a donc convenu d'une nouvelle démarche qui consiste pour chaque chambre à établir des priorités et proposer environ 5 à 10 bons exemples de mesures de gestion et de surveillance concernant chaque catégorie de HVC. Le FSC prévoit finaliser les lignes directrices au premier semestre 2021.

Procédure pour les services écosystémiques (FSC PRO-30-006 [PDF]). Cet outil offre de multiples avantages, en complément des normes nationales de gestion forestière du FSC :

- un cadre pour démontrer explicitement les avantages des activités de gestion sur les services écosystémiques ;
- une approche comparable aux niveaux national et international ;
- une Visibilité des actions du gestionnaire (compréhension, démonstration) ;
- des indicateurs de suivi quantifiés, précis et adaptés à chaque service ;
- un outil opérationnel pour mettre en relation les forestiers et les investisseurs.

*L'outil renforcerait ainsi la capacité des détenteurs de certificats à communiquer et à revendiquer des avantages pour la société à un moment où de nombreuses parties prenantes accordent une attention croissante à ces questions. Les détenteurs de certificats FSC existants dans le bassin du Congo ont exprimé un vif intérêt pour l'utilisation de la nouvelle procédure des services écosystémiques du FSC afin de développer de nouvelles sources de revenus et d'améliorer leur réputation auprès du public sur des marchés clés tels que l'UE. ».*

La nouvelle procédure du FSC (FSC PRO-30-006) [PDF], en cours d'élaboration, devrait donc permettre aux gestionnaires de forêts certifiées, d'émettre des déclarations vérifiées (tierce partie) sur l'impact positif qu'ils ont sur divers services écosystémiques liés aux différents types d'HVC, en ce compris, les actions sociales et de développement local, au bénéfice des populations riveraines. Il est attendu qu'ils pourront ainsi, améliorer leur image (communications publiques, gestion des risques de réputation, RSE) et attirer de nouveaux investisseurs axés sur les impacts du carbone et la protection de la biodiversité, en ligne avec le discours international sur les menaces liées au changement climatique.

Les concessionnaires certifiés FSC (Precious Wood, Rougier, IFO<sup>20</sup>) opérant dans le Bassin du Congo ont vu là, une opportunité stratégique d'améliorer leur rentabilité<sup>21</sup> face aux nouvelles taxes et exigences d'exploitation qui leur sont imposées. Ils ont donc manifesté leur soutien à la procédure FSC PRO-30-006 [PDF] dont le succès sera étroitement lié à la fiabilité des données utilisées et communiquées.

Une dernière rencontre PPECF-FSC est prévue le 13 mai, pour finaliser une DNO qui sera adressée à la KfW.

---

<sup>20</sup> Actuellement, six concessionnaires certifiés FSC opèrent dans trois pays du bassin du Congo. Ensemble, ils gèrent ~5,4 millions d'hectares de forêt tropicale naturelle, soit <10% de la forêt affectée à la production de bois dans ces trois pays. Le gouvernement gabonais devrait bientôt exiger la mise en œuvre d'une version de la méthode RIL-C pour minimiser les émissions de carbone des opérations d'exploitation forestière dans les concessions. Les concessionnaires certifiés FSC auront la possibilité de quantifier leurs contributions individuelles à la stratégie de réduction des émissions de carbone du gouvernement gabonais en utilisant la procédure des services écosystémiques du FSC. Par ailleurs, tous les concessionnaires certifiés FSC ont mis en œuvre des projets de surveillance de la biodiversité avec des ONG environnementales comme le WWF et le WCS, qui pourraient, à leur tour, être reconnus par la procédure des services écosystémiques. La Procédure FSC-PRO-30-006 pourrait également valider les services de protection des bassins versants et le lien avec le cycle hydrologique à l'échelle continentale.

<sup>21</sup> Aujourd'hui, la valeur d'une société est pour environ 30 % dans son image.

## 4.2.2 AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

### Rappel des Indicateurs globaux du PPECF II et PPECF III :

- I.1. les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha).
- I.2. les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha.
- I.6. Les Demandes d'Actions Correctives de procédures EFIR, émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement représentent moins de 15% du nombre total de DACs.
- I.8. au moins 50% des concessions forestières certifiées (tous certificats confondus) mettent en œuvre un plan d'appui spécifique (et de qualité) en faveur des Peuples autochtones.
- I.9. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre des actions sociales conformément aux exigences de la certification.
- I.10. au moins 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC/PAFC réalisent et mettent en œuvre de gestion de faune.
- I.11. au moins 50 % des entreprises certifiées suivant des standards de « Légalité » mettent en œuvre un plan d'action de faune.

### ▪ **Sur l'appui à la bonne gouvernance forestière**

#### Ligne 2.1 : respect des lois

#### Action 1- opérationnalisation des think tank de l'ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C145	Tous	ATIBT	208	16/11/18	10/12/18	3 mois	Mars 2019
Contribution PPECF € : 25 000			Budget total € : 25 000				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ faire avancer les réflexions pour qu'elles débouchent rapidement sur des actions concrètes et pragmatiques</li> <li>▪ Discussions sur chacun des principaux thèmes et ouverture vers' d'autres ;</li> </ul>						<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ élaborer un rapport de synthèse.</li> </ul>	

En raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le 3<sup>ème</sup> think tank<sup>22</sup> prévu à Douala du 23 au 28 mars, a été reporté à une date ultérieure. On se rapportera à la note en bas de page, pour se rappeler des acquis des deux précédents think tank.

<sup>22</sup> Depuis le début des années 2010, on observe un ralentissement dans la dynamique de la certification, et un changement de mains de plusieurs concessions (entreprises européennes qui vendent leurs actifs à des entreprises asiatiques).

Il y avait donc nécessité d'engager une réflexion sur l'exploitation forestière en Afrique centrale, dans un objectif stratégique de maintien du modèle « concessions forestières », par un appui à la communication sur l'impact socio-environnemental de la certification, la promotion de nouvelles essences, de nouvelles règles de commercialisation (notamment avec les marchés asiatiques), l'étude de nouvelles règles fiscales incitatives, l'optimisation des coûts logistiques, usages multiples (et probablement superposés) des espaces forestiers, etc. Et ceci, dans un contexte de défi démographique où l'Afrique va doubler de population, dans les trente années à venir.

Fin septembre 20, la situation sanitaire étant toujours critique, le 3<sup>ème</sup> think tank s'est donc tenu sous forme virtuelle les 2 et 3 novembre 2020, organisé suivant quatre groupes de réflexions :

**GROUPE DE RÉFLEXION N°1 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 10H - 12H**  
Améliorer l'image des bois tropicaux en Europe

**GROUPE DE RÉFLEXION N°2 WEBINAIRE DU 2 NOVEMBRE 15H - 17H**  
Rendre de la valeur aux forêts / Valoriser les services écosystémiques et la certification

**GROUPE DE RÉFLEXION N°3 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 10H - 12H**  
Explorer de nouveaux marchés pour les bois tropicaux

**GROUPE DE RÉFLEXION N°4 WEBINAIRE DU 3 NOVEMBRE 15H - 17H**  
Développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales.

**Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?**

**THINK TANK**

Poster des commentaires

Le compte rendu complet de ce troisième think-tank est téléchargeable au lien suivant :

[https://www.atibt.org/files/upload/news/Compte-rendu\\_Think\\_Tank\\_3\\_ATIBT\\_1.pdf](https://www.atibt.org/files/upload/news/Compte-rendu_Think_Tank_3_ATIBT_1.pdf)

dont la conclusion finale est rappelée ci-dessous :

---

C'est ainsi que s'est tenu en mai 2018, à Nogent sur Marne, un premier think-tank qui a permis d'obtenir un consensus sur une dizaine d'actions sur cinq grandes thématiques.

Une deuxième session s'est tenue en janvier 2019 toujours à Nogent sur Marne. Les engagements pris à ces deux think-tank ont donc permis d'engager une stratégie sur la gestion durable des forêts du bassin du Congo, pilotée par une feuille de route et par des engagements de différents partenaires à la mettre en œuvre (identification de nouvelles essences à haut potentiel de valorisation, amélioration de l'image des bois du bassin du Congo sur les marchés, promotion de la certification par des appuis personnalisés aux entreprises, etc.).

Parmi ces engagements, figurait en bonne place, le rapprochement des opérateurs européens avec les acteurs de la filière bois, en Chine. Cet objectif a connu une avancée significative, grâce au forum ATIBT-ITTO qui s'est tenu à Shanghai fin octobre avec le soutien financier du PPECF.

Concrètement, l'UFIGA et l'UFIAG ont signé conjointement à Shanghai un engagement pour accompagner l'objectif du gouvernement gabonais à ce que les entreprises obtiennent, à minimum, une certification (type OLB, Legal Source) à l'horizon 2022. Un groupe de travail doit être formalisé pour appuyer cette initiative. Ce groupe devrait comporter un représentant de l'ITTO, de la GGSC, de l'ATIBT, des organismes de contrôle, des bailleurs, ainsi que des experts et des chercheurs.

Par ailleurs, l'ATIBT et CTWPDA ont signé un accord visant à renforcer les relations entre les deux organisations, leur coopération et leur coordination mutuelle en vue de la promotion du commerce légal, les investissements dans les bois tropicaux, le partage des informations de marché concernant principalement la Chine, l'Europe et l'Afrique, et le partage des pratiques de gestion durable et de certification.

« Le think tank va continuer à fonctionner comme plateforme collaborative, alternant les temps d'échange, les temps d'information et les temps de construction collective et de décision. Que vous soyez plutôt visiteur, bénéficiaire ou contributeur, nous vous invitons à continuer l'engagement, et pourquoi pas à changer parfois de rôle. Différentes actions vont à présent devoir être menées compte tenu des orientations issues des échanges. L'augmentation des sujets traités imposera de marquer des priorités. Au-delà des projets actuellement en cours mentionnés auparavant, un travail collectif est à mener pour réfléchir à l'avenir des plans d'aménagement, ou encore la décision de la CEMAC d'interdire l'exportation de grumes sujets que l'ATIBT doit porter. Bien d'autres actions doivent être entreprises, en particulier celle qui consiste à indiquer à court terme à certains acheteurs publics européens que le bannissement du bois tropical certifié par des appels d'offres publics n'est pas compréhensible, à l'heure où la gestion durable des forêts, l'emploi dans le bassin du Congo, comme l'avenir des communautés rurales sont des priorités. La création de kits appels d'offres serait également une piste à suivre. Enfin, une meilleure implémentation du RBUE est jugée urgente par de nombreux participants et fera l'objet d'une communication prochaine avec l'UE. »

## Action 2 : respect des lois

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C123	Tous	Conservation Justice	167	9/10/17	5/12/17	40 ois	Mars 2021
Contribution PPECF € : 150. 000			Budget total € : 450. 000				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ collecte des informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des exploitants forestiers illégaux,</li> <li>▪ assiste technique aux autorités dans l'interpellation des exploitants illégaux et instruction en justice,</li> <li>▪ aide au suivi des opérations,</li> <li>▪ communication des informations sur ses opérations aux organes de presse,</li> <li>▪ formations destinées autant aux forces de l'ordre, aux douanes, aux magistrats et aux Eaux et Forêts.</li> </ul>							

Rappelons que l'intervention C123 (ALEFI) est uniquement actif sur le volet exploitation forestière illégale. Par contre, l'appui à la CEB intègre lui, la lutte contre le braconnage.

A la suite d'un monitoring dont conclusion ci-dessous, diligenté en 2019, par l'Union européenne, le projet ALEFI a été prolongé de huit mois<sup>23</sup>.

« ...Présent depuis 2010, l'ONG Conservation Justice a pu au travers des 2 projets ALEFI démontré qu'il était tout à fait possible de lutter contre l'exploitation forestière illégale.

<sup>23</sup> La décision de l'Union Européenne de poursuivre son soutien mais cette fois, au niveau régional (Gabon, Congo, Cameroun et Centrafrique) tant sur la problématique de la flore que de la faune, démontre l'utilité de ce genre de projet.

*Ses activités, principalement hors des forêts aménagées, ont manifestement aidé le Ministère gabonais en charge des Forêts dans cette lutte. Les autorités en charges des « forêts » ont décidé de faire le ménage dans sa structure et mettent en place des systèmes de lutte contre l'exploitation forestière illégale<sup>24</sup>.*

*Les compétences juridiques d'ALEFI sont reconnues par d'autres structures. Ainsi le CAF a demandé l'appui de ce service juridique en 2017 et l'ANPN a recruté trois juristes d'ALEFI pour renforcer ses compétences internes.*

*Les différentes autorités rencontrées (Personnel des E&F, Justice, Forces de l'Ordre, ...) ont toutes reconnu l'intérêt des formations dispensées par ALEFI.*

*Il faut enfin noter la bonne contribution de l'ONG Muyissi Environnement qui était en appui à CJ et en charge du volet social dans la Ngounié. »*

A titre indicatif, le rapport semestriel du PPECF rapporte les actions d'assistance juridique de Conservation Justice dans le semestre écoulé :

L'assistance a été apportée pour deux situations:

- Cas porté par le MEF pour lequel CJ a apporté un appui juridique : un particulier, Romuald Menga, de nationalité gabonaise, a été arrêté pour exploitation sans titre dans la province de l'Estuaire, le 16 février 2021 par les agents du MEF. Il a été condamné à 18 mois de prison dont 8 avec sursis ferme et au paiement d'une somme de 1 500 000 Francs CFA au titre des dommages et intérêts.
- Cas initié par CJ : suite à une plainte des responsables du village de Dilolo, du bois fraîchement coupé (22 billes) a été identifié lors des missions du 26 février, du 01<sup>er</sup> et du 5 mars par CJ et Muyissi Environnement, en présence du Directeur Provincial. Aucun marquage n'a pu être identifié sous le timbre de l'administration des Eaux et Forêts, ni même à celui de la société SPIB, mise en cause dans l'affaire. De plus, deux engins ont été retrouvés sur les lieux. Tous les bois ainsi coupés ont été qualifiés d'illégaux et saisis, car ils sortaient d'une exploitation sans titre. Au cours de la semaine suivante, la mission s'est poursuivie sans les ONG avec l'audition de plusieurs personnes et a abouti à l'arrestation de quatre d'entre elles dont deux employés de la SPIB, un agent de la main d'œuvre non permanente des Eaux et Forêts du cantonnement de Ndendé et un membre originaire de la communauté du village Ichinga (prétendant être propriétaire de la forêt exploitée). Les quatre personnes arrêtées et auparavant mises en garde à vue à la Gendarmerie de Ndendé ont ensuite été conduites à Libreville et présentées devant la formation spéciale du Tribunal de Libreville. De leur côté, Muyissi Environnement et CJ ont appuyé la communauté dans la rédaction de leur plainte.

---

<sup>24</sup> Ceci s'est concrétisé par le projet CAF, par la mise en place du système « TRACER » au sein de la zone économique spéciale de Nkok et tout récemment (2021) par le nouvel outil de traçabilité « MINEF ». De même, les pays importateurs sont de plus en plus demandeurs de bois « labélisés ». Tout ceci devrait contribuer fortement à la fin de l'exploitation illégale. Il faut savoir que l'exploitation illégale sévit également dans d'autres domaines telles que la faune terrestre et aquatique, les minerais dont l'or, l'ivoire.

### Action 3 : appui au dispositif de lutte anti-braconnage de la société Precious Wood et CIB-OLAM

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C143	CEB Precious Wood	Conservation Justice	197	24/10/18	13/11/18	36 ois	28/10/21
Contribution PPECF € : 192 600			Budget total € : 335 850				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ R1 ENQUETES : Les enquêteurs et les informateurs collectent les informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre les grands braconniers et trafiquants de faune dans et en périphérie de la concession forestière PW-CEB mais aussi dans les centres de trafic de faune éloignés en fonction des informations récoltées.</li> <li>▪ R2 OPERATIONS : Le projet assiste les Eaux et Forêts, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et les forces de l'ordre dans l'interpellation des grands braconniers et trafiquants de faune et l'acheminement des plaintes devant les juridictions.</li> <li>▪ R3 ASSISTANCE JURIDIQUE : Le Projet dispose d'une cellule juridique qui aide au suivi des opérations et des cas en justice.</li> <li>▪ R4 INFORMATION : Le projet transmet des informations sur ses opérations aux organes de presse, ce qui constitue une mission d'éducation du et sert de moyen de dissuasion.</li> </ul>							

Dans le cadre de l'intervention [C143], de janvier à décembre 2020, un total de 19 missions d'investigations totalisant 49 jours d'enquêtes ont été organisées dans les zones de Lastourville, Koulamoutou, Okondja, Franceville, Moanda et Bambidie, base-vie de CEB. Ces missions ont permis d'identifier 51 trafiquants de faune ou braconniers importants.

Sept opérations<sup>25</sup> d'arrestations ont été menées, à Lastourville, Franceville, Koulamoutou et Moanda. Les équipes des forces de l'ordre et des Eaux et Forêts ont collaboré positivement avec les juristes et le coordonnateur des activités de Conservation Justice. Ainsi, un total, 18 trafiquants d'ivoire ont été placés sous mandat de dépôt et 34 pointes d'ivoire ont été saisies pour un poids total de 151 kg.

A noter, que depuis que la brigade faune Milole<sup>26</sup> a été mise en place en juillet en collaboration avec le responsable faune CEB, plus de 100 missions de surveillance ont été réalisées, 6 de sensibilisation et 12 de répression. Ces missions sont organisées par le chef de brigade faune et ses adjoints appuyés par le responsable CEB.

Tous ces délits sont enregistrés dans une base de données juridique. Le suivi des résultats de la brigade faune devrait par ailleurs être amélioré grâce à un meilleur système d'archivage par le géo-référencement des données<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> Les sept opérations ne sont donc pas toutes directement liées à la Concession CEB, mais les trafiquants arrêtés semblent également s'y approvisionner, au moins indirectement.

<sup>26</sup> La brigade Faune est basée à la sous-préfecture de Ndangui. Un bâtiment appartenant au Conseil Départemental de Mulundu a été mis à disposition, il a entièrement été réhabilité et muni de mobilier et de matériel informatique afin de le rendre opérationnel. L'achat d'un groupe électrogène grâce au projet et son installation par CEB dans les semaines à venir va permettre aux agents de travailler dans des conditions de travaux optimales. Le camp avancé des éco-gardes du Parc National d'Ivindo avait également été réhabilité en 2019 afin de permettre l'accueil de 6 personnes. Une salle de réunion munie d'un bureau y a été installée.

<sup>27</sup> Parmi les résultats de la brigade faune de juillet à décembre 2020, on peut citer la saisie de : 123 armes de chasse de calibre 12, dont 7 restituées ; 4 tronçonneuses dont 2 restituées ; 23 animaux chassés illégalement, et ayant été brûlés ; 61 cartouches de calibre 12.

#### Action 4: upgrading de la solution logicielle SMART de lutte anti-braconnage

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C150	Tous	WCS	199	12/12/18	22/03/19	18 mois	Sept. 20
Contribution PPECF € : 199 150			Budget total € : 289 067				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ réaliser des améliorations significatives du logiciel et à développer une gamme de nouveaux services qui s'appuient sur des algorithmes et des calculs d'intelligence artificielle, devant aboutir à la version 7 de SMART</li> <li>▪ Présentation du logiciel dans un atelier sous régional et suivi de formations, chez les concessionnaires contributeurs à cette nouvelle version.</li> </ul>							

Pour rappel, l'originalité de l'intervention « upgrading du logiciel SMART » [C150] consiste à rendre ce logiciel de lutte anti-braconnage, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant en y implantant, un module d'intelligence artificielle (AI), capable de traiter des milliers de données, jusqu'ici enregistrées, mais qui ne livraient sans doute pas toutes leurs évidences, faute de temps et d'outils statistiques qu'il faudrait leur appliquer. La nouvelle version de SMART rendra le logiciel plus efficient et sans doute même prédictif, dans l'évaluation de la pression de braconnage et corollairement, optimise es ressources LAB (patrouilles, véhicules, appui des brigades spécialisées, etc.).

#### Ligne 2.2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

##### Ligne 2.2.4 : lutte contre le VIH-SIDA (à l'échelle sous régionale)

#### Action : projet d'harmonisation, des interventions de lutte contre le VIH-Sida au sein des concessions forestières, dans le bassin du Congo.

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
	Tous	GFBC	202	12/12/18		18 mois	
Contribution PPECF € : 116 622			Budget total € : 116 622				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une plateforme sous régionale de concertation autour de la stratégie VIH/santé dans les entreprises forestières du bassin du Congo mise en place ;</li> <li>▪ un consensus créé pour l'adoption de la stratégie d'intervention VIH/santé dans les concessions forestières du bassin du Congo ;</li> <li>▪ au moins deux organisations patronales nationales accompagnées dans la mobilisation des ressources pérennes pour l'opérationnalisation de la stratégie VIH/santé au sein des entreprises forestières membres</li> </ul>							

Rappelons que dans la phase I du PPECF, une intervention a permis au Groupement de la filière bois du Cameroun (GFBC) de poursuivre son plan d'actions <VIH-SIDA> en faveur de la filière.

En phase II du PPECF, la pandémie du COVID-19 a priorisé une intervention vers un appui d'urgence aux entreprises certifiées FSC-FM, à travers une aide financière de 250.000 euros (cf. annexe 1 du 6<sup>ème</sup> rapport semestriel du PPECF).

Une seconde enveloppe de 250.000 euros a été ensuite accordée en date du 29 juin 2020, au bénéfice cette fois, des entreprises certifiées de niveau légal et des entreprises engagées dans le programme de coaching du PPECF (cf. annexe 1 du 6<sup>ème</sup> rapport semestriel du PPECF).

Aujourd'hui, le PPECF a sollicité l'UFIGA pour présenter au PPECF, un plan d'actions <VIH-Sida> où les entreprises certifiées ou sous coaching<sup>28</sup> seraient appuyées pour réduire le taux de prévalence chez les travailleurs mais aussi, chez les populations riveraines.

## Ligne 2.4 : Relations avec les communautés

### Ligne 2.4.3 : test de deux modèles pilotes agroforestiers, centré sur la cacaoyère, en zone de développement communautaire

#### Action : projet pilote d'appui au développement local par des éco-filières durables

n° DNO	Date envoi DNO	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	Date ANO	n° contrat	Durée prév.
n° 252	29/05/2020	Pallisco, CIB-Olam, CFT, et populations riveraines	ETICWOOD SL Gembloux AgroBio.Tech	<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>	12 mois
<b>Principaux résultats attendus</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un cadrage et un dimensionnement des projets pour chacune des zones d'étude ;</li> <li>▪ Une estimation de la réduction des émissions de CO2 liées au développement des projets agroforestiers axés sur le cacao est établie pour les concessions de Pallisco, CIB-Olam et CFT ;</li> <li>▪ Un business plan est produit en intégrant un fonds d'investissement potentiellement basé sur la finance climat pour chacun de ces projets ;</li> <li>▪ Le montage d'un projet de développement agroforestier au moyen de la finance carbone sera amorcé, si les précédents résultats sont validés.</li> <li>▪ Un guide pour le montage de projets agro-forestiers destiné aux entreprises forestières produit, en incluant la mise à jour de sources de financement potentielles, l'estimation de réduction des émissions par type de projet et l'actualisation des données financières pour le montage de business plan.</li> </ul>						

Le modèle concession certifiée impose aux compagnies forestières de mettre en œuvre un plan de développement au bénéfice des populations riveraines.

Dans le cadre de cette obligation<sup>29</sup>, un contrat [**C193**] a été conclu avec le bureau Eticwood, afin de valoriser, à travers un projet pilote, une filière cacao chez les compagnies CIB-Olam (Gabon), CFT (en RDC) et Pallisco (Cameroun), reposant sur un partenariat tripartite entre le secteur privé forestier, producteurs de cacao et des fabricants de chocolat intéressés à s'approvisionner en cacao « zéro déforestation », au sein de ces concessions certifiées.

Durant le premier trimestre 2021, le cadrage et le dimensionnement des projets s'est principalement traduit par la capitalisation des données disponibles, la cartographie des trois zones étudiées, la coopération avec les acteurs liés au projet SECODEV et la réalisation de questionnaires de diagnostic pour les missions de terrain. Ensuite, un protocole a été réalisé pour

<sup>28</sup> L'essentiel des entreprises bénéficiant d'un appui coaching du PPECF opèrent au Gabon.

<sup>29</sup> Le bureau Eticwood a transmis à la CgP les résultats d'une étude commanditée par l'ATIBT, centrée autour d'une méthodologie innovante d'intervention, dans la mise en place des petits projets agricoles pouvant apporter un complément de revenus aux communautés, grâce à une connexion directe avec le marché. Ainsi, suivant cette démarche, une filière cacao-café, pourrait aboutir, dans les concessions certifiées, à la mise en place d'une filière « bean to bar » totalement intégrée.

l'estimation de la réduction des émissions et la séquestration de carbone selon les scénarios de projets envisagés pour chaque pays d'intervention. D'après les premiers constats :

Chez Pallisco-Cameroun, la cacaoculture est déjà bien installée et continue à se développer. Il existe d'une part des cacaoyères anciennes éloignées en forêt qui ont été restaurées, et, d'autre part, des cacaoyères à proximité des villages qui ont été installées sur des jachères arborées ou des forêts secondaires. Les anciennes plantations sont rarement localisées dans les UFAs. Selon les villages/villes, les anciennes cacaoyères sont plus ou moins délaissées. A Mindourou par exemple, aucune n'est actuellement entretenue. Les jeunes jachères sont nombreuses à proximité des chefs-lieux : Mindourou, Lomié et Messok. Le manque d'espace réduit en effet le temps de rotation. Dans les petits villages de ces trois agglomérations, l'espace ne manque pas et donne place à une grande diversité de jachères. Il est donc possible de faire des plantations dans des jachères arbustives, plus fertiles.

A la CIB au Congo, le contexte ressemble à celui de Pallisco. Il existe également de vieilles cacaoyères qui sont restaurées en fonction de l'évolution des marchés du cacao. De plus, il existe de jeunes plantations arrivant à leur niveau de production maximal. Ces plantations datent du Programme national cacao qui a démarré en 2014 et qui a planté pas moins de 2800 hectares de cacaoyères. Les connaissances agricoles sont encore très limitées. La proximité de la frontière de la RDC engendre une pression démographique importante dans cette zone, et par conséquent, une pression importante sur les écosystèmes forestiers. Il y a donc une opportunité pour encadrer les populations locales et leur proposer des itinéraires agricoles moins dépendants de la rente forestière.

A la CFT, le cacao est presque absent de la zone d'étude. La structuration d'une filière passera donc par des plantations de cacaoyères agroforestières dans les zones de développement rural. Le choix du matériel végétal utilisé pour les cacaoyères sera donc d'une grande importance, notamment pour faire face aux maladies fongiques et obtenir de bons rendements. Dans ce cadre, un parc à bois devrait rapidement être constitué pour disposer d'une qualité génétique stable dans les cacaoyères.

S'agissant de la coopération, le partenariat initialement prévu avec Barry Callebaut, pour l'achat de fèves de cacao, a été remplacé par un nouveau partenariat avec le sourceur de cacao « Le Cercle du Cacao <sup>30</sup> » qui correspond mieux à l'échelle et aux objectifs de durabilité sociale et environnementale du projet pilote. De plus, des discussions sont en cours avec d'autres acteurs, notamment :

Au Cameroun,

- Rainforest Alliance proposent des consultants qu'ils ont formé pour encadrer les coopératives pour aller vers la certification.
- L'IRAD peut fournir des plants adaptés aux objectifs ciblés (cacaoyers résistants aux maladies, cacaoyers à hauts rendements, cacaoyers à caractéristiques organoleptique intéressantes et cacaoyers présentant des caractéristiques intermédiaires à ces derniers éléments). De plus, l'IRAD peut former les producteurs au traitement post-récolte.

---

<sup>30</sup> De plus, des discussions sont en cours avec d'autres chocolatiers (Galler, Puratos, Valrhona et le réseau Chocolatiers Engagés) pour envisager de futurs partenariats et assurer l'après-projet

- CONOPROCAM suit les coopératives sur le long terme (continue le suivi après la fin de projets). Aide à la structuration des coopératives (organisation interne, mise en place de champs école avec des « producteurs relais », etc.)
- Noé (ONG) pour l'achat des PFNL à travers une coopérative.
- ACEFA pour l'encadrement des villageois à l'échelle de l'exploitation. Intéressant pour avoir un impact global et avoir un impact sur les autres activités agricoles que la cacaoculture. Formations sur les bonnes pratiques agricoles (cacaoculture et autres cultures). Fourniture de matériel agricole. Aide à la structuration des producteurs.
- Le club « Chocolatiers Engagés » recherche un cacao de qualité qui est produit dans des conditions environnementales et sociales strictes, clairement définies dans leur charte. Ils ont déjà implémenté des centres d'excellence au Cameroun en partenariat avec le CICC (dont un visité durant la mission).

Au Congo,

- PPFNC : Projet Paysage Forestier Nord Congo
- Diamand : acheteur de cacao ayant presque le monopole du marché dans la zone d'étude
- Coopérative SOCOPAPE : Société Coopérative des Producteurs Agricoles de Pokola & ses Environs.

En RDC,

- APILAF : Association pour la Promotion des Initiatives Locales en Afrique Forestières
- Tropenbos : ONG internationale basée à Kisangani
- Acheteurs de fèves de cacao
- La Caben : concession de l'état de plus de 5000 ha dont 443 ha étaient autrefois valorisés en cacaoculture)
- INERA : matériel végétal sélectionné.

Et autres Bailleurs,

- GIZ : coopération Allemande pour le développement
- IDH, The Sustainable Trade Initiative
- AFD : Agence Française de Développement
- DUE : Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun
- AFD : Agence Française de Développement
- Nature Based Solutions : intéressé pour financer le projet et avoir la propriété des crédits carbone.

Enfin, des missions de terrain permettront de rencontrer d'autres acteurs de terrain et d'obtenir les données manquantes et pour terminer le dimensionnement, le cadrage des projets de filière cacao.

***Sur la question du carbone***

Une fois les surfaces déjà déboisées par l'agriculture (en limite des trois concessions pilotes CFT, CIB et Pallisco) cartographiées, le calcul des émissions évitées [grâce au projet] se fera en introduisant ces surfaces dans l'outil EX-ACT<sup>31</sup> développé par la FAO qui permet d'estimer l'économie en émissions de GES en amont du montage d'un projet<sup>32</sup>. <http://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/overview/en/> 

## **Ligne 2.5 : bénéfices générés par la forêt**

**Pour intensifier la production, trois interventions doivent être entreprises** : (i) mettre sur le marché des nouvelles essences dont les propriétés technologiques et de durabilité demeurent peu connues, (ii) valoriser de façon éco-efficace et directement sur les sites de transformation les co-produits actuellement non utilisés par l'industrie du bois et iii) accroître les taux de prélèvement :

- **Mettre sur le marché des nouvelles essences**

Rappelons que Dans le bassin du Congo, environ 5,3 millions d'hectares sont aujourd'hui certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC). La traduction des 10 principes du FSC en standards régionaux, précise que le gestionnaire doit maintenir les capacités de production des écosystèmes forestiers (indicateur 5.1.2). Dans cette optique, un taux de prélèvement est calculé pour chaque essence afin d'assurer la reconstitution du stock forestier au cours d'une rotation (entre 25 et 30 ans selon le plan d'aménagement). Bien que ce taux soit censé garantir la pérennité des ressources (critère 5.6), il n'est calculé que sur une seule rotation et une valeur de reconstitution inférieure à 100 % est tolérée par les législations forestières actuelles.

De plus, le faible taux de régénération de certaines essences ne permet pas la reconstitution du stock à long terme<sup>33</sup>. On assiste donc à une perte importante du potentiel de production de certaines essences forestières. Cette perte est très préoccupante pour deux raisons principales : i) la biodiversité forestière s'en trouve menacée car le cortège floristique et faunistique associé aux espèces exploitées est perturbé ; ii) elle met en péril la viabilité économique des entreprises<sup>34</sup>.

Les conséquences seraient multiples : (i) une diminution des superficies certifiées ; (ii) une possible remise en question du modèle de concession certifiée « Gestion durable », jugé « exemplaire » pendant deux décennies ; (iii) l'extension de pratiques d'exploitation non durables. Il est donc

---

<sup>31</sup> Il se présente sous la forme d'un fichier Excel dans lequel il faut encoder des superficies et préciser différents paramètres. Par exemple, pour le calcul des émissions évitées par une réduction de la déforestation, les données de base à encoder sont : surfaces déboisées, type de forêt déboisée, mode de conversion (avec ou sans brûlis) et type de végétation après déboisement. L'outil propose par défaut des valeurs issues du GIEC mais laisse la possibilité à l'utilisateur d'encoder des valeurs spécifiques à sa zone d'étude (appelées données de tier 2

<sup>32</sup> Pour ce qui concerne la société CFT en RDC, un potentiel important de séquestration de carbone sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares et potentiellement disponibles pour des plantations, sont en cours de cartographie. Une fois la surface disponible pour effectuer des plantations déterminée, il sera possible de calculer le CO<sub>2</sub> équivalent séquestré dans les plantations. Pour cela, l'outil EX-ACT, pourra être utilisé.

<sup>33</sup> Les ressources ligneuses au sein des concessions forestières s'épuisent et ce, d'autant plus que les espèces exploitées sont essentiellement héliophiles et souffrent de ce fait, d'un déficit de régénération (Ayous, Okan, Tali...).

<sup>34</sup> L'abandon récent des concessions certifiées de grands groupes (Wijma, Rougier) confirme la dégradation du compte d'exploitation des entreprises forestières, du bassin du Congo.

extrêmement urgent de garantir la viabilité des concessions forestières au-delà de la première rotation.

Actions du PPECF : cf. infra Ligne 2.5.6 <recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation>.

- **Sur l'intensification durable des prélèvements**

Il est évident que si le modèle industriel doit évoluer vers plus d'intensification, celui-ci ne pourra être accepté que s'il offre les garanties d'une durabilité suffisante et un impact réduit sur les émissions carbone.

Le PPECF concourt, par plusieurs interventions ci-dessous, à ces conditionnalités :

### **Ligne 2.5.2 : coaching (15 entreprises)**

#### **Action : appui aux entreprises dont coaching vers la certification**

L'intervention a pour principal objectif d'accompagner les entreprises non certifiées vers une certification de légalité (OLB, LS, TLV) puis éventuellement vers une certification de gestion durable plus exigeante mais potentiellement plus facilement valorisable sur le marché européen et asiatique (type FSC FM et PAFC Gabon/PAFC bassin du Congo dont le standard régional est finalisé).

Ce programme s'adresse donc en priorité à des entreprises qui ne se sont pas encore engagées dans le processus de certification et qui se caractérise aujourd'hui par :

- des difficultés ou des retards dans la stricte application de la loi et probablement moins aptes répondre à la totalité des exigences légales et de disposer de l'ensemble des documents et enregistrement nécessaires ;
- des manquements dans la mise en œuvre des normes d'exploitation à faible impact ou le respect des normes environnementales des ateliers mécaniques, la gestion des déchets, etc. ;
- un manque de ressources humaines en interne (trop large recours à la sous-traitance non ou mal maîtrisée sur le secteur de l'inventaire et de l'exploitation) ou à des postes clé (pas de responsable certification, pas de QHSE, pas de responsable social, etc.) ;
- le non-respect des exigences minimales en termes de condition de vie des travailleurs dans les camps forestiers (accès à l'eau, condition de logement, éducation) ou en matière de respect de santé/sécurité (EPI, accès aux soins, formation, procédures d'urgence, etc.) ;
- des difficultés récurrentes de communication/information avec les administrations (il s'agit de façon très majoritaire d'entreprises à capitaux asiatiques avec des cadres non francophone sur le terrain).

### **Bilan du semestre**

Le processus de coaching a été fortement perturbé par la pandémie de COVID 19 : les entreprises sont dans une situation économique délicate ce qui se traduit par une tendance à réduire les dépenses. Il y a également des difficultés logistiques, du fait de restrictions de déplacements au niveau international. La démarche de certification et les investissements à y concéder (en particulier la remise aux normes des ateliers, l'amélioration des bases vie, les achats d'EPI ou de

médicaments, le recrutement de personnel) peuvent ne plus être considérés comme prioritaires ou vitaux.

Cependant, les marchés de bois tropicaux semblent profiter d'un effet rebond, et on peut espérer une reprise des trajectoires de certification, dans le courant du second semestre 2021. Ainsi, l'entreprise BSO a été certifiée légalité suite à un audit réalisé en décembre 2020 par Bureau Veritas (certification OLB forêt et traçabilité). Il s'agit de la première entreprise sous coaching PPECF, à avoir obtenu son certificat.



Pour cette entreprise, l'accompagnement du PPECF va se poursuivre avec un objectif de certification FSC/PAFC dans un délai de 12 mois.

Par ailleurs, quatre avis de non-objection ont été reçus pour les sociétés suivantes :

- le groupe RIMBUNAN HIJAU comprenant les entreprises Bordamur-Toujours vert & SFIK (Gabon) offrant un potentiel de certification avoisinant les 400.000 ha [ANO n° 242] ;
- la société Bonus Harvest au Gabon, présentant un gain potentiel certifiable de 124.890 ha [ANO n° 246] ;
- l'entreprise Likouala Timber au Congo, présentant un gain certifiable de 595.948 ha [ANO n° 250] ;
- l'entreprise Mokabi au Congo, présentant un gain certifiable de 586.330 ha [DNO n° 251].

C'est donc environ 1,7 millions d'hectares supplémentaires qui sont entrés en coaching à compter du dernier trimestre de l'année 2020.

Au final, 29 entreprises sont inscrites pour un total de 8 630 000 ha dont 6 540 000 ha ont été diagnostiqués à ce jour (cf. tableau ci-après, p. 48). Le processus de certification est lui, engagé au sein de 12 entreprises représentant ensemble, 3 900 000 ha de concession forestière.

En résumé, malgré le retard évoqué plus haut, le processus de coaching suit son cours, notamment pour les premières entreprises admises :

- BSO est certifiée OLB et s'engage vers PAFC/FSC avec un soutien financier porté à 75% des dépenses éligibles. Un nouveau plan d'action est en cours de finalisation ;
- TTIB prévoit son audit en mai/Juin 2021 à la suite d'une visite intermédiaire du référent PPECF en fin d'année et un audit interne de TERE ;

- l'entreprise Bonus Harverst progresse malgré les difficultés de recrutement de personnel. Certains investissements importants ont été réalisés (station de potabilisation de l'eau par exemple). L'audit initial Legal source reste envisagé pour juin/juillet 2021 et l'OLB en fin d'année ;
- le groupe Rimbunan Hijau a annoncé quelques difficultés mais maintient le processus, tout comme les entreprises SEEF et SBL qui déroulent progressivement leur plan d'action. Les audits initiaux OLB restent prévus pour fin 2021/début 2022 ;
- ASI est toujours à l'arrêt dans son processus de certification. Le contrat avec le bureau d'étude accompagnateur a été rompu. La Cgp a encadré ce changement majeur. Ainsi, l'entreprise, si elle souhaite bénéficier d'un nouveau coach, devra accepter un bureau d'études qui sera désigné attributaire du marché, à l'issue d'une consultation compétitive.
- BSG /GWI s'est fortement mobilisé depuis quelques mois. Une mission de diagnostic TEREA conduite en février 2021 a permis d'examiner les modalités d'une reprise du processus de coaching. Certaines actions considérées comme préalables et nécessaire à l'accompagnement par PPECF ont été en partie finalisées (recrutement de personnel clé, arrêt de certaines pratiques en forêt, achat de premiers EPI). Un plan d'action réaliste et séquencé a été présenté. Il est en cours de discussion/validation par la CgP ;
- SEFCA a repoussé de quelques mois l'audit prévu en décembre 2020 pour des raisons d'insécurité politique sur le territoire. L'appui du bureau y d'étude a été prolongé à cout constant pour le PPECF, afin d'apporter les derniers éléments et d'assurer la réalisation d'au premier audit début du 2<sup>ième</sup> trimestre 2021 ;
- LIKOULA TIMBER a accueillis son VIE en septembre 2020. Le plan d'action est mis en œuvre de façon rigoureuse. L'audit OLB qui reste prévu fin 2021 ;
- ROUGIER MOKABI avance très lentement avec des investissements repoussés dans l'attente d'un soutien financier du groupe.

A noter que l'entreprise CFT en RDC, qui visait l'obtention d'une certification FSC-FM sur 469.574 ha, y renonce provisoirement en raison de l'impact possible de la motion FSC n° 65 dans sa concession.

### **Fonctionnement du coaching**

Les référents nationaux PPECF prolongent leurs activités au Gabon (à temps plein), en RDC et RC (à temps partiel). Leur mission principale consiste : i) à suivre la mise en œuvre du plan d'action les entreprises en coaching à travers des contacts réguliers avec les Directions Générales et les bureaux d'études et via des missions de terrain régulières ; ii) à appuyer les inscriptions de nouvelles entreprises au processus et (3) représenter le projet PPECF.

Sur les six derniers mois, un travail important a également été mené pour réaliser des analyses réputationnelles de nouvelles entreprises candidates afin d'éviter d'appuyer une entreprise qui aurait des pratiques illégales ou prêtant à controverse. Cette analyse réputationnelle est conduite essentiellement par les référents PPECF et repose sur la collecte des données liées à la légalité de l'entreprise (inscriptions, déclarations ; attestations fiscales...) son organisation (activité de l'entreprise dans le pays et de ses filiales éventuelles y compris à l'étranger), l'origine et la détention du capital, la situation vis-à-vis des contrôles réalisés par les administrations (en particulier les Eaux et Forêt). Cette analyse réputationnelle est aujourd'hui réalisée avant tout diagnostic.

Suite à la pandémie du COVID-19, les experts du PPECF n'ont pas pu se rendre sur le terrain pour y conduire les diagnostics. Une méthode de « diagnostic à distance » a donc été construite sur le modèle des « desk audit FSC/ISO ». Cette procédure permet au référent national PPECF de mener les opérations de terrain avec l'appui distancié de l'expert PPECF (réunion de débriefing journalier pendant la mission de terrain et co-construction du plan d'action et du rapport). Ce diagnostic à distance a été mené chez PROSPER SARL en janvier 2021, six autres diagnostics en attente seront programmés dans les prochains mois 2021 au Gabon.

Le suivi des plans d'actions, à travers les fiches navette, les réunions virtuelles et régulières par avec les bureaux d'études, les interventions des points focaux PPECF, etc.), reste néanmoins très chronophage et demande beaucoup d'efforts d'analyses au fil de l'eau et de consignation des données. De plus, elle n'est pas efficace pour disposer en temps réel, d'une vision actualisée et des données agglomérées fiables, objectives comparables entre les entreprises et entre les pays. Le Consultant a donc sollicité une expertise court terme, sur son contrat, pour formaliser une plateforme numérique de mise à disposition de l'information et de suivi des plans d'actions qui a été proposée au financement de la KfW [DNO n° 269].

## Perspectives

Malgré la pandémie, la dynamique au Gabon reste soutenue. Néanmoins, suite au glissement du délai accordé aux entreprises pour se faire certifier, certaines entreprises qui s'étaient inscrites en 2020 semblent se (re)mettre en position d'attente.

Pour contrer cette éventualité, la CgP a adressé un courrier à tous les binômes <entreprise x coach> pour leur signifier que chaque avenant de six mois sur le délai d'exécution, serait frappé d'un abattement de 10 % en 10 % sur le taux d'intervention du PPECF aux coûts des plans d'actions.

Par ailleurs, pour le cas spécifique du Gabon, les entreprises qui se sont inscrites récemment et celles à venir sont aussi de petites entreprises avec des concessions entre 80 000 ha et 100 000 ha (cas par exemple de SFBT ou de Wood BOIS). Se pose donc la question de la possibilité de telles entreprises de pouvoir disposer de la masse critique pour amortir les investissements (achats d'EPI, hygiène des bases vies, etc.) et assumer les nécessaires changements techniques et organisationnels. Afin de mieux prendre en compte ce paramètre, la CgP PPECF étudie la faisabilité de faire réaliser<sup>35</sup>, en parallèle des diagnostics, un compte d'exploitation prévisionnel, des futures entreprises candidates au coaching.

Pour ces entreprises, le recours à la certification de groupe doit être un axe à privilégier, ce qui suppose d'avoir un gestionnaire commun et reconnu comme tel. Cette possibilité serait sans doute envisageable pour des entreprises de la GZES de Nkok.

Sur les autres pays, aucune nouvelle inscription n'a été enregistrée en 2020 et il est probable que la situation n'évoluera pas en 2021. Le potentiel de développement de la composante Coaching du PPECF reste aujourd'hui très centré sur le Gabon. Cependant, le développement du PAFC Bassin du Congo pourrait modifier éventuellement la situation, notamment au Cameroun où beaucoup d'entreprises certifiées OLB pourraient chercher à s'engager dans ce schéma de certification. La RDC pourrait également s'engager vers une certification PAFC où le concept IFL n'est pas intégré.

---

<sup>35</sup> Par un cabinet comptable (à contractualiser via une consultation au Gabon).

pays	entreprise	surface	intérêt et contact	inscription	diagnostic	DNO PPECF	avis NO	AT	situation	visite intermédiaire	visite préalable audit	certif légalité	certif	
Gabon	SOMIVAB	147 668	oui	1	janv-18	12/02/2018	18/04/2018	TEREA	En attente decision de l'entreprise d'aller vers FSC/PAFC			TLV	TLV	
	SBL	326 985	oui	1	avr-18	31/05/2018	8/10/2018	GFEC	accompagnement en cours					
	BSO	183 100	oui	1	mai-18	01/02/2019	13/03/2019	TEREA	certificat OLB obtenu. Prolongation de l'accompagnement vers PAFC/FSC			OLB	OLB	
	TTIB	239 429	oui	1	mars-18	18/05/2018	5/08/2018	TEREA	accompagnement en cours			OLB		
	ASI	206 615	oui	1	sept-18	16/10/2018	13/12/2018		arrêt du processus, en attente d'une nouvelle contractualisation avec un BE			OLB		
	SEFF	438 005	oui	1	févr-19	25/04/2019	5/06/2019	GFEC	accompagnement en cours			OLB		
	BORDAMUR Gpe RH	154 450	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours			OLB		
	TOUJOUR VERT Gpe RH	110 737	oui	1	sept-19	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours			OLB		
	SFIK Gpe RH	134 290	oui	1	févr-20	22/11/2019	06/08/2020	GFEC	accompagnement en cours			OLB		
	CIPLAC Gpe RH	202 850	oui						Suspension diagnostic, voir travail au niveau de BG, TV et SFIK d'abord					
	GWI	430 528	oui	1	déc-19				TEREA	visite complémentaire TERE. Reprise du processus en attente validation PPECF			LS	
	BSG	201 606	oui	1					TEREA	visite complémentaire TERE. Reprise du processus en attente validation PPECF			LS	
	Bonus Harvest	128 000	oui	1	déc-19	01/02/2020	09/04/2020	BFC	accompagnement en cours			LS		
	EGG	256 683	oui	1	févr-20	30/03/2020	13/05/2020		Abandon du processus par l'entreprise			OLB		
	SAF Gpe SUNLY/SUNRY	181 902	oui	1	A programmer				TEREA					
	SERN Gpe SUNLY/SUNRY	142 754	oui	1	A programmer				TEREA					
	HONGLING WOOD Gpe S	209 153	oui	1	A programmer				TEREA					
	CORAWOOD UFA 03	235 592	oui	1	A programmer				TEREA ?	litige CAF réglé. En attente de reprogrammation				
	SFBT	91 682	oui	1	A programmer				GFEC	analyse réputationnelle faite, en attente de contractualisation avec BE				
	RFM		oui											
	PROSPER SARL	82 985	oui	1	janv-21				BFC ?	en attente contractualisation et du règlement contrôle CAF février 2021			OLB	
	WOOD BOIS	100 180	oui	1	avr-21				??	analyse réputationnelle faite, Diagnostic prorammé, en attente de contractualisation avec BE			OLB	
	KHLL	380 489	oui	1					GFEC	analyse réputationnelle faite, en attente de contractualisation avec BE			OLB	
	GSF	102 874	oui	1					??	Analyse rép en cours				
	FG SARL	78 090	oui	1										
	FTC		oui											
TBNI	409 326	oui												
RCA	TIMBERLAND		oui						démarrage OLB seul			OLB		
	SEFCA	721 419	oui	1	juil-18	24/11/2018	13/12/2018	FRM	accompagnement en cours			OLB		
R. Congo	SEFYD	547 026	oui	1					relance timide en sept. 2020 par l'entreprise non finalisée					
	SIFCO	621 120	oui	1	janv-19				Abandon du processus par l'entreprise					
	ASIA CONGO	803 403	oui	1	mars-19	03/03/2020		TEREA	contractualisation BE en cours après AO. Analyse reputationnelle non finalisée/manque d'info de l'entreprise			OLB		
	ROUGIER Makabi	586 330	oui	1	févr-20	09/04/2020	13/05/2020	BFC	accompagnement en cours			LS		
	LIKOUALA TIMBER	525 500	oui	1	janv-20	08/05/2020	13/05/2020	FRM	accompagnement en cours			OLB		
RDC	IFCO	205 608	oui	1	juin-19			BFT/TFM?	arrêt de la dynamique par l'entreprise				LS	
	BOOMING		oui						PA non encore validé			OLB		
	CFT	236 822	oui	1	déc-19	28/02/2020			en attente decision de l'entreprise/ IFL				LS	
Cameroun	SOBOCA	40 368	oui						en attente volonté entreprise					
	DINO et fils	260 794	oui						en attente volonté entreprise					
<b>TOTAL contacté</b>		37												
<b>TOTAL inscrit</b>		31												
<b>Total diagnostiqué</b>		20												
<b>Total démarré</b>		12												
<b>Total certifié légalité</b>		4												
<b>Total certifié FM</b>		0												

SITUATION AU 31/03/2021

## Ligne 2.5.4 : formations EFIR

### Action : développement et promotion d'outils innovants de formation EFIR

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C156	Tous	BFC/ FF REPAN/ TFM	198	21/01/19	7/02/19	14 mois	Avril 2020
Contribution PPECF € : 75 728			Budget total € : 126 200				
Principaux résultats attendus							
Formation en abattage contrôlé et directionnel Formation à la construction d'ouvrages d'art et de routes							

Pour rappel, le reliquat budgétaire de l'intervention, a permis d'établir un avenant pour réviser le module e-learning « sécurité à l'abattage »<sup>36</sup> et de proposer une refonte complète du module (Cf. § infra Ligne 2.7.3b : module de e-learning EFIR).

## Ligne 2.5.6 : recherche appliquée et amélioration des normes nationales d'exploitation

### i) Identification de nouvelles essences

#### Action 1 : promotion des LKTS<sup>37</sup>

n° DNO	Date envoi DNO	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	Date ANO	n° contrat	Durée prév.
n° 268	01/10/2020	CBG	Emmanuel GROUTEL/ CBG	15/01/2021	C222	12 mois
Principaux résultats attendus						
<ul style="list-style-type: none"><li>Faciliter la mise sur le marché du Gombé, issu de forêts gérées durablement et dont la ressource est garantie en quantité et renouvelabilité ;</li><li>Communiquer aux industriels et consommateurs les véritables propriétés du Gombé ;</li><li>Améliorer l'approche marketing de ce matériau.</li></ul>						

Pour finaliser l'OS 1 <Amélioration du module e-learning « abattage » TFM-Consulting, va procéder dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre, à la validation des 5 leçons produites et des quiz associés, en revérifiant chacune des séquences des leçons revues (cf. exemples p. suivantes).

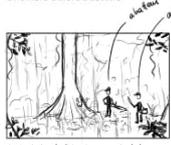
Pour le démarrage de l'OS 2, BFConsult a transmis à son studio 3D partenaire, les premiers story boards, étape préalable pour débiter, courant du mois d'avril, les films d'animation.

<sup>36</sup> Indissociable des pratiques EFIR.

<sup>37</sup> Lesser know timber species.

## Abattage - Partie 1 : Décision

Avant l'arrivée : observation du piquet avec encoches qui indique la direction à suivre et le nombre d'arbre à abattre



A. Arrivée de l'équipe au pied de



B. Vérification du numéro



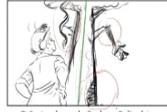
C. Analyse de l'environnement



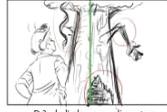
D1. Analyse de l'arbre Contreforts



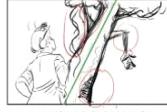
D.bis. Arbre sondé



D2. Analyse de l'arbre Cylindrique



D3. de l'arbre gros diamètre



D4. Analyse de l'arbre penché



E. Direction de chute



Arbre encroûé



Figure 18: Avant interventions sur le module

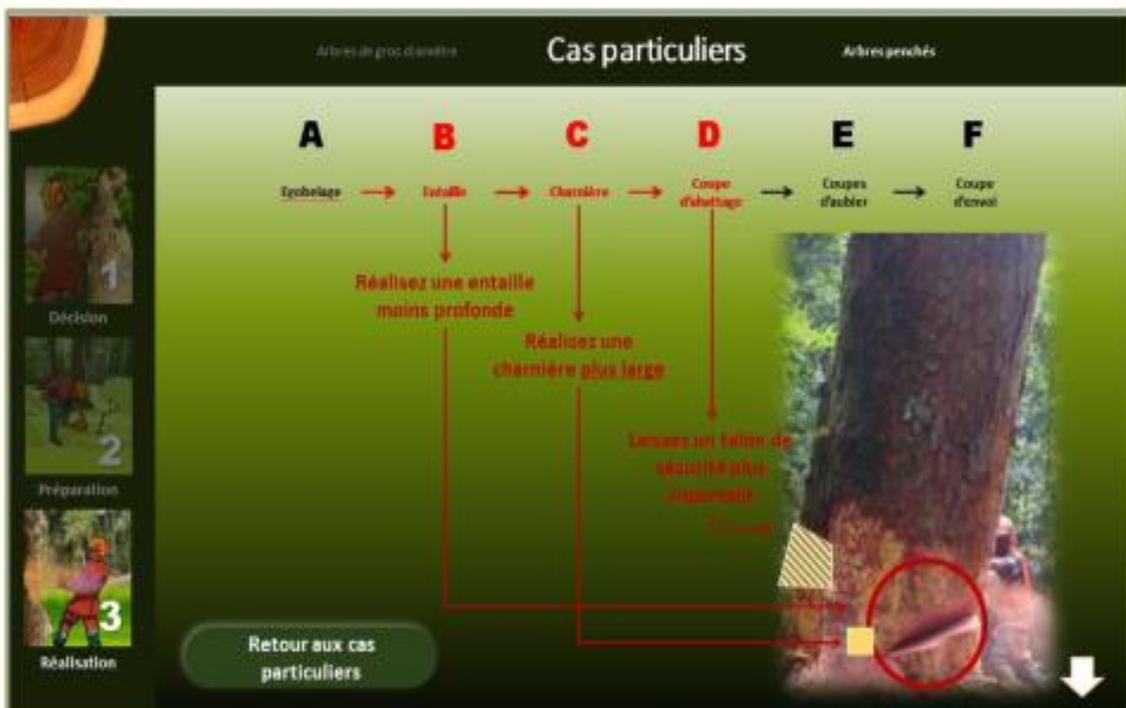


Figure 19: Après intervention (Contenu restructuré sous forme d'un schéma, Structure de la leçon rappelée par des bandeaux)

Leçon 2 : La tronçonneuse

La  
tronçonneuse  
en résumé





**Type de bois à couper :**  
dur ou tendre

**Bon affûtage = coupe...**

- Rapide
- Régulière
- Sécurisée

↓

Figure 24: Avant intervention sur le module

Leçon 2 : La tronçonneuse

La  
tronçonneuse  
en résumé

## L'affûtage de la chaîne

**1- Stabiliser le guide chaîne**



Étau

**2- Affûter les dents de la chaîne**



Lime à 90°  
du guide



Même angle d'affûtage  
pour toutes les dents.

**3- Contrôler les  
limiteurs de profondeur**



Calibre d'affûtage



Limer les limiteurs si besoin



Bon affûtage  
= copeaux



Mauvais affûtage  
= sciures

↓

Figure 25: Après intervention (résumé clarifié mettant en évidence les points clés de la leçon)

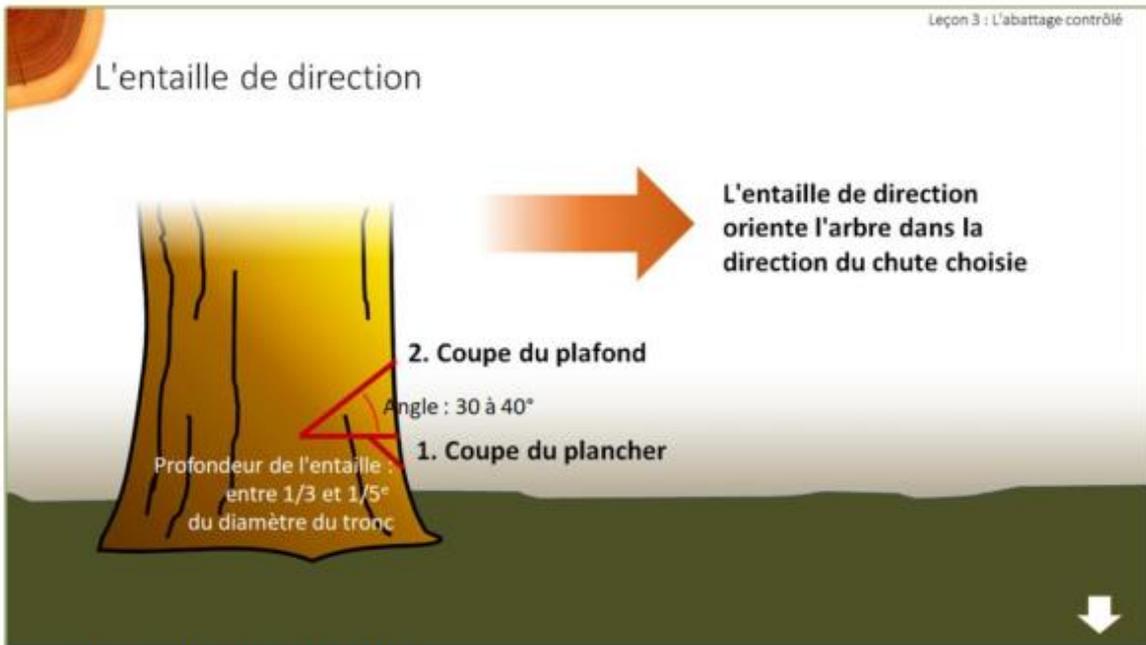


Figure 10: Avant intervention sur le module



Figure 11: Après intervention (Images remplacées par de nouveaux dessins et structure de la leçon rappelée par des bandeaux illustrés sur les bords)

Ligne 2.6.1: Etude d'impacts environnemental et social

**Action 1 : impact de la certification sur la conservation de la faune**

Développement d'un argumentaire propice à la certification (étude conjointe WWF-Université d'Utrecht)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C146	Tous	WWF	206	18/11/18	19/12/18	48 mois	Nov. 2022
Contribution PPECF € : 90 000			Budget total € : 429 250				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une analyse comparative de l'efficacité de la conservation de la faune entre les forêts certifiées FSC et les forêts non certifiées FSC</li> <li>▪ une boîte à outils de méthodes de surveillance de la faune, en présentant leurs avantages et inconvénients respectifs pour les sociétés forestières.</li> </ul>							

A travers ce travail de doctorat [C146] menée conjointement par le WWF et l'Université d'Utrecht, il va pouvoir être démontré, que la certification a certainement une incidence bénéfique et significative sur la biodiversité. Cette démonstration viendra compléter l'étude du CIFOR qui avait déjà conclu, très positivement sur la valeur sociale des concessions certifiées FSC-FM<sup>38</sup>.

Principaux nouveaux résultats atteints au 31 mars 2021 :

- un article sur la classification des pièges photographiques semi-automatisés a été publié dans la revue «Methods in Ecology and Evolution». L'article est disponible sur <https://www.scilit.net/article/4f8f03901d778996ab5e852881f4b907> 
- sur base de données acoustiques recueillies dans le sanctuaire de Mefou, un algorithme de reconnaissance automatique (Interspeech 2021), est en cours de construction Le pilote<sup>39</sup> est disponible sur <https://arxiv.org/abs/2101.10390>; 
- 650 000 images de pièges photographiques ont été annotées ;
- 72 caméras + 20 enregistreurs audio ont été installés dans deux entreprises forestière non certifiées FSC au Congo. Les données seront analysées courant juin 21.  
72 caméras + 20 enregistreurs audio ont été installés dans les deux premières entreprises forestière certifiées FSC au Congo. Les données seront analysées courant juin 21.

## Action 2: de l'Inventaire au plan de gestion de la faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)

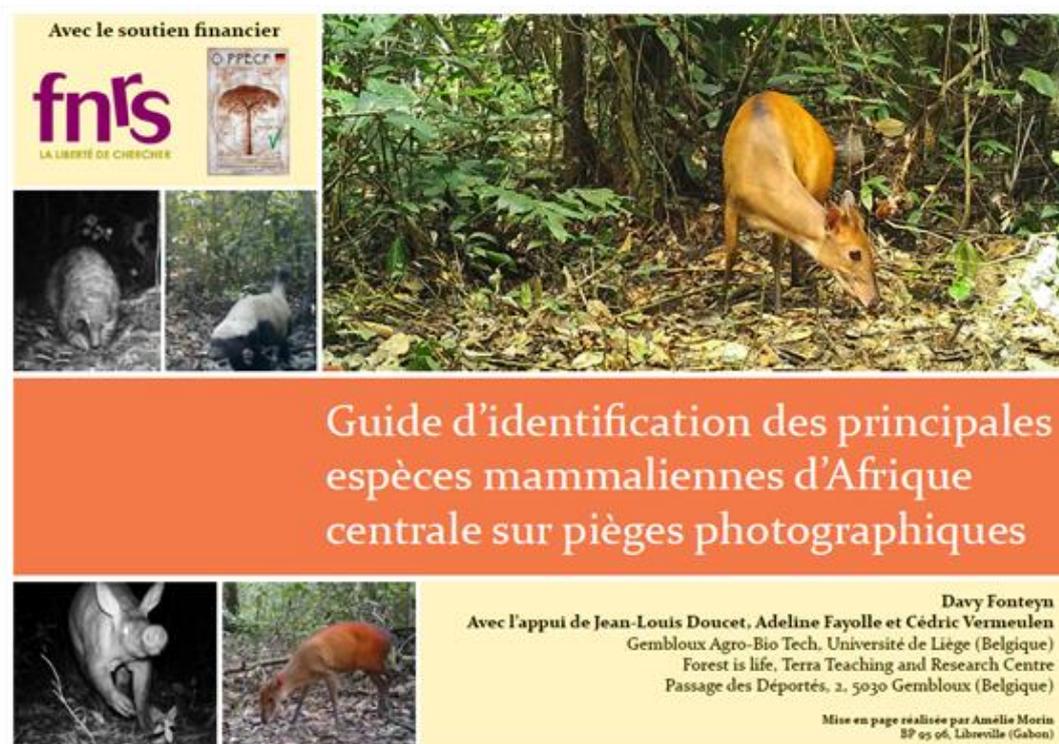
De plus, un doctorant à l'Université de Liège Gembloux-Agrobiotech [C132 & C134] a procédé à un état des lieux des méthodes d'inventaires et des mesures de gestion de la faune, afin d'identifier les pratiques les plus pertinentes dans le contexte des concessions forestières.

<sup>38</sup> <https://www.cifor.org/library/4487/social-impacts-of-the-forest-stewardship-council-certification-an-assessment-in-the-congo-basin/?pub=4487>

<sup>39</sup> Automated classification of animal vocalisations is a potentially powerful wildlife monitoring tool. Training robust classifiers requires sizable annotated datasets, which are not easily recorded in the wild. To circumvent this problem, we recorded four primate species under semi-natural conditions in a wildlife sanctuary in Cameroon with the objective to train a classifier capable of detecting species in the wild. Here, we introduce the collected dataset, describe our approach and initial results of classifier development. To increase the efficiency of the annotation process, we condensed the recordings with an energy/change based automatic vocalisation detection. Segmenting the annotated chunks into training, validation and test sets, initial results reveal up to 82% unweighted average recall (UAR) test set performance in four-class primate species classification.

Ce travail a permis d'éditer un guide d'identifications des principaux mammifères d'Afrique par pièges photographiques.

En outre, une boîte à outils détaillée, disponible sous la forme d'un site web (en construction), fournira aux gestionnaires forestiers les clés pour mettre en place un inventaire faune par pièges photographiques. L'interface contiendra différents onglets qui visent à décrire la technologie des pièges photographiques et à orienter les concessionnaires vers le matériel adéquat (1); à établir le design du dispositif de monitoring avec un tutoriel SIG (2); à calibrer en termes de coûts et d'effectif les missions d'installation et de récupération des pièges (3); à décrire l'installation du pièges sur le terrain pas à pas (4); à gérer le retour et l'archivage des données (5); à identifier les espèces via un guide reprenant les espèces les plus difficile à identifier (6) et finalement en proposant une application permettant d'automatiser le traitement de données d'inventaire par pièges photographiques facilitant la conformité aux exigences du standard FSC-FM.



### Action 3 : évaluation de l'impact de l'éléphant de forêt sur les massifs forestiers

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C162	Tous	Gembloux Agro Biotech	215	30/04/19	21/06/19	48 mois	Mai 2023
Contribution PPECF € : 100 826			Budget total € : 259 588				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les impacts de l'exploitation forestière sur les densités, les déplacements et les activités des éléphants sont quantifiés ;</li> <li>▪ l'influence de l'exploitation sur la répartition spatiale des graines dispersées par l'éléphant et le devenir de celles-ci est déterminée ;</li> <li>▪ les dégâts occasionnés par les éléphants aux essences commerciales (Okan, Moabi, Douka) et aux plantations sont quantifiés et des moyens de les limiter sont testés ;</li> </ul>							

- une étude de la faisabilité d'un tourisme de vision centré sur l'éléphant dans une concession certifiée est disponible.

Enfin, l'intervention ELEFOR (C162<sup>[1]</sup>) examine en détail les interactions éléphants-exploitation forestière certifiée. Elle vise plus spécifiquement à répondre aux questions suivantes : (i) l'exploitation, et plus particulièrement, les pistes de débardage, modifient-elles les densités et les déplacements d'éléphants dans le temps et dans l'espace ? (ii) les graines dispersées par l'éléphant bénéficient-elles de meilleures conditions de développement dans les zones modifiées par l'exploitation ? (iii) quelle est l'ampleur des dégâts occasionnés aux arbres commerciaux et aux plantations ? (iv) est-il possible de mettre en œuvre des méthodes efficaces de lutte contre ces dégâts.

Les activités terrain menées ces deux dernières années ont permis de récolter de nombreuses données. Un inventaire par pièges photographiques a été réalisé dans trois assiettes annuelles de coupe (AAC) adjacentes de la concession forestière CEB-PW, située au Gabon.

L'une d'elle est en cours d'exploitation et un nouvel inventaire après l'exploitation permettra de comparer l'évolution des abondances relatives d'éléphants dans les trois AAC. Des inventaires acoustiques et par pièges photographiques sont également en cours au sein de la concession forestière SEFAC (Cameroun), dans deux AAC présentant des historiques d'exploitation différents.

Pour déterminer l'importance de l'éléphant par rapport à d'autres espèces dans la dispersion d'essences<sup>40</sup> d'intérêt, des pièges photographiques ont été disposés au pied de 4 moabi, 7 douka, 2 mambodé et 3 pao rosa en fruits. Par ailleurs, des images obtenues dans le Parc National de la Lopé ont permis d'identifier le potamochoère (*Potamochoerus porcus*) et le mandrill (*Mandrillus sphinx*) comme disperseurs secondaires, en raison de leur prédation de graines dans les fèces d'éléphants.

Sur les dégâts aux arbres, 331 écorcements ont été caractérisés le long de 72 km de transects à la CEB-PW et des échantillons d'écorce de 11 essences sont actuellement analysés pour identifier d'éventuelles molécules attractives pour les éléphants.

S'agissant de l'impact de l'éléphant dans les reboisements, 172 trouées d'abattage reboisées en 2020 ont été visitées pour en évaluer l'ampleur. En outre, 91 trouées ont été reboisées selon trois modalités: 25 trouées "témoin" avec 9 plants de douka dans chacune d'elles, 25 trouées avec 9 plants de douka sur lesquels un répulsif à base de piment et de résine d'okoumé a été appliqué et 41 trouées comportant un mélange d'espèces (3 douka, 3 tiama et 3 doussié par trouée).

Le maillage de pièges photographique devrait livrer ses résultats courant juin 2021.

---

<sup>40</sup> Les plantules se développant dans 318 crottes d'éléphant ont été décrites et plus de 500 graines ont été collectées. Une partie d'entre elles ont été semées en pépinière afin d'évaluer des taux de germination.

## Ligne 2.7.4 : La vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts

### Action 1: soutien au Programme P3FAC (ATIBT)

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
Protocole C133	Tous	Nature+	172	19/03/18	NA	NA	NA
Contribution PPECF € : 150.415 €			Budget total € : 199.815 €				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OS1 : améliorer le suivi-évaluation des plans d'aménagement dans les concessions forestières et la gestion de la faune ;</li> <li>▪ OS2 : capitaliser et vulgariser les connaissances nouvellement acquises sur la dynamique forestière, en matière de sylviculture et sur les techniques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) afin d'améliorer l'aménagement et l'exploitation industrielle des forêts du bassin du Congo ;</li> <li>▪ OS3 : appuyer les administrations compétentes pour une prise en compte des innovations en termes de gestion durable des forêts dans les réglementations forestières.</li> </ul>							

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C132 & C134	Tous	Gembloux Agro Biotech & Nature +	183	20/07/18	2/10/18	30 mois	20/03/
Contribution PPECF € : 57 500 & 95 000			Budget total € : 247.900				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise au point d'une méthode d'inventaire de la faune novatrice, efficiente et répliquable sur base de pièges photographiques.</li> <li>▪ Elaboration d'un guide technique décrivant les meilleures pratiques pour la gestion de la faune dans les concessions forestières.</li> <li>▪ Evaluation du potentiel de conservation des concessions certifiées en comparaison avec d'autres affectations des terres (aires protégées, finages villageois).</li> </ul>							

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C185 & C186	Tous	Nature+/ Gembloux Agro-Bio Tech	220	6/05/20	4/06/20 28/09/20	42 mois	16/11/2
Contribution PPECF € : 335 060 & 229 236.			Budget total € : 403 125 & 508 949				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans un premier temps, des fiches techniques par espèce d'arbres seront élaborées. Ces fiches techniques seront disponibles en libre accès sur Internet via une base de données web ;</li> <li>▪ Ce projet vise à terme la description de 500 espèces, ce qui correspond à la richesse moyenne d'une forêt d'Afrique centrale (arbres de plus de 10 cm de diamètre, concession de l'ordre de 300.000 ha). Pour la mise en œuvre du projet GAAC, ces espèces peuvent être priorisées en plusieurs catégories selon la disponibilité des données les concernant et la priorité des besoins des parties prenantes.</li> </ul>							

- **Volet 1** : amélioration de la gestion de la faune et du suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement dans les forêts de production d'Afrique centrale par l'édition d'un guide pratique « faune »<sup>41</sup> [C132 & C134]. Ce volet est en interaction avec les interventions citées à la ligne 2.6.1 « Etude d'impacts environnemental et social » ci-dessus.



Ainsi, en collaboration avec l'équipe scientifique de <Forest is life> de la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège), Nature+ a publié en cette fin d'année 2020 un ouvrage intitulé « *Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune - Guide technique à destination des gestionnaires des forêts de production d'Afrique centrale* ». Ce guide constitue un outil opérationnel destiné à appuyer les exploitants des forêts d'Afrique centrale dans l'amélioration de leurs pratiques en termes de gestion de la faune, et les accompagner dans une éventuelle démarche de certification de légalité ou de durabilité. A ce titre, il peut influencer positivement la gestion de millions de km<sup>2</sup> de forêt dense.

Le livre, édité par les Presses Agronomiques de Gembloux, est aujourd'hui disponible en libre accès à l'adresse : <http://hdl.handle.net/2268/253115>. 

- **Volet 2** : le contrat [C133] consiste en la rédaction d'un guide de capitalisation et de vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du Bassin du Congo. Il vise à pallier l'absence d'un ouvrage de vulgarisation des itinéraires sylvicoles d'essences commerciales du Bassin du Congo.

Ce projet survient dans un contexte de demande accrue d'un tel document <sup>42</sup>:

A fin mars 2021, on peut estimer à environ 90% le niveau d'achèvement de l'ouvrage, qui est organisé suivant une table des matières comprenant:

- les chapitres techniques généraux (environ 150 pages) décrivant de façon pragmatique tous les stades en amont de l'entretien des plantations ;
- un chapitre dédié à la description de l'itinéraire spécifique de 50 essences (2 pages par essence, soit 100 pages d'itinéraire sylvicole) ;
- un chapitre synthétisant les recommandations des essences adaptées à chaque type forestier ;
- un chapitre consacré à l'estimation des coûts et retours sur investissements des plantations d'essences tropicales.

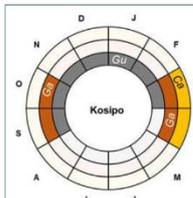
<sup>41</sup> Malgré la publication de nombreux documents traitant des méthodes d'inventaires et de suivi de la faune, il n'existait pas d'outil opérationnel facilement adoptable par les exploitants forestiers. Pour pallier ce manque, un état des lieux des méthodes d'inventaires et des mesures de gestion de la faune mises en place dans les concessions d'Afrique centrale a été réalisé. En particulier, les pratiques des exploitants certifiés FSC ou dont la gestion de la faune est reconnue, ont été analysées et traduites sous forme de fiches techniques dans un guide technique opérationnel qui rejoindra la future boîte à outils du PPECF en préparation.

<sup>42</sup> i) En effet, la COMIFAC intègre dans ses objectifs opérationnels les besoins en reboisement forestier, conformément aux contraintes émanant des Etats d'Afrique Centrale ; (ii) dans divers pays de la région, l'Etat encourage fortement, voire, contraint les concessionnaires forestiers à procéder à des reboisements annuels ; (iii) à l'échelle des concessions forestières, les gestionnaires forestiers prennent conscience de la réduction des stocks futurs et initient divers essais sylvicoles ; (iv) les tentatives de plantation à grande échelle sont généralement freinées par l'inexistence d'un document décrivant de façon pragmatique et synthétique les démarches sylvicoles appropriées.

## Kosipo *Entandrophragma candollei* Harms



### Fructification, collecte et stockage des semences



#### Période et rythmicité de la fructification

- Très variable d'une contrée à l'autre, généralement après les saisons sèches
- Fructification annuelle ou semestrielle



#### Stockage des semences

- 1-2 semaines à température ambiante
- Conservation pendant 2 ans au réfrigérateur (4-5°C)



#### Abondance de la fructification

Abondance variable : faible à moyenne – Collecte aisée autour des semenciers (mais semenciers souvent rares)

#### Diamètre de fructification

DF<sub>50%</sub> = 90 cm / Pokola, Congo

### Education en pépinière

- **Prétraitement** : non
- **Semis** : en sachet sur mélange classique de substrat, en suivant les normes pour les graines ailées
- **Pouvoir germinatif moyen** : 70% (65-75%)
- **Conduite des plants**
  - Conduite aisée en pépinière, sans précautions ou attentions particulières
  - Levée rapide : dès 1 semaine
  - Croissance très lente : 30 cm à 10-12 mois
  - Plantation à une hauteur recommandée d'au moins 50 cm, voire un peu plus



Fruits et feuilles de kosipo ©JFG



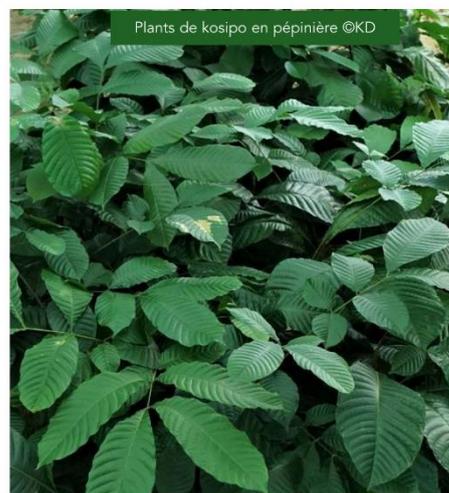
- Forêt dégradée / Végétation sempervirente
- Parc-forêt / Végétation sempervirente
- Sous-bois / Végétation de transition

## Performances en plantation



## Recommandations

- Espèce des forêts sempervirentes à semi-décidues, le kosipo préfère les sols fertiles avec une bonne capacité de rétention en eau.
- La croissance reste moyenne dans différents habitats (parc-forêts, forêt dégradées), et reste stable durant de nombreuses années.
- Le port vigoureux favorise la survie de l'espèce.
- L'ombrage moyen aurait un impact positif.
- Le kosipo est le seul des *Entandrophragma* qui convienne à la majorité des environnements et fournisse des résultats intéressants.
- Les plantations monospécifiques sont à éviter autant que possible.



La version définitive du manuscrit est en cours de mise en forme finale L'impression du guide est prévue pour fin mai 2021.

Toujours dans le cadre du volet 2, les contrats [C185 & C186<sup>43</sup>] ont pour objectif de produire un guide sur les arbres d'Afrique centrale, complet et facile d'utilisation, pour faciliter les inventaires, en informant les concessionnaires, sur la phénologie des essences, leur dispersion, leurs usages, leurs importances pour les communautés locales, pour la faune, etc. de manière à optimiser la gestion forestière selon les critères de la certification durable. A noter que ce guide, en détaillant également les propriétés technologiques des bois, a aussi pour but d'appuyer la promotion commerciale de nouvelles essences. Il vise à terme la description de 500 espèces.

Cette intervention est structurée en quatre phases, représentant chacune un ensemble de livrables à produire :

- phase 1 : développement d'une base de données Web et élaboration de 140 fiches descriptives d'essences de référence ;
- phase 2 : élaboration de 60 fiches descriptives complémentaires d'espèces commerciales pour les 5 pays du bassin du Congo ;
- phase 3 : élaboration de 300 fiches descriptives complémentaires d'espèces d'importance pour couvrir les critères de la certification, pour appuyer la promotion commerciale de nouvelles essences et combler les besoins des divers utilisateurs (exploitants forestiers, négociants, chercheurs, cadres des administrations,...) ;
- phase 4 : édition d'un ouvrage en versions papier / pdf et développement d'une application Web interactive pour les 500 espèces décrites.

---

<sup>43</sup> Le projet GAAC fait l'objet de deux contrats : le premier a été signé entre le PPECF et Nature+ le 04/06/2020 et le deuxième entre le PPECF et Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT) le 29/09/2020.

Exemple de fiche :

# OKOUMÉ

*Aucoumea klaineana* Pierre  
Burséracées

OKOUMÉ  
 MFUMU  
 N'KUMI

**Caractères distinctifs**

Grand arbre de 35 à 50 m de haut (jusqu'à 60 m) et 2 m de diamètre, à feuillage gris-vert, léger, à base empâtée ou présentant des contreforts. Son tronc est brun et lisse à l'état jeune puis rouge-brun marqué par des **écaillés qui se détachent en plaques** chez les sujets âgés. Sa tranche, rouge-rose et fibreuse, laisse échapper un **liquide transparent** ainsi qu'une **forte odeur d'encens**. Des **amas de résine**, blanchâtres à l'état frais puis noirâtres, peuvent se former. Ses feuilles sont composées, **rougeâtres à l'état jeune**. Les folioles sont opposées, **haisantes sur la partie supérieure et dotées de longs pétioles**. Ses fleurs sont blanchâtres et ses fruits en forme de toupe s'ouvrent en **3 parties coriaces qui rappellent des cuillères**, comme ses graines ailées.

**Habitat et tempérament**

Espèce des forêts sempervirentes du sud-Cameroun au sud-Congo, l'okoumé est abondant dans les zones récemment ouvertes et les mosaïques forêt-savane. Il préfère les sols sablo-argilo-limoneux fertiles et profonds. Il s'agit d'une espèce pionnière longévive et grégaire.

**Phénologie**

Espèce non caducifoliée (tempervivente : à renouvellement simultané des feuilles), dioïque. Son diamètre de fructification régulière est de 55 cm.

**Plantule**

Germination épigée, phanérocotyle. Les cotylédons sont foliacés, à sommet arrondi avec une nervation palmée. Les premières feuilles sont simples.

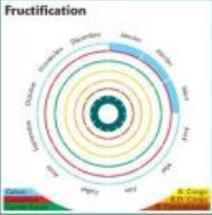









**Fructification**




2 Guide des Arbres d'Afrique Centrale
Ashkur 3



Les guides précités feront bien évidemment, partie de la future boîte à outil évoquée au paragraphe « Ligne 2.7.4 : la vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts ».

- **Volet 3** : appui aux Administrations locales pour l'intégration des nouvelles connaissances sur la gestion durable des forêts dans les réglementations d'Afrique centrale. Les modalités d'actions de ce volet restent encore à définir.

Acteur très proactif la mise en place d'un Comité Scientifique Consultatif au Cameroun, Nature+ a été sollicité par l'Administration en charge des forêts en République du Congo pour une assistance technique à la mise en place d'une cellule spécialisée dans l'intégration de nouvelles connaissances forestières. En adéquation avec ce volet 3 du protocole de collaboration, Nature+ présentera une requête dans ce sens au PPECF dans le courant du premier semestre 2021.

### Action 2: développement d'un guide vers la certification

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
<i>Pas encore</i>	Tous	Eco-consult & Oréade Brèche	257	<i>Pas encore</i>	<i>Pas encore</i>		
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ;</li> <li>▪ de contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ;</li> <li>▪ capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (Bureaux d'études, Institutions de recherche, Ongs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo.</li> </ul>							

Un contexte favorable à la certification (cf. paragraphe « Ligne 1.1 : soutien à la certification de légalité vérifiée tierce partie » explique que de nombreuses entreprises commencent (ou recommencent) à s'intéresser à la certification : ainsi, dans le cadre de la composante « coaching » du PPECF, vingt-cinq entreprises représentant 8 millions d'hectares sont déjà inscrites, dont quinze, représentant 6,5 millions d'hectares ont été diagnostiquées. Elles sont ou seront, pour les raisons expliquées plus haut, en grande partie, à très court terme engagées de façon opérationnelle dans le processus de certification.

Dans ce contexte « pro-certification », l'objectif du guide de certification forestière est de :

- répondre aux besoins des entreprises et autres parties prenantes (Ong, Administrations, etc.) en termes d'informations, d'explications, de formations et d'outils opérationnels (les entreprises ont généralement une vision très lacunaire du fonctionnement des systèmes de certifications, du niveau d'exigence réglementaire et technique) ;

- installer dans les entreprises, une nouvelle culture basée sur des procédures à mettre en œuvre, des compétences, formation et des mutations nécessaires dans leur fonctionnement et dans leur organisation ;
- contribuer fortement à la modération de conflits, car la boîte à outils pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine ;
- capitaliser, après dix années, l'expérience du PPECF et celles de ses partenaires (bureaux d'études, Institutions de recherche, Ongs, etc.) à travers un outil qui fera référence pour de nombreuses années dans la gestion forestière du bassin du Congo (cf. note à la KfW – annexe I du 5<sup>ème</sup> rapport semestriel du PPECF) ;
- aider les entreprises asiatiques de plus en plus nombreuses en Afrique centrale. Une traduction du guide en mandarin, leurs seraient particulièrement utile, car elles doivent quasiment partir de zéro, et sont handicapées par le fait que la plupart des documents qu'elles doivent comprendre, sont en français.

Le noyau méthodologique du guide sera construit autour d'un ensemble de fiches et d'outils, tels que présenté dans la figure ci-après.

Fin février, l'intervention a déroulé ses premières étapes, par:

- la mobilisation de l'équipe en charge de la rédaction du guide ;
- une prise de contact et un premier calage des éléments de collaboration entre l'équipe Oréade Brèche en charge de l'élaboration du guide et le groupement TEREA /BFC/Eticwood/Obbois [C221] en charge de l'élaboration des supports pédagogiques qui seront annexés au guide ;
- la mise au point du modèle du guide et des fiches ;
- le début de rédaction de trois fiches tests et du rapport de lancement
- l'élaboration d'une proposition de liste en vue de constituer le comité de relecture

*Nos moyens humains*

*Ressources bibliographiques*

*Contributions  
externes*

*Prestations externes à sous  
traiter ou contractualiser*

Retour d'expérience  
« coaching PPECF »

Trois auditeurs confirmés  
avec 20 ans d'expérience  
en certification forestière

Comité de  
relecture

Outils et bibliographie  
PPECF depuis 2014



Outils de E-learning  
PPECF

Documents  
internationaux de  
références  
Lien site internet



Témoignages des acteurs  
de la certification

Contributions/apports des  
prestataires



Support normalisé :  
Procédure clé,  
modèle de rapport  
type, fiche de suivi  
normalisée, fichier  
Excel

Film dédié, animation  
3D, photothèque

**BOITE A OUTILS  
PPECF**



Support papier en français



Support numérique  
en français, anglais  
et mandarin



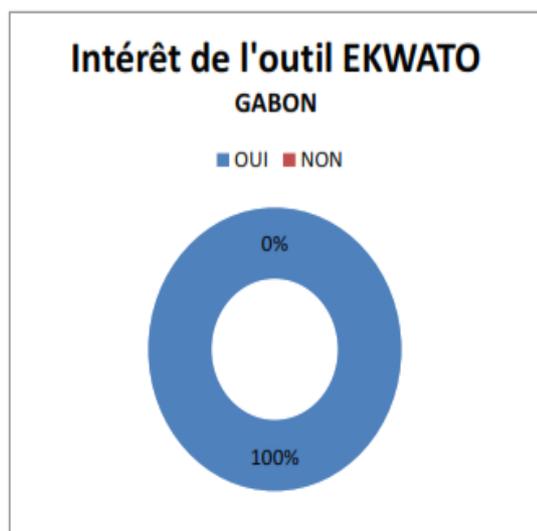
Support de formation  
type MOOC

**Ligne 2.8.2.a : Développement d'outils de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs, niveau entreprise**

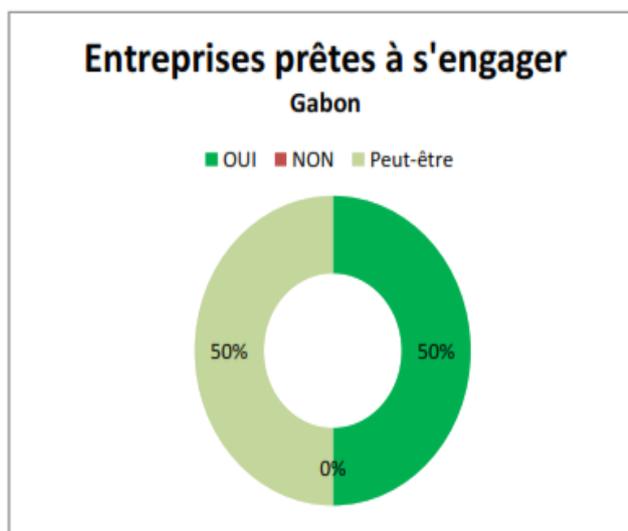
**Action 1: développement d'un logiciel « métier »**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C163	Tous	Vincent PELE	209	17/05/19	2/07/19	17 mois	Nov 2020
Contribution PPECF € : 30 220			Budget total € : 30 220				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
Présentation sur le terrain de l'outil logiciel de monitoring : a. Amélioration de la maquette b. Rencontre avec les entreprises							

Le PPECF est malgré un retour plutôt positif sur l'accueil de l'outil Ekwato, sans nouvelle sur les contributions des entreprises à développer le logiciel. Dès lors, le PPECF estime que l'intervention n'aura sans doute pas de suite, va clôturer l'intervention, suite à la remise du rapport de la première phase qui consistait à rencontrer individuellement quelques entreprises (Cameroun, Gabon, Congo) afin de présenter la solution proposée (maquette) et recueillir leur avis.



La totalité des entreprises et organismes ayant eu un rendez-vous individuel confirme l'intérêt de l'outil EKWATO.



Aucune entreprise n'est défavorable à l'outil : 50% des entreprises sont prêtes à s'engager dès à présent et 50% pourront s'engager.

**Ligne 2.8.5b : Activités de surveillance et de monitoring - développements et tests d'outils numériques dans les concessions**

**Action 2: projet IDROP (drone) [Nature +, SUNBIRDS, Gembloux Agro-Bio T., CEA, CIRAD]**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C151	Pallisco /IFO	Nature+; SUNBIR; Gembloux Agro-Bio T. <u>associés</u> : CIRAD et CEA Tech	173	19/03/18	18/02/19	40 mois	Juin 2022
Contribution PPECF € : 196 035			Budget total € : 762 385				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un protocole "modèle" d'acquisition d'images drone transposable dans différentes entreprises pour faciliter le maintien de la certification par un outil de monitoring</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un logiciel de traitement d'imagerie Intelligent par drone pour la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux (iDROP)</li> </ul>			

Pour rappel, le Projet IDROC (Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux forestiers), mené par Nature +, Sunbirds et Gembloux Agro-Bio Tech (organismes associés : CIRAD et CEA Tech), poursuit l'objectif de développer une solution de télédétection drone qui permettrait le survol de grandes surfaces forestières, et de déceler des éléments contraignants pour la planification du réseau routier tels que des escarpements rocheux, des fortes pentes, des salins, marais et de larges rivières. De même, le drone devrait faciliter l'identification et le suivi de zones de forêt à Haute Valeur de Conservation (HVC) ainsi qu'un suivi des infrastructures et des perturbations du couvert forestier (suivi post-exploitation et surveillance). La qualité des interventions post-chantiers (fermeture de pistes, entretien des ouvrages de franchissement) réalisées pourrait également être évaluée.

Enfin, la détection des perturbations du couvert forestier pourra également servir à surveiller l'absence de perturbations du couvert (coupes illégales de bois, effets du changement climatique) en dehors des zones d'exploitation ou comme outil de suivi des « zones essentielles » (core areas, IFL) : les produits cartographiques standardisés pouvant alors être utilisés dans le cadre d'un audit d'éco-certification.

Après deux missions de terrain, l'une chez IFO (Congo) et l'autre chez Pallisco (Cameroun), plus de 10 000 ha ont été survolés et les résultats obtenus, sont très encourageants :

- la végétation de bas-fond, synonyme de sol gorgé d'eau sont décelables sur les images drones ainsi que le relief ;
- ces informations peuvent servir pour la définition du tracé des routes. Les infrastructures routières peuvent aussi être suivies au cours du temps ainsi que l'évolution du couvert forestier suite à l'exploitation forestière ;
- l'imagerie drone a également permis d'identifier un camp illégal de braconniers.

D'une manière générale, les bonnes pratiques d'une exploitation forestière à impact réduit pourront ainsi être documentées par les sociétés forestières grâce à des informations objectives telles que des images aériennes de très haute résolution (pixel de 10 cm).

Par ailleurs, le drone présente un potentiel important pour le suivi de la grande faune et la lutte anti-braconnage. IFO souhaiterait une mission spécifique pour évaluer l'appui que pourrait fournir un drone dans la lutte anti-braconnage.

Malheureusement, sur le dernier semestre, les missions planifiées chez IFO et Pallisco ont dû être reportées en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, le Projet IDROC, à travers son cofinancement par le Projet IDROP (financements FEDER et Région Occitanie) a pu avancer sur :

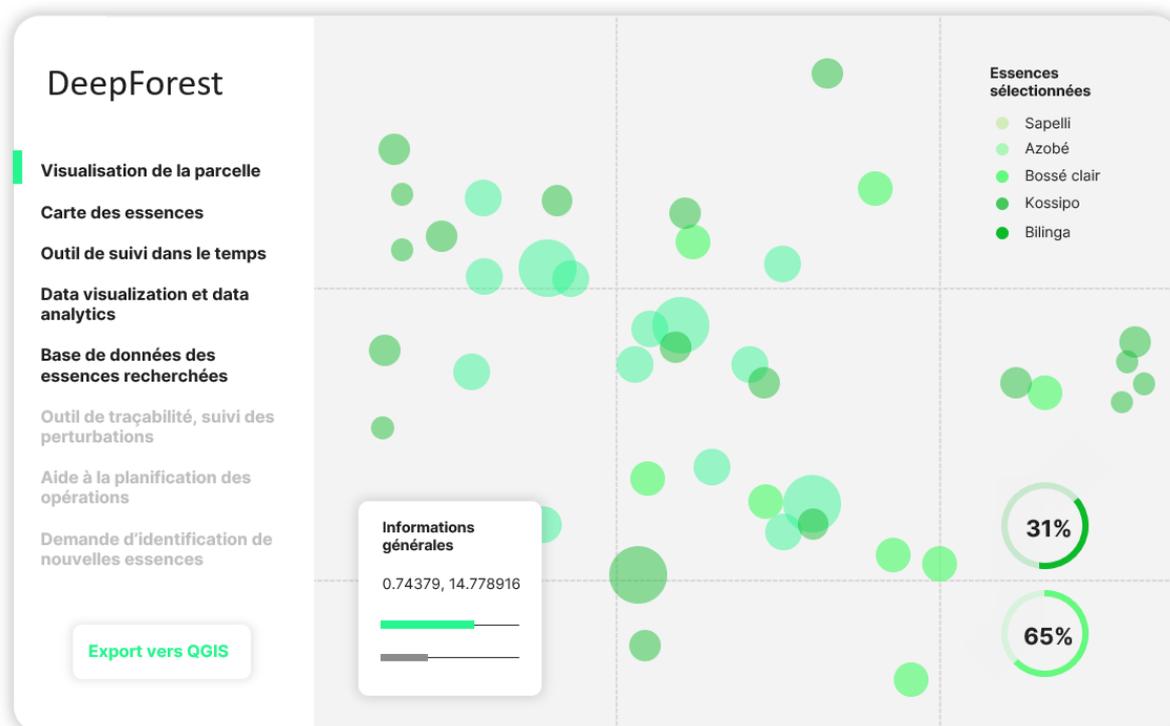
- la mise en place d'un service d'inventaire automatisé par drone

En collaboration avec le programme YSPOT du CEA-Tech, a lancé une étude de design produit ayant pour but de définir une solution visant à faciliter l'inventaire et évaluer les ressources des exploitations forestières d'Afrique Centrale. Cette solution a été nommée DeepForest.

Conçue comme un service intégré, depuis la collecte des images par drone jusqu'au traitement des données, le service DeepForest a pour objectif de proposer une solution permettant de réaliser des inventaires forestiers par voie aérienne de façon entièrement automatique.



Composée de 4 étapes (Plan de vol, mission drone, Orthophoto, et reconnaissance automatique), la solution DeepForest devrait permettre à l'exploitant d'utiliser la technologie drone sans avoir à maîtriser lui-même. Une fois le processus déroulé, les données d'inventaires sont disponibles en ligne via un Dashboard proposant une carte positionnant toutes les essences recherchées.



#### 4.2.3 AXE III « La communication »

**Actions réalisées durant la période :**

**Ligne 3.3 : Appui à l'ATIBT dans la réalisation d'une campagne de marketing des bois africains certifiés FSC ou PEFC dans minimum 3 pays européens.**

**Ligne 3.4 : Promotion de l'image des bois tropicaux certifiés en Europe et en Asie**

#### En Europe

##### Action 1 : programme marketing ATIBT

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C129, C130, C131 & C160	Tous	ATIBT ; STRATÉMARK LINKS Europe	179	25/06/18	7/08/18	14 mois	Oct. 2019
C184 & C189			259	13/05/20	25/04/20	36 mois	Avril 2023
Contribution PPECF € : 560 700 (C129, C130, C131 & C160) ; 600 000 (C184 & C189)			Budget total € : 906 951 (C129, C130, C131 & C160) 747 000 (C184 & C189)				
Principaux résultats attendus							
<ul style="list-style-type: none"> <li>les bois tropicaux (y compris quelques LKTS) sont promus sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés ;</li> </ul>							

- les exploitants sont incités à s'engager dans une démarche de contrôle de légalité, puis la certification ;
- les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés sont sensibilisés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux ;
- le bénéfice environnemental et social des bois tropicaux issus d'une gestion forestière durable est démontré auprès des relais d'opinion, aux pouvoirs publics, aux ONG et, in fine, au grand public
- l'accès à une veille juridique en relation avec le RBUE et autres réglementations est facilitée ;
- des outils d'aide à la décision sous forme d'algorithmes (périmètre de rentabilité, choix d'une essence, etc.) sont disponibles et mis en ligne
- d'une façon générale, le programme marketing permettra à l'ATIBT de renforcer sa dimension de syndicat au service de ses adhérents.

### ▪ La marque Fair & Precious

Dans le prolongement de la seconde session du think tank, organisé par l'ATIBT, « *Quel futur pour les concessions certifiées dans le bassin du Congo ?* » les 8, 9 et 10 janvier 2019, le programme marketing de l'ATIBT continue de rétablir, en Europe, une image positive de l'exploitation certifiée des bois tropicaux. Ces actions correspondent au travail conjoint de l'ATIBT et l'Assistant à Maitrise d'ouvrage confié à la société de conseil en marketing STRATEMARK, dans le développement de la marque Fair & Precious

Ainsi, depuis trois ans, la marque Fair&Precious gagne en reconnaissance, au fur et à mesure que se nouent des partenariats, aussi bien institutionnels, commerciaux, que techniques et scientifiques, qui permettent aujourd'hui d'interagir au bénéfice des détenteurs de la marque :

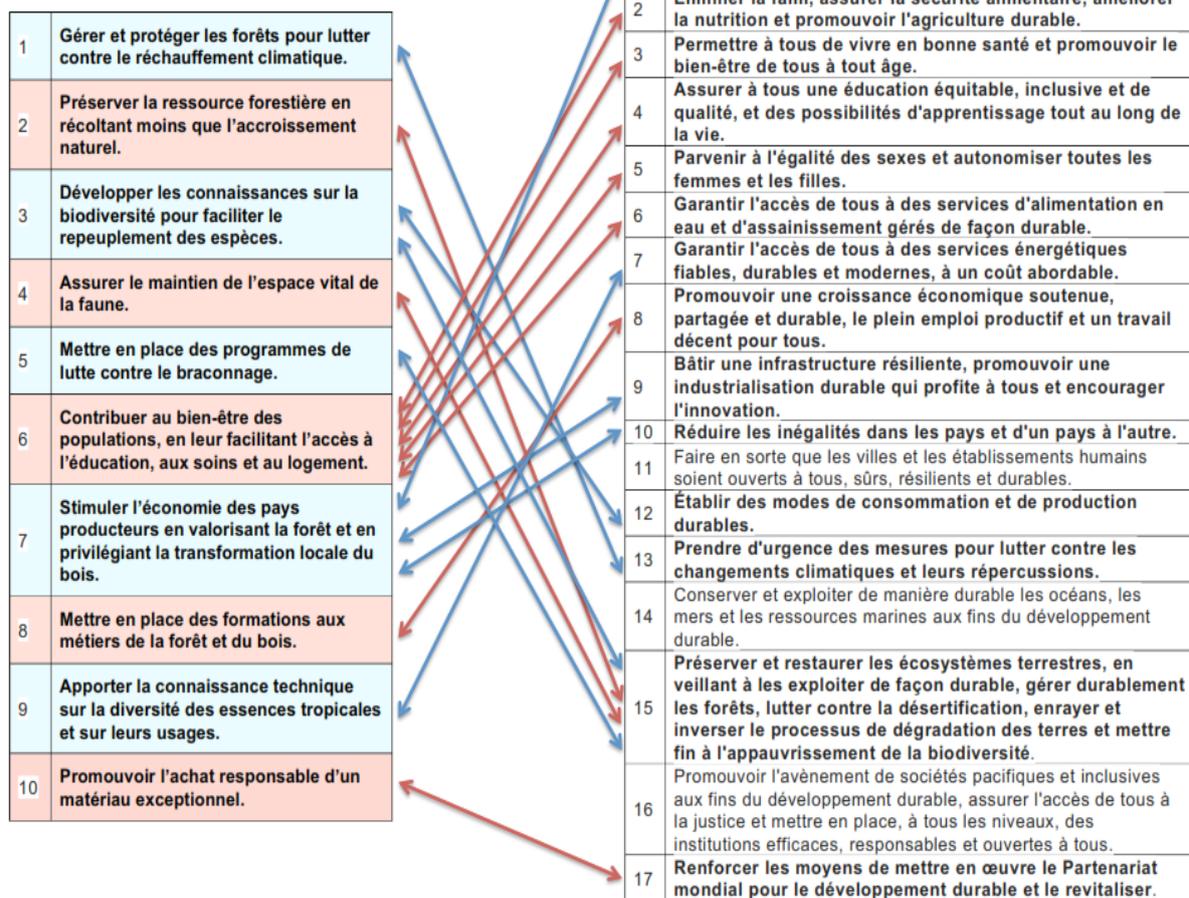
- présentation de l'entreprise en tant que partenaire officiel Fair&Precious sur le site web de la marque ainsi que dans l'annuaire des membres de l'ATIBT et la newsletter ;
- Fair&Precious met en avant les partenaires de la marque, à travers les réseaux sociaux (notamment Instagram et LinkedIn) ;
- lors d'événements spécifiques initiés par Fair&Precious (séminaires, anniversaires, etc.), les partenaires sont invités à y participer ;
- plusieurs acteurs de la filière bois tropical (fédérations professionnelles notamment) participent à la communication de Fair&Precious en relayant des informations et messages auprès leurs membres ;
- les partenaires bénéficient du droit d'usage de la marque Fair&Precious.

Pour plus de détails, consulter [le rapport <Programme –Marketing-ATIBT 2020 \[PDF\]>](#).

De plus, un travail est actuellement en cours pour vérifier les correspondances entre les 10 objectifs de F&P et les 17 ODD des nations unies<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



A noter que, suite à un afflux de demandes d'adhésions à la marque F&P, la procédure d'éligibilité est en pleine révision.

▪ **L'intervention « Dryades »**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C223	Tous	ATIBT/ESTEAN A	224	31/07/19		17 ois	Nov 2020
Contribution PPECF € : 145 900 €			Budget total € : 189 900 €				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
Rendre concurrentiels les produits bois tropicaux dans le secteur de la construction en fournissant pour une gamme de produits certifiés dans le bassin du Congo des données collectives concernant : l'Analyse Cycle de Vie (ACV) des pré-produit, des Déclarations environnementales Produit (DEP) et Fiches de Déclaration Environnementale Produits (FDES). Pré-produits et produits visés par le projet DRYADES : • Pré-produits en bois du Bassin Congo concernés par les ACV collectives : grumes, sciages non séchés avec des sous-familles selon les sections, sciages séchés, bois hydrauliques et traverses, profilés (lames de terrasse, lambourdes, lambris, moulures), carrelés lamellés collés, placages, contre-plaqués							

• Produits de construction en bois du Bassin du Congo concernés par les FDES et DEP collectives : revêtements extérieurs (platelages, bardages lames, bardages contre-plaqués), revêtements intérieurs (planchers massifs et plinthes).  
Ainsi, 6 FDES et 6 EPD collectives doivent être envisagées.

En France, la réglementation RE2020 (remplaçant la réglementation thermique des bâtiments RT 2012) entrera en vigueur le 1er janvier 2022. A cette date, les produits qui n'ont pas de FDES<sup>45</sup> (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) se verront attribuer des données environnementales par défaut très pénalisantes (multiplication par un facteur 3 à 10). Il est attendu que cette directive serve de référence s'étende à tous les pays de l'Union européenne, obligeant ainsi, les professionnels de la construction à comparer les matériaux sur base des analyses de leur cycle de vie (ACV) et de leur impact sur l'environnement.

Pour aider l'ATIBT et le Commerce du bois à répondre à ces nouvelles exigences, un contrat **[C223]** avec un bureau spécialisé, va permettre d'établir les data des pré-produits en bois du bassin Congo concernés par les ACV (grumes, sciages non séchés avec des sous-familles selon les sections, sciages séchés, bois hydrauliques et traverses, profilés, carrelés lamellés collés, placages, contreplaqués) et pour les produits concernés par les FDES et EPD collectives (revêtements extérieurs, platelages, bardages lames, bardages contre-plaqués, revêtements intérieurs, planchers massifs et plinthes).

**Commission technique**

**Les exigences réglementaires**

RE 2020 (Réglementation Environnementale) en remplacement de la RT 2012 (réglementation thermique)

Cette loi prévoit l'obligation de réaliser des ACV dans les bâtiments neufs.

Les bâtiments devront être à énergie positive (production supérieure à la consommation) et/ou en solutions très bas carbone (E+ C-)

Enrichissement de la base de données INIES avec fiches FDES forfaitaires si nécessaire avec des données de calcul les plus défavorables et l'application d'un coefficient de sécurité très pénalisant (x 2 ou x 3).

Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)

<sup>45</sup> Pour rappel, une FDES est un document français normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit, indispensable pour l'éco-conception. Son équivalent européen est une Déclaration Environnementale Produit (DEP, EPD en anglais), si ce n'est qu'elle contient en plus des informations sanitaires.

Voir les pages 18 à 35 du document « Commission technique du 140121 PowerPoint » [PDF]

A noter que dans le prolongement des contrats C099 et C100 de la phase I du PPECF, une intervention du PPECF a permis d'obtenir le marquage CE de 50 essences supplémentaires par la technique des <coefficients de passage> [contrat n° 153].

▪ **L'intervention « Thémis »**

n° Contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	n° DNO	Date ANO	Date Contrat	Durée	Date fin
C198 C199	Tous	ATIBT/ STICHTING PROBOS	241	09/12/20	22/01/21	20 mois	Sept. 2022
Contribution PPECF € : 17 000 & 57 800			Budget total € : 167 450				
<b>Principaux résultats attendus</b>							
<p>L'objet de cette première phase du projet est la conception d'un cadre générique de politiques d'achat durable et la mise en place d'une base de données nécessaire à la création d'un portail convivial. Identifier les exigences et la portée d'une politique d'achat de bois durable (STPP), dont les progrès peuvent être suivis grâce à l'outil.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Développer un portail convivial pour les acteurs de la filière bois, à partir des producteurs (concessionnaires) dans lequel les données des membres des fédérations participantes sont rassemblées.</i></li> <li>▪ <i>Introduire et mettre en œuvre la PABD (politique d'achat de bois durable) et le portail pour un minimum de trois organisations.</i></li> <li>▪ <i>Analyser et communiquer les résultats de la première année de collecte de données ;</i></li> <li>▪ <i>Intégrer les résultats sur mytropicaltimber.org et fair-and-precious.org</i></li> <li>▪ <i>Réaliser 3 ateliers pour discuter des résultats de la première enquête et aider à identifier les actions de suivi (1 avec chaque organisation participante).</i></li> <li>▪ <i>Communiquer le résultat de la mise en œuvre et le résultat du premier cycle de suivi à la fois au niveau national, aux (membres des) organisations participantes et non participantes et aux autres acteurs concernés, comme le secteur public, ainsi qu'au niveau international.</i></li> <li>▪ <i>partager les leçons apprises et les bienfaits avec d'autres associations clés prometteuses pour les inciter à rejoindre l'outil et contribuer à la diffusion de l'approvisionnement durable et donc de la GDF.</i></li> </ul>							

Suite à la réunion de la commission marketing de l'ATIBT qui s'est tenue le 15 janvier 2020, où le PPECF a fait le parallèle entre Thémis et l'index EPCI<sup>46</sup> (Environmental Paper Company Index 2019) pour l'industrie du papier, l'ATIBT, le Commerce du bois et Probos se sont associés pour présenter une requête au PPECF visant à soutenir la gestion responsable et durable des forêts dans les pays producteurs en l'arrimant aux progrès des politiques d'achat durable des FCB

<sup>46</sup> L'EPCI fournit des données sur plus de 50 indicateurs fournis volontairement par les entreprises qui permettent d'évaluer les politiques, les engagements et les performances environnementales d'une entreprise en matière de production de papier journal, de papier graphique, de tissus, d'emballages et de produits en pâte à papier. Les indices sont basés sur les informations fournies par les producteurs de pâtes et papiers participants. La note EPCI ne fournit bien sûr pas une garantie de légalité comme l'exige la loi Lacey ou le règlement de l'UE sur le bois.

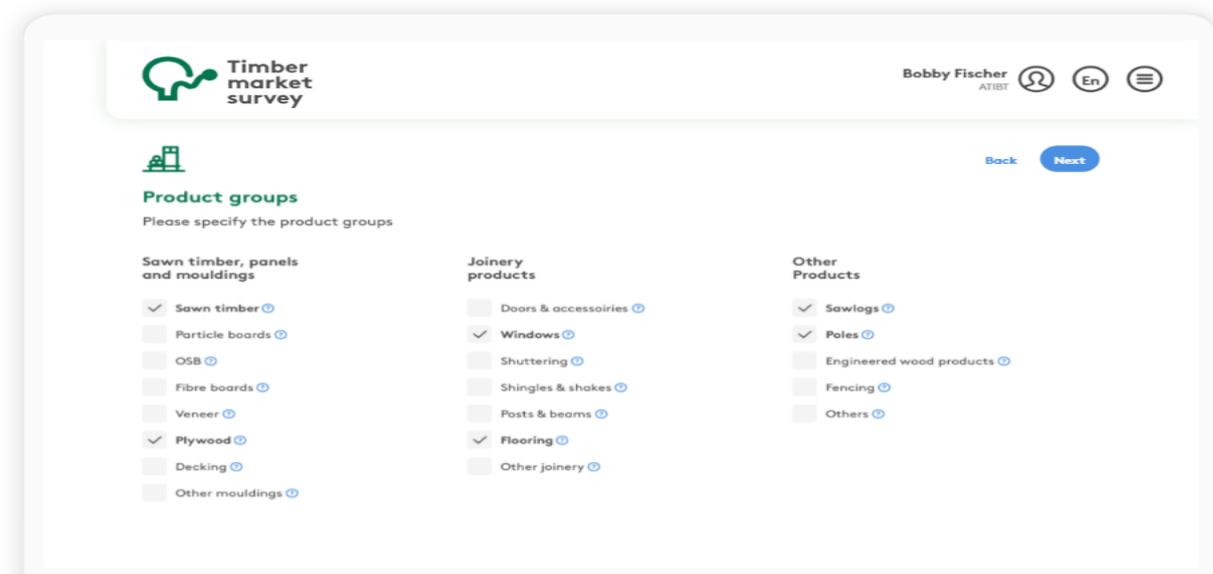
(fédérations du commerce du bois) dans les principaux pays consommateurs de bois tropicaux en Europe.

A cet effet, le concept est de mettre en place, une base de données professionnelle, alimentée de façon incitative par les opérateurs, afin de suivre les progrès d'une politique d'achat durable à l'échelle européenne<sup>47 48</sup>.

Dans un premier temps, l'intervention impliquera au moins trois organisations européennes dans trois pays pilotes. D'autres fédérations viendraient ensuite rejoindre la plateforme. Ci-dessous quelques pages écran de la plateforme Thémis en construction.

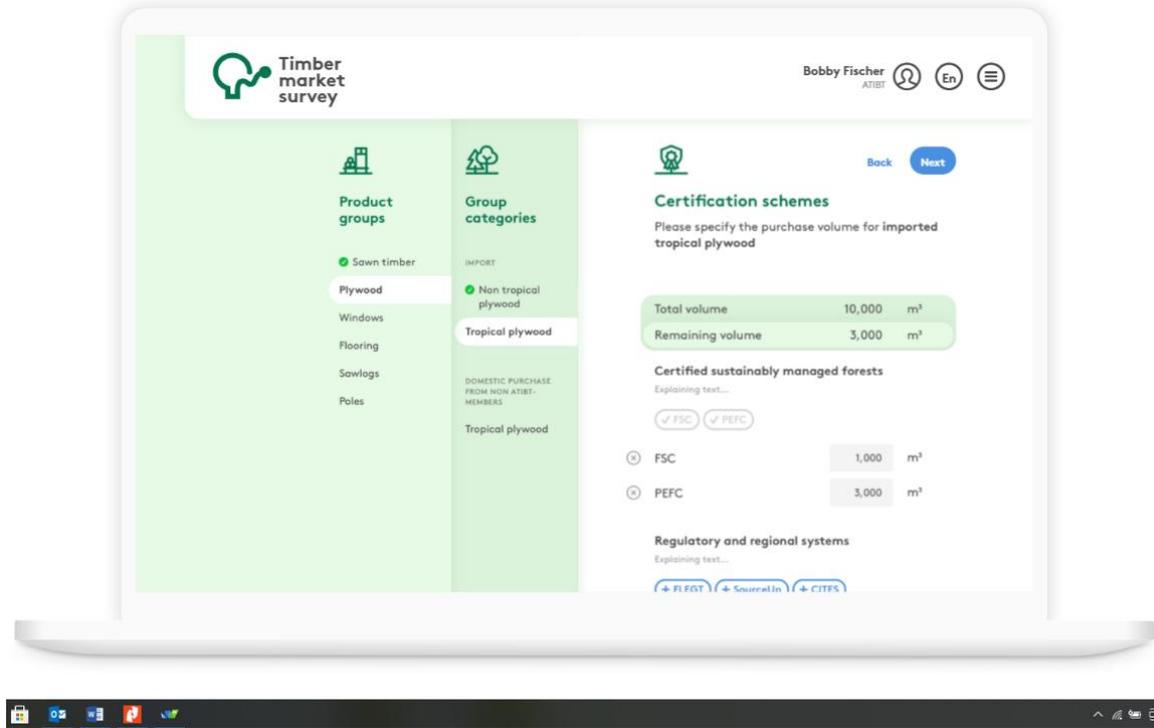
Google x Gmail : la messagerie x Boîte de réception (9) x Boîte de réception (1) x Une oléo-résine méco x Guggul, la myrrhe inc x Timber Market Survey x Timber Market

er.com/share/Timber-Market-Survey--a5yY67L1U1E66CvVLweD/htid80PFp?fullscreen=1&highlights=0#htid80PFp



<sup>47</sup> Idéalement, Thémis sera un outil pragmatique et transparent dans lequel les producteurs et les négociants s'engageront publiquement à atteindre des objectifs de responsabilité et de durabilité et rendront compte publiquement de leurs données d'approvisionnement. Un score devrait permettre de promouvoir les entreprises qui obtiennent de meilleurs résultats et motiver les autres à améliorer leur performance.

<sup>48</sup> Par ailleurs, les gouvernements visent, eux-aussi, à soutenir la GDF et à réduire la déforestation importée. Ils sont donc intéressés par le fait d'avoir des informations concernant les parts de marché vérifiées des matériaux durables, ou à tout le moins responsable, également pour cibler les interventions. Si (à terme) le résultat montre qu'un pourcentage élevé provient de forêts bien gérées, cela contribuera à donner une image positive du secteur et du bois en général et éteindra progressivement, l'image négative de l'exploitation forestière dans le bassin du Congo Ainsi, après une décennie de travail aux Pays-Bas et grâce à un suivi continu, les membres de l'Association néerlandaise du commerce du bois (NTTA) ont importé en 2018 92 % de l'importation totale( 1,8 million de m3 de bois résineux, de bois dur et de panneaux) avec un certificat CoC pour la GDF (Probos, 2019). La part d'importation de bois certifié GDF représente donc un indicateur clef de la performance d'une politique d'achat durable (Key Performance Indicator, KPI) et contribue grandement à positionner le bois comme l'une des solutions pour préserver les filières bois (gros employeur dans les pays d'Afrique centrale), et pour lutter contre le changement climatique.



Back

All product groups ▾

All group categories ▾

All certification schemes ▾

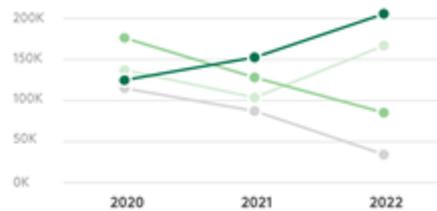
2020 ▾

Volumes ▾

### Volumes distribution per certification scheme



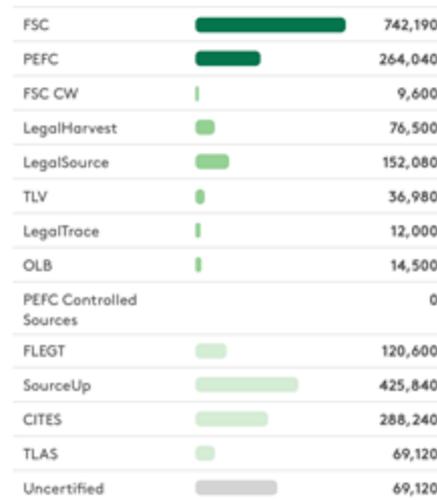
### Volume development per certification scheme in time



### Distribution per product group



### Distribution per certification scheme



Idéalement, Thémis sera un outil pragmatique et transparent dans lequel les producteurs et les négociants s'engageront publiquement à atteindre des objectifs de responsabilité et de durabilité et rendront compte publiquement de leurs données d'approvisionnement. En résumé, les scores « Thémis » devraient permettre de promouvoir les entreprises qui obtiennent de meilleurs résultats et motiver les autres à améliorer leur performance.

Le pilote de l'application est disponible à l'url ci-dessous :

<https://framer.com/share/Timber-Market-Survey--aSyY67L1U1E66CvVLweD/htid80PFp?fullscreen=1&highlights=0>

## Pour l'Asie,

Le PPECF a contribué au financement de la traduction en mandarin, de l'ouvrage décrit au lien :

<https://www.centralafricanforests.org/about-the-book/?lang=fr> 

et pour lequel il existe aujourd'hui, une édition chinoise



### 序言

位于非洲中部的刚果盆地是仅次于亚马孙河流域的世界第二大热带恒绿林区，该区域占地近2.4亿公顷，区域内有喀麦隆、中非共和国、刚果共和国、刚果民主共和国、加蓬和赤道几内亚六个国家，供养总人口超过7500万人。

长期以来，因为政府在森林治理方面成效显著，加之林区通行困难以及基础设施匮乏等原因，该地区的森林覆盖得以保护。因此，刚果盆地的森林成为最后的生物多样性保护区之一。这里，原始森林连接成片，提供基本的生态系统服务。

生态系统功能对国际社会具有重要价值，因为它们巨大的碳储量有助于减缓全球变暖和气候变化。森林是淡水的重要来源，而地球上的淡水资源越来越稀缺。

此外，对于当地社区和“土著居民”来说，森林不仅是一项经济资产，还是他们身份认同的主要来源，以及进行反省和仪式的场所。

与此同时，刚果盆地的森林生态系统正面临着诸多紧迫性的威胁，这些威胁的来源包括：木材和矿产资源的过度开采、生物多样性领域的非法贸易和农产业的扩张。应对威胁需要与利益相关方合作采取紧急而协调一致的行动，在这些利益相关方中，亚洲运营主体日益成为重要的磋商合作伙伴。

在这方面，得益于中非森林委员会（Central African Forests Commission, COMIFAC）的统一计划，我们看到

各国政府在国际合作的支持下，持续地执行协调一致的措施。此区域的森林治理情况不断改善。

2018年9月26日，加蓬共和国总统阿里·邦戈阁下在加蓬梅万（Mevang）发表讲话，提出了到2022年加蓬所有森林特许权通过FSC认证的目标。

此区域其他国家也应该做出同样的承诺。这一承诺已经促使在加蓬运营的林业公司，特别是亚洲企业，改善与土著居民的关系，加强和改进生物多样性保护做法，并取得了快速进展。

此外，森林特许经营权的可持续管理可以保证今后木材供应的可持续性。

因此，只要让贸易部门和终端消费者认识到保护森林永续发展对人类的至关重要性，他们就愿意为可持续管理做出努力，只购买和使用经过认证的木材。

希望Meindert Brouwer的这部作品能为此做出贡献。

Raymond NDOMBA NGOYE  
中非森林委员会执行秘书

中非森林委员会 | 9

<https://www.centralafricanforests.org/chinese-editionpublication-in-2020/>

### 4.3 Interventions à l'étude

#### ▪ Les plans d'aménagements de la seconde rotation

Pour plusieurs entreprises, la fin de la période de validité des premiers plans d'aménagement marque aussi la fin de l'attribution des concessions forestières, et de ce fait, une incertitude sur le droit foncier lié aux statuts de la concession. Il est donc urgent, pour ces entreprises, d'initier une démarche d'aménagement de seconde rotation, afin de pouvoir bénéficier à nouveau de l'attribution des concessions qu'elles exploitent.

L'intervention en préparation, a donc pour objet d'analyser, chez une entreprise, vingt ans de mise en œuvre des plans d'aménagement, dans les domaines de la gestion forestière (aspects liés à la production / économiques), sociaux, et environnementaux, et de l'accompagner dans la préparation d'un nouveau plan d'aménagement de 2ème rotation.

L'intervention vise trois objectifs principaux :

- ✓ comprendre et faire une analyse critique de la pertinence des hypothèses et décisions d'aménagement élaborées, lors de la première rotation pour les volets sociaux, environnementaux, productifs et industriels ;

- ✓ capitaliser l'ensemble des connaissances (données et savoir-faire) acquises au cours de ce premier cycle d'exploitation et identifier les lacunes devant être comblées en vue de la préparation du second cycle ;
- ✓ établir des propositions et recommandations pour la préparation du second plan d'aménagement et les partager avec la filière et l'Administration.

- La valorisation des services écosystémiques par le FSC et le PAFC

L'industrie forestière est très souvent synonyme de destruction et peu de considération est donnée aux concessionnaires forestiers certifiés FSC pour leur contribution positive qu'ils apportent à la gestion des forêts d'Afrique centrale

En effet, la gestion responsable des forêts, telle qu'elle est reconnue par la certification FSC-FM, fournit diverses externalités positives (la protection de la biodiversité, le stockage et la séquestration du carbone (ou tout au moins une réduction des émissions), la préservation des ressources en eau, des sols, etc.). C'est pourquoi, les référentiels de gestion forestière FSC-FM exigent des gestionnaires de forêts qu'ils prennent des mesures pour protéger ces services écosystémiques et, si nécessaire, de les restaurer.

Toutefois, les référentiels de gestion forestière FSC ne permettent pas de quantifier de manière précise l'impact de ces services écosystémiques, ce qui limite la capacité des détenteurs de certificats à les faire reconnaître et en faire une plus-value.

Pour remédier à cette situation, FSC veut introduire un module optionnel pour les détenteurs de certificats FSC-FM, appelé Procédure pour les Services Ecosystémiques (PSE) où les détenteurs de certificats FSC-FM pourraient déclarer les bénéfices escomptés ou existants de leur gestion. Ils pourraient ensuite communiquer ces données auprès de leurs clients et vers le grand public, pour renforcer leur image d'entreprise responsable.

Le PAFC est sur un objectif identique.

- Un outil de mutualisation des coûts d'audits pour compte des premiers metteurs en marché

Dans les pays dits à risques élevés, comme c'est le cas dans le Bassin du Congo, seuls des audits sur site peuvent permettre de s'assurer d'un risque faible. Cependant, ces audits sont coûteux. De ce fait, les importateurs hésitent à financer les audits qu'ils devraient mener.

De plus, on constate que ces audits sont aussi réalisés plusieurs fois, sans espace de temps, auprès des mêmes entreprises, pour les mêmes objectifs et ce malgré leurs coûts difficilement supportables pour chaque client.

Le but du projet est de :

- ✓ faciliter une mutualisation des coûts d'audits;
- ✓ harmoniser vers le haut, les pratiques des importateurs, qui à ce jour présentent de fortes disparités, et ainsi de renforcer la crédibilité des préoccupations environnementales et sociales par le secteur forestier) en facilitant l'organisation d'audits de qualité, à moindres coûts;

- ✓ agréger une profession (les Premiers metteurs en marché) autour de Thémis et de cette application pour lui donner plus de visibilité et de protection, au sein de l'Union Européenne.

Cet outil pourra parfaitement s'intégrer dans la plateforme Thémis.

- Une suite informatique d'assistants numériques mobiles (smartphones et tablettes)

Outil dédié aux contrôles des mesures de gestion à destination des entreprises forestières de la sous-région. Le développement d'un assistant numérique mobile pour la réalisation des contrôles EFIR, permettra de vérifier l'impact avéré des opérations d'exploitation forestière sur le sol, le couvert forestier et le peuplement résiduel, etc. selon le référentiel EFIR.

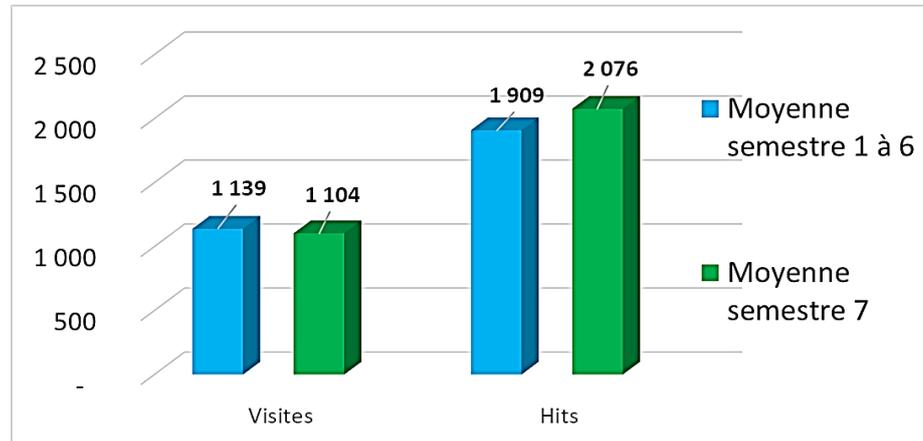
Par ailleurs, au vu des préoccupations grandissantes adressées au secteur forestier quant aux émissions de carbone issus de l'exploitation forestière (RIL-C, Reduced Impact Logging - Carbon) et l'évolution des standards de certification pour leur prise en compte dans les référentiels applicables, un tel outil, serait en mesure d'estimer la réduction des émissions carbone, sous gestion durable.

- Etude diagnostic des sociétés KHLL (Gabon) et GWI (Gabon)

Les sociétés KHLL (198.000 ha) et GWI (3378.000 ha) ont sollicité un appui coaching pour lesquelles, quelques travaux complémentaires au diagnostic, doivent être menés, avant de pouvoir adresser leur dossier pour non objection à la KfW.



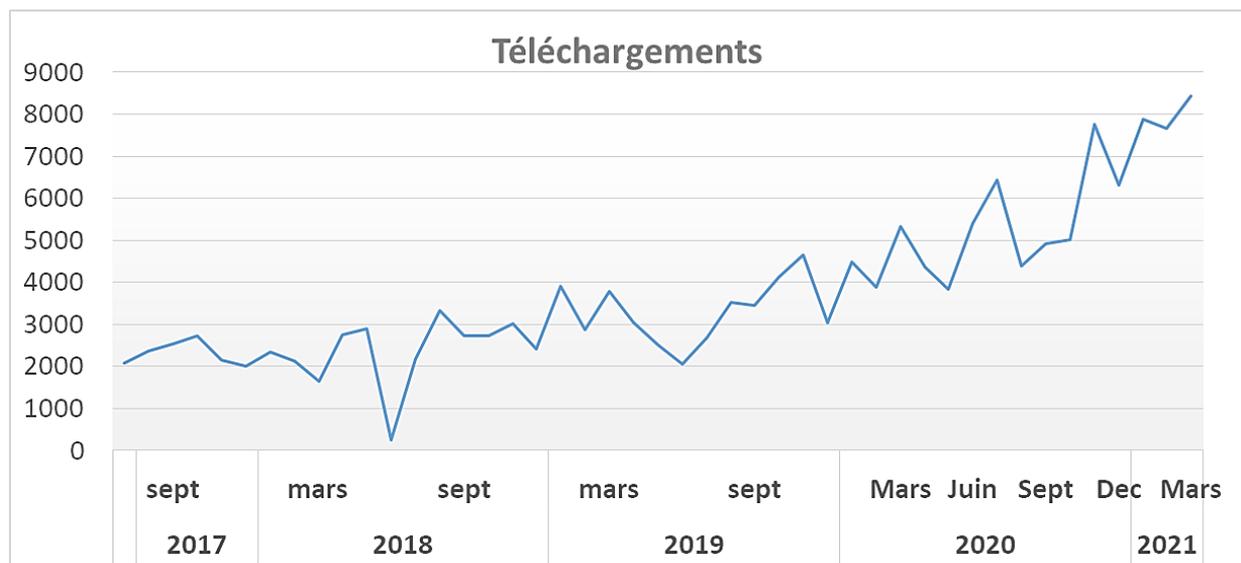
**Figure 3** : Moyennes mensuelle de visites et hits, semestre 7 Vs Semestre 1 à 6



Ainsi, la moyenne mensuelle des visites pour le semestre 7 est de 1.104 contre 1.183 sur l'ensemble des semestres précédant. S'agissant des hits, la moyenne mensuelle durant le semestre 7 est 2.076 contre 1.914 sur les 6 semestres précédant, soit une légère hausse.

### Téléchargements

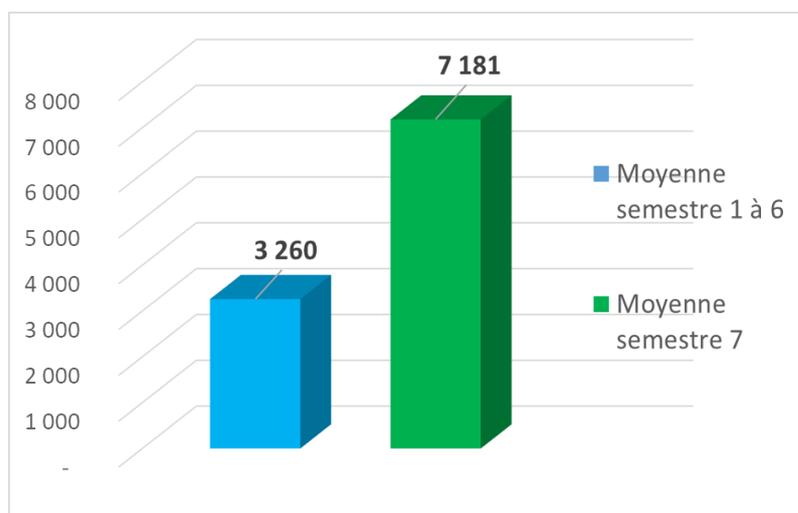
S'agissant des téléchargements, la tendance est nettement à la hausse depuis plusieurs années (figure 4). Le semestre 7 a enregistré plusieurs paliers (jamais atteints) de téléchargements entre janvier et Mars 2021, soit respectivement 7.886 ; 7.655 et 8.441 téléchargements par mois.



**Figure 4** : Evolution dans le temps du nombre de téléchargements depuis le site web du PPECF

Une confrontation des moyennes mensuelles de téléchargement (semestre 7 et 6 derniers semestres) permet de confirmer cette tendance à la hausse. Ainsi, la moyenne mensuelle de téléchargements pour le semestre 7 est de 7.181 contre 3.260 sur les 6 semestres précédant, soit un écart de 120% (figure 5).

**Figure 5** : Moyennes de téléchargements, semestre 7 Vs Semestre 1 à 6



S'agissant de la participation de la CgP aux réunions sous régionales, la réouverture épisodique des frontières dans les pays de la sous-région (entre Janvier et mars 2021), a été une opportunité de renouer avec des réunions en présentiel, dans le respect des mesures barrières nationales. Cependant le mode de travail par vidéo conférence a été maintenu dans certains cas. Ainsi le PPECF a été sollicité principalement, pour les travaux « de comités Ad hoc » d'évaluation créés par le Secrétariat Exécutif COMIFAC, pour appuyer/orienter ses décisions dans la mise en œuvre du Plan de Convergence. Il s'agit notamment du « comité de suivi-évaluation », du « comité gestion des connaissances » et du « Comité permanent de communication de la COMIFAC <sup>50</sup> ». (Voir § 5, relatif aux activités de la CgP).

## 5.2 Suivi - évaluation

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation du PPECF II, suivant une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), prévoit principalement :

- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs) ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme.

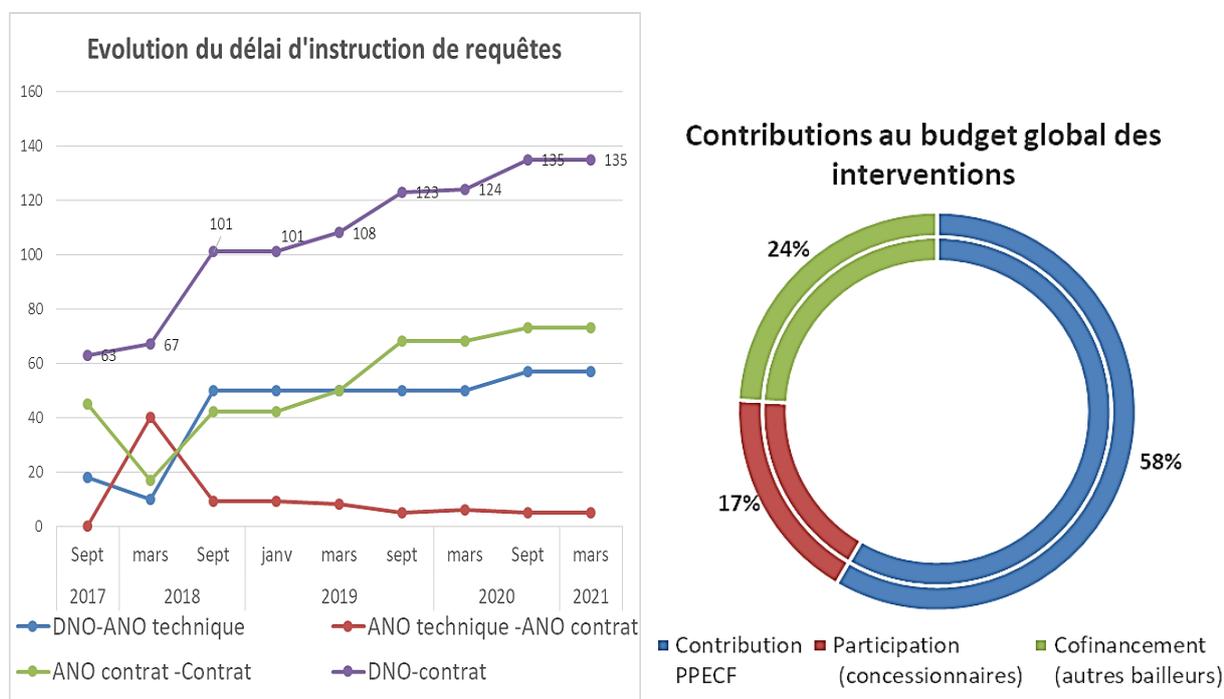
---

<sup>50</sup> Pour rappel, le Comité permanent de la communication COMIFAC auquel fait partie le PPECF, a été créé par décision N°0021 COMIFAC/SE/16, portant création dudit Comité par le SE COMIFAC, ceci dans le but d'un appui au volet communication relatif à la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (2015-2025).

## 5.2.1 Suivi-évaluation des interventions du programme

Le tableau de bord du suivi des interventions<sup>51</sup> est opérationnel et tenu à jour. Les systèmes d'alertes sont fonctionnels. L'ensemble du dispositif a été mis à contribution pour la production de quelques statistiques sur le délai d'instruction, et sur les contributions au budget des interventions du Programme (figures ci-dessous).

Au 31 Mars 2021, le taux d'absorption budgétaire des conventions BMZ 2008667607 (reliquat) et de la convention BMZ 201568203, est estimé à 83 %, pour 88 % du temps écoulé, soit un ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] d'environ 1. Cependant, quelques contrats ont été transférés vers les ressources du PPECF III, et le taux d'engagement sur le budget PPECFIII est estimé à 28%. S'agissant du délai d'instruction des requêtes, il est resté stable, soit 134 jours en moyenne pour le semestre 7, contre 135 jours au semestre précédent. Il en est de même pour le niveau de cofinancement, dont les estimations indiquent un apport de 17 % de la part des concessionnaires et 24 % de contributions pour les autres bailleurs.



<sup>51</sup> Pour rappel, le tableau du suivi des interventions permet un suivi détaillé des interventions, et évalue annuellement le niveau de réalisation des activités du PTA PPECF. Il donne aussi des estimations statistiques diverses en lien avec les interventions (par pays, par prestataire, par typologie d'intervention, etc.). Il est organisé en quatre principales sections :

- « informations générales sur l'intervention » (section1) ;
- « suivi de la contractualisation » (section2), qui permet de suivre l'ensemble du processus de contractualisation, de s'assurer de la disponibilité des documents administratifs relatifs, et d'estimer les délais moyens observés ;
- « échéances contractuelles » (section 3), qui permet de suivre le processus de reporting de chaque intervention, en lien avec les délais contractuels, et de déclencher automatiquement les alertes nécessaires, à travers une programmation intuitive à base de codes couleurs ;
- « échéances de paiements » (section 4), qui permet de suivre les étapes de paiements, conformément aux prévisions contractuelles. Cette section intègre également un système simplifié et intuitif d'alertes.

## 5.2.2 Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de renseignement des indicateurs a été tenu à jour, sur la base de données collectées auprès bureaux de certification.

Ci-après est présentée la situation actualisée de quelques indicateurs<sup>52</sup> :

	valeur atteinte ou dépassée (indicateur vérifié)
	indicateur approchant la valeur recherchée
	valeur en cours d'acquisition
	valeur très faible ou indicateur non atteint

**Indicateur 1** : Les superficies certifiées suivant des Standards de Gestion durable (FSC® ou PEFC/PAFC) restent stables. T0 = 5,5 Mio. Ha (FSC)

Valeur actualisée :

FSC= 5,3 Mo ha (+0 Mo ha) ; PAFC/PEFC= 596 842 ha (en double certification)

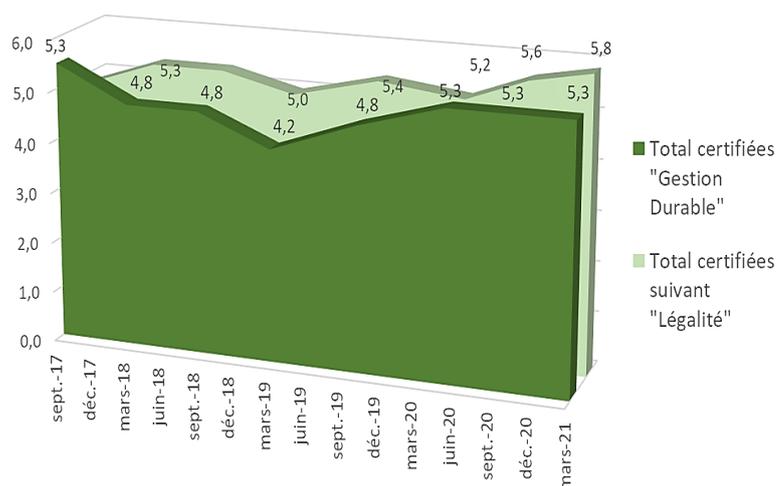
Total « Gestion Durable » = 5,3 Mo ha (valeur stable à +/- 5% du T0)

**Indicateur 2** : D'ici fin 2023, les superficies certifiées Légalité (FSC-CW, OLB, VLC ou comparable) augmentent de 3 Mio. Ha. T0 = 3,1 Mio. Ha ;

Valeur actualisée :

Certifiées OLB = 3 587 499 ha (+233 469 ha) ; LS= 2 067 663 ha et TLV= 147 668 ha ; VLC/FLV (n'existe plus, remplacé par le LS de Nepcon).

Evolution des surfaces totales certifiées par type de certificat (Ha)



<sup>52</sup> Un document annexe reprend de façon détaillé, le suivi de l'ensemble des indicateurs du PPECF.

Total « Légalité » = 5 802 831 ha<sup>53</sup>

En fin octobre 2020, l'entreprise DINO et FILS (Cameroun) a obtenu la certification OLB pour les UFAs 10-040, 10-047a et 10-057 attribuées à DINO & FILS, et les UFA 10-043 et 10-055 attribuées à ETM (Partenaire).

Tandis que les entreprises CFC/SEBC et SFIL (au Cameroun) observaient une légère réduction de leur périmètre de certification.

En cours de coaching PPECF

--> Total diagnostiqué : 20 entreprises pour 6 539 677 ha ;

--> Total engagé au coaching : 12 entreprises pour 3 902 528 ha

--> Total certifié à travers le coaching PPECF : 773 198 ha

LS (442 430 ha) ; TLV (147 668 ha) ; OLB (183 100 ha)

**Indicateur 3** : Au moins 04 standards nationaux FSC ou PAFC /PEFC sont élaborés, testés et validés, d'ici fin 2023. T0= 0

Valeur actualisée : FSC = 3 nouvelles normes publiées (Cameroun, République du Congo et Gabon) ; PAFC = 1 (Gabon)

- En plus des deux nouvelles normes nationales FSC rendues publiques en septembre 2020 pour le Cameroun et pour la République du Congo, la nouvelle norme FSC du Gabon a été publiée en décembre 2020.

A noter que les ateliers de sensibilisation et de calibration de ces nouvelles normes FSC se tiendront au cours de l'année 2021.

<https://www.fsc.org/en/document-centre/documents/resource/464>

<https://africa.fsc.org/fr-cd/actualits/id/426>

<https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/273>

- En RDC, les réflexions sont en cours pour une éventuelle relance du processus, suspendu depuis 2018 (au stade des consultations publiques sur la première ébauche de la norme nationale FSC).

---

<sup>53</sup> Certains chiffres circulent qui comptabilisent en sus, 580.000 ha correspondant à un certificat LS de Rougier Mokabi. Or ce certificat, n'est pas à comptabiliser au titre d'une certification de gestion forestière, puisqu'il s'agit d'une attestation qui a été délivrée à Rougier Mokabi pour certifier que le stock de bois actuellement sur site a bien été récolté sous une certification de légalité qui doit à présent, être renouvelée.

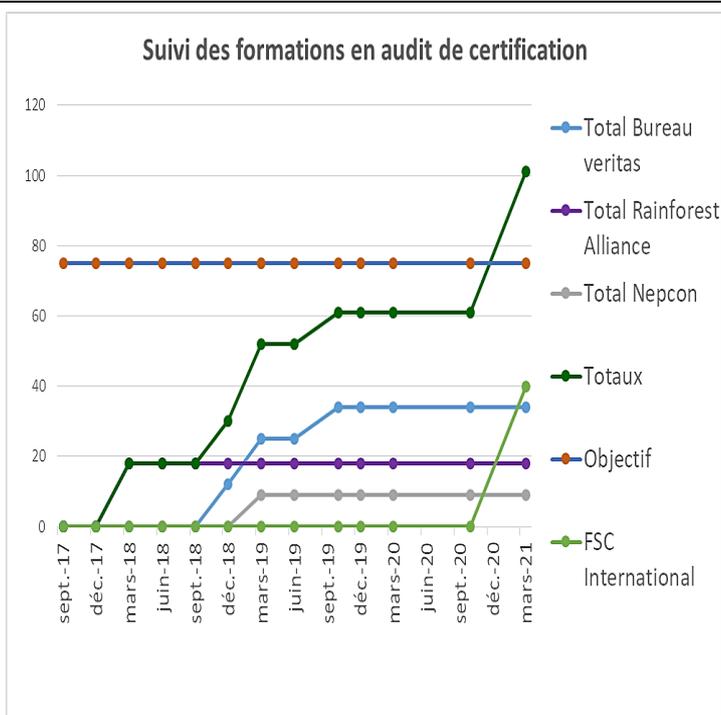
**Indicateur 4** : Au moins 75 personnes sont formées d'ici fin 2023, sur les principes de certification de « Légalité » (OLB, VLC) et de « Gestion Durable » (PAFC, FSC).

T0= Bureau Véritas, 61 personnes formées ; Rainforest Alliance, 20 personnes formées sur PPECF I.

Valeur actualisée :

Mars 2021 : Total = 101 personnes formées (valeur cible dépassée de 35 %)

*L'appui du PPECF à la stratégie FSC pour le bassin du Congo (Contrat C136 ; résultat 7.1 : Meilleure compréhension du FSC par les fonctionnaires du gouvernement gabonais), a notamment permis de former 40 fonctionnaires du ministère gabonais de l'environnement et des forêts (MINEF) en audit de certification FSC, du 30 novembre au 4 décembre 2020 à Libreville..*



**Indicateur 6** : Les Demandes d'Actions Correctives émises lors d'audits de surveillance et de renouvellement et qui concernent des manquements aux procédures EFI représentent moins de 15% du nombre total de DACs.

T0 = 13% pour les entreprises certifiées FSC (Juillet 2017)

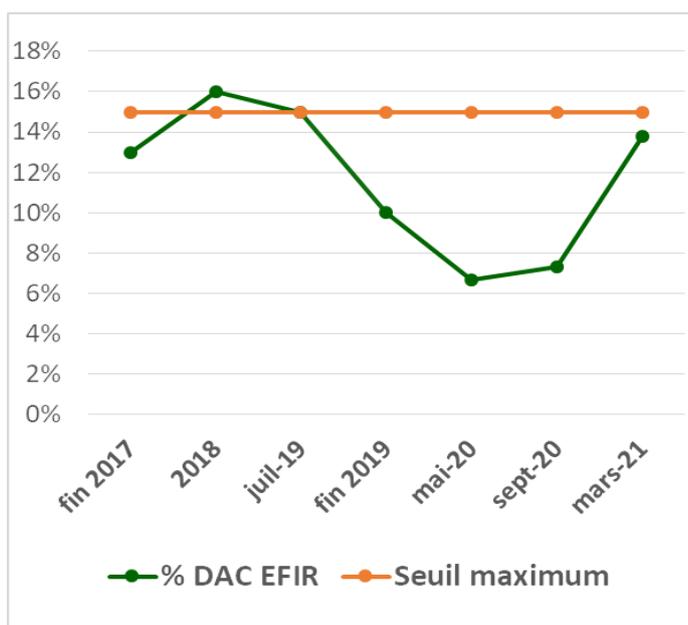
Valeur actualisée :

Septembre 2020 = 14%

*(valeur inférieure au seuil de 15%, mais notons la forte hausse enregistrée dans la proportion de DAC EFIR sur le semestre 7, qui montre un recul de bonnes pratiques EFIR pour les entreprises certifiées, probablement dû à la pandémie COVID 19.*

Source : exploitation/synthèse des rapports public d'audit FSC et LS (DAC et observations)

*Pour mémo, cette valeur actualisée intègre les six certificats de niveau « Gestion durable » et seulement deux certificats de « Légalité », dont les rapports d'audits ont été accessibles.*



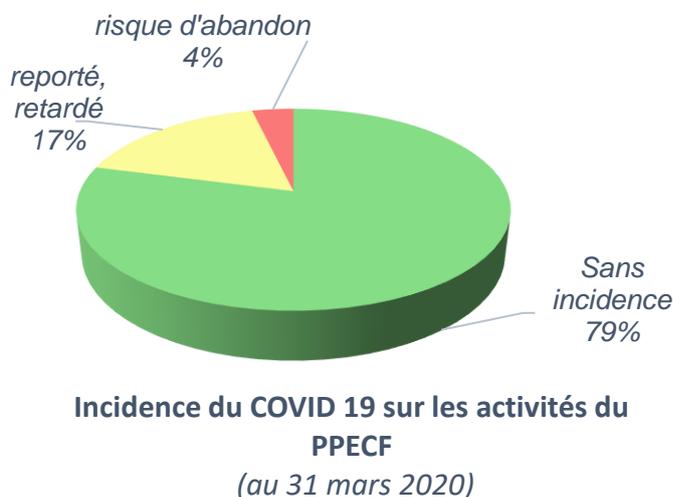
S'agissant des rapports d'audit OLB et TLV, les nombreuses demandes du PPECF aux OC ont été jusqu'ici infructueuses.

### 5.2.3 Résilience du Programme vis-à-vis de la pandémie au virus Covid-19

Pour rappel, l'analyse de la sensibilité des interventions/activités du Programme face au COVID 19 (situation présentée dès le 5<sup>ème</sup> rapport semestriel), et actualisé au 30 septembre 2020 montrait que l'ensemble des actions et des sous actions liées aux contrats PPECF (engagements) ne seraient pas trop impacté par la crise sanitaire, exceptées quelques actions de terrain qui nécessitent des déplacements/voyages internationaux.

Seulement 4% des actions planifiées avaient été considéré comme sujet à un « risque d'abandon », et les 96% résilients au COVID19.

Pour maintenir un niveau d'activités satisfaisant, sans déplacements importants, la CgP propose des activités/outils résilients au COVID 19 (e-learning, guide de certification, études). Ainsi, une approche de « diagnostic PPECF à distance » a été développée, pour réduire les impacts de la pandémie de COVID 19 sur les activités de coaching. Elle permet aux référents nationaux PPECF de mener des opérations de terrain avec l'appui à distance de l'expert certification du PPECF. De plus, le Consultant a sollicité une expertise externe pour développer un outil numérique de suivi des plans d'actions coaching à distance.



## 6. Tableau des engagements au 31 Mars 2021 (PPECF II et PPECF III)

### Engagements PPECF II

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contrat	Montant liquidé	Reliquat	transféré PPECF III	Statut
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)													
Hors contrat	Tous	Tous	Production d'un film en vue communication des concessionnaires du bassin du Congo à l'AG FSC de Vancouver	mail KfW	mail KfW	ATIBT	17 670	0,5	11/09/2017	17 670	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Concessionnaires	Livraison au MINFOF d'un guide de suivi de la grille des nouveaux aménagements	mail KfW	mail KfW	Nature +	5 189	0,1	09/10/2017	5 189	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	CDO	Organisation du premier CDO de la phase II			CgP	35 058			35 058	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la programmation et au plan de convergence de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine		6 270	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de février 2018.	11/01/2018	170	COMIFAC	3 929	1 semaine		3 929	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Formation Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaîne de Traçabilité (CoC)	NA	NA	Rain Forest Alliance	3 805	1 semaine		3 805	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois		538	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	17 354	6 mois		17 354	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	7 299	12 mois		7 299	-		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais IMS pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois		244	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Cérémonie signature officielle COMIFAC-Ambassade Allemagne	NA	NA	NA	876	1 journée		876	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Sécurité site COMIFAC	NA	NA	NA	350	12 mois		350	-		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	76	6 mois		76	-		Clôturé
C006	Tous	Tous	Maintenance site web PPECF				8 100	24 mois		-			En cours
C099	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de 6 essences	7/09/2015	37	ATIBT/FCBA	80 177	10 mois	28/01/2016	76 816			Clôturé
C100	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de 6 essences (suite)	7/09/2015	37	ATIBT/Tu Delft	59 200	10 mois	28/01/2016	49 200	10 000		Clôturé
C122	RCA	Groupe Rougier	Etude d'impact environnemental et social	17/11/2017	166	TEREA	0	11 mois			-		Abandonné
C123	Gabon	Parties prenantes Gabon	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon	10/11/2017	167	Conservation et Justice	150 000	40 mois	14/12/2017	90 000			En cours
C124	Cameroun	Parties prenantes Cameroun	Appui à l'émergence et à la validation du système national de certification forestière PAFC au Cameroun	2/02/2018	168	PEFC International	0	10 mois		-	-		Abandonné
C125	Congo	IFO/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	174	Conservation et Justice	22 400	3 mois	13/03/2018	10 055	12 345		Clôturé
C126	Congo	IFO/CIB-OLAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois	13/03/2018	18 095	105		Clôturé
<b>Total--&gt;</b>							<b>436 735</b>			<b>342 824</b>	<b>22 450</b>		

2ème semestre (16 mars 18 au 31 décembre 18)													
Hors contrat	Gabon	Tous	Billets d'avions des participants à la mission SNCF au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	N/A	2 127	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Frais de missions du SEA pour assister à la réunion ATIBT à Paris	NA	NA	NA	945	1 semaine	N/A	945	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement de l'atelier FNUF à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	N/A	12 606	0		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Tous	Contribution à l'évènement Woodshow organisé par l'ATIBT au Gabon	23/05/2018	184	ATIBT	21 000	1 semaine	N/A	21 000	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais d'intervention de Claude Garcia pour l'atelier "Avenir de la filière bois dans le Bassin du Congo" organisé par l'ATIBT à Paris	NA	NA	Claude Garcia (CIRAD)	4 060	3 jours	N/A	4 060	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Financement COMIFAC pour leur participation à l'évènement Woodshow au Gabon	6/06/2018	186	NA	20 010	1 semaine	N/A	20 010	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 397	9 mois	N/A	5 397	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	27 174	9 mois	N/A	27 174	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Divers frais imprévus	NA	NA	NA	4 677	7 mois	N/A	4 677	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Production fournitures PPECF (polos, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 306	2 semaines	N/A	2 306	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	412	9 mois	N/A	412	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	One Shot Relation Press		NA	Open 2 Europe	10 000	1mois et 15 jours	N/A	10 000	0		Clôturé
Hors contrat	Kinshasa	COMIFAC	Atelier de relance du GTGF		NA	NA	23 005	3 jours	N/A	23 005	0		Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	SEEAC	Séminaire international SEEAC		NA	NA	6 708	4 jours	N/A	6 708	0		Clôturé
Hors contrat	tous	ATIBT	Appui à l'ATIBT (prestation graphique, e-mailing dédié, conférence STTC)	NA	NA	LG Design Graphik/Bianca Graphisme/Virtual Expo	28 751	9 mois	N/A	28 751	0		Clôturé
Hors contrat	Belgique	COMIFAC	Réunion PFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18			NA	18 041	1 semaine	N/A	18 041	0		Clôturé
Hors contrat	Brazzaville	COMIFAC	Participation Assembe atelier SEEAC	NA	NA	SEEAC	1 697	1 semaine	N/A	1 697	0		Clôturé
C127	Tous	Tous	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-	5/07/2018	182	ATIBT	772 340	22 mois	30/07/2018	612 320			Clôturé
C129	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	26/07/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	07/08/2018	141 204	2 796		Clôturé
C130	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	25/06/2018	179	Stratemark	177 000	24 mois	07/08/2018	141 156			Clôturé
C131	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	25/06/2018	179	Links	95 700	24 mois	07/08/2018	88 700			Clôturé
C132	Gabon	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF	20/07/2018	183	Gembloux Agrobiotech	57 500	30 mois	02/10/2018	52 150			En cours

C133	Tous	Tous	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin du Congo	24/07/2018	191	Nature +	180 320	20 mois	05/10/2018	165 320			En cours
C134	Tous	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)	20/07/2018	183	Nature +	95 000	30 mois	02/10/2018	95 000			Clôturé
C135	Tous	Tous	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	10/02/2018	171	ATIBT	188 000	24 mois	18/10/2018	51 427	136 573		Clôturé
C136	Tous	Tous	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	9/08/2018	188	FSC	349 958	31 mois	06/12/2018	249 958			En cours
C137	Gabon	SOMIVAB	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	5/10/2018	178	TEREA	96 855	20 mois	05/12/2018	24 086	72 770		Clôturé
C138	Congo	IFO	Etude bathymétrique de la basse Sangha	4/10/2018	196	GIE-SCVEN	21 375	1 mois	15/11/2018	21 375	- 0		Clôturé
C139	Gabon	TTIB	Appui coaching vers la certification	5/10/2018	185	TEREA	146 573	20 mois	05/12/2018	22 885			En cours
C140	Cameroun	PPECF	Contrat audits financiers PPECF II	24/07/2018	A.O.	Bekolo&Partners	27 073	4 ans	25/10/2018	11 352			En cours
C143	Gabon	CEB	Lutte contre la criminalité faunique	24/10/2018	197	Conservation et Justice	192 600	50 mois	13/11/2018	92 600			En cours
C144	Tous	Tous	Optimisation rendements matières de l'exploitation forestière	22/10/2018	189	ETICWOOD	48 800	6 mois	12/12/2018	48 800	-		Clôturé
C145	Tous	Tous	Think tank sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	208	ATIBT	29 510	3 mois	12/12/2018	29 510	-		Clôturé
C146	Cameroun	Tous	Impact de la certification sur la conservation faune		206	WWF	90 000	48 mois	19/12/2018	81 000			En cours
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 901 519</b>			<b>2 117 758</b>	<b>212 138</b>	<b>0</b>	

### 3ème semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	RDC	COMIFAC	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	NA	24 139	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	576	5 mois	NA	576	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Manjeli Aichatou	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	NA	1 638	0		Clôturé
Hors contrat	Sao Tome	COMIFAC	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	NA	2 729	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 345	5 mois	NA	5 345	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ enregistrement voix du programme de marketing Fair&Precious	NA	NA	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG Design/M. Multilingual	53 769	6 mois	NA	53 769			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Organisation 7ème CDO	NA	NA	NA	20 912	1 mois	NA	20 912	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 163	5 mois	NA	7 163	0		Clôturé
Hors contrat	Gabon	Ondoua Adolphe	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	NA	1 263	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Charles Bracke	Participation C.Bracke atelier planification COMIFAC à Nkolandom	NA	NA	NA	2 222	1 semaine	NA	2 222	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Frais divers COMIFAC (carburant, assurances...)	NA	NA	NA	788	1 mois	NA	788	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	COMIFAC	Participation 14ème session FNUF du SE et juriste de la COMIFAC	23/04/2019	NA	NA	5 016	1 mois	NA	5 016	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Frais pour le dédouanement des livres CAFF	NA	NA	NA	2 001	3 mois	NA	2 001	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	V.PELE	Formation NEPCON de V.PELE	NA	NA	NA	2 289	1 mois	NA	2 289	0		Clôturé
Hors contrat	RCA	WWF	Dédouanement drone en RCA	NA	NA	NA	13 365	2 mois	NA	13 365	0		Clôturé

C128	TLP	Tous	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	378 250	42 mois	22/01/2019	180 000			En cours
C142	TLP	Tous	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	6/06/2018	180	TEREA	119 200	39 mois	22/03/2019	57 065			En cours
C147	Gabon	Precious Woods-CEB	Identification EHPVal	12/12/2018	200	Gembloux Agrobiotech	199 375	48 mois	07/02/2019	179 375			En cours
C149	Gabon	ASI	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	13/12/2018	203	Consortium BFC	224 250	30 mois	15/01/2019	89 900			En cours
C150	TLP	Tous	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	22/03/2019	180 000			En cours
C151	TLP	Tous	Intégration l'imagerie drone iDROP certification	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	18/02/2019	162 900			En cours
C152	Gabon	BSO	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	13/03/2019	213	TEREA	208 300	30 mois	14/03/2019	60 600			En cours
C153	TLP	TLP	Test mécaniques et de durabilités	18/11/2018	193	CIRAD	50 300	30 mois	31/05/2019	25 000			En cours
C154	TLP	Tous	Protocole de collaboration Bureau Veritas	NA	NA	Bureau Veritas	20 000	1 an	01/10/2019	4 648			En cours
C155	RCA	SEFCA	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	13/12/2018	212	FRMi	223 470	31 mois	22/03/2019	182 828			En cours
C156	TLP	Tous	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-CERAD...	75 728	14 mois	07/02/2019	75 728	0		Clôturé
C158	Congo	IFO	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	24/04/2019	218	IFO	60 000	8 mois	03/05/2019	48 000			En cours
C162	Gabon	Concessionnaires	Optimalisation Elefor	30/04/2019	215	Gembloux Agrobiotech	100 826	48 mois	21/06/2019	90 000			En cours
C166	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	19 500	4 mois	25/06/2019	19 500	0		Clôturé
C167	Cameroun	Douaniers	Formation douaniers camerounais sur la certification des bois tropicaux	28/05/2019	227	ATIBT	7 600	3mois	20/06/2019	7 130	470		Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 231 734</b>			<b>1 508 557</b>	<b>470</b>	<b>0</b>	

#### 4ème semestre (01 juillet 19 au 31 décembre 19)

Hors contrat	TLP	F&P	Stratégie digitale/téléchargement vidéo HD			6LAB/Agent Paper	6 100	NA	NA	6 100	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	14 789	NA	NA	14 789	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	647	NA	NA	647	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	12 965	1 mois	NA	12 965	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	H.Arnaud	Frais H.Arnaud 7è CDO	NA	NA	NA	672	1 semaine	NA	672	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Appui communication LCB	NA	NA	LCB	6 000	NA	NA	6 000			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	2 400	NA	NA	2 400			En cours
Hors contrat	TLP	COMIFAC	Participation COMIFAC forum Shangai	NA	NA	NA	13 224	1 mois	NA	13 224	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	Tous	Participation financement forum Shangai	NA	NA	ITTO	40 194	1 mois	NA	40 194	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique juillet 19 Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	1 989	NA	NA	1 989	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation clime véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	5 488	1 mois	NA	5 488	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	PPECF	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Sunsystems	NA	NA	GFA	6 180	36 mois	NA	2 367			En cours
C159	TLP	Concessionnaires	Formation sécurité abattage e-learning	29/05/2019	225	ITG	19 855	5 mois	01/08/2019	16 000			Clôturé
C160	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	25/06/2018	179	ATIBT	144 000	14 mois	13/08/2019	144 000	0		Clôturé
C163	TLP	Concessionnaires	Logiciel "métier"	17/05/2019	209	EKWATO	30 220	5 mois	02/07/2019	29 493	727		Clôturé
C164	TLP	Concessionnaires	Etude réduction fiscalité entreprises forestières	30/04/2019	221	CIRAD	44 995	5 mois	08/07/2019	44 995	0		Clôturé
C165	TLP	Tous	Production charbon certifié FSC	26/02/2020	205	WALE	12 500	5 mois	01/07/2019	12 500	0		Clôturé
C168	TLP	Tous	Refonte site internet programme marketing F&P			6LAB	48 450	12 mois	31/07/2019	36 150			En cours
C169	TLP	Tous	Appui processus FLEGT-REDD			TFM-consulting	19 200	8 mois	07/08/2019	19 200	0		Clôturé
C170	TLP	Tous	Relation presse média programme F&P			Open 2 Europe	108 000	9 mois	01/04/2019	84 000			En cours
C171	TLP	Tous	Communication digitale programme F&P			Open 2 Digital	94 500	12 mois	01/04/2019	73 500			En cours
C172	TLP	Concessionnaires	Analyse comparative système "légalité"	29/11/2019	233	Caroline Duhesme	9 100	2 mois	01/08/2019	9 100			Clôturé
C175	Gabon	UFIGA	Gestion durable UFIGA Gabon	29/11/2019	234	PROSYGMA	24 750	3 mois	14/08/2019	22 138	2 612		Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>666 218</b>			<b>597 911</b>	<b>3 339</b>	<b>0</b>	

## 5ème semestre (01 janvier 20 au 30 juin 20)

Hors contrat	Gabon	Nicolas Dubart	Différence prix billet d'avion pour la mission de diagnostic au Gabon	NA	NA	NA	829	1 mois	NA	829	0		Clôturé
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	828	NA	NA	828	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	196	6 mois	NA	196	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	7 019	NA	NA	7 019	0		Clôturé
Hors contrat	France	Vincent PELE	Remboursement frais de déplacement V. Pelé réunion ATIBT	NA	NA	NA	325	1 mois	NA	325	0		Clôturé
Hors contrat	CMR	Tous	Production fournitures (polos logo PPECF, stylos, porte documents)	NA	NA	NA	2 668	1 mois	NA	2 668	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	11 269	6 mois	NA	11 269	0		Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Dépenses 3è TT et 8è CDO (billets à rembourser)	NA	NA	NA	4 951	1 mois	NA	4 951	0		Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign /communication/ digitale/ du programme Fair&Precious	NA	NA	Bianca graphisme/LG Design/M. Multilingual	8 400	12 mois	NA	8 400	0		Clôturé
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (FSC)	24/03/2020	256	NA	250 000	6 mois	NA	250 000	0		Clôturé
C173	Gabon	SEEF	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEEF	6/06/2019	217	GFEC	192 100	30 mois	14/08/2019	56 000	136 100		En cours
C176	Congo Brazzaville	population autochtone	Appui et maintien activités populations autochtones			CIB	68 935	20 mois	29/01/2020	55 148			En cours
C177	TLP	Tous	Production charbon de bois tropical certifié FSC	26/02/2020	205	SIDMARINE	41 800	4 mois	06/01/2020	41 800	0		Clôturé
C178	Gabon	SBL	Appui coaching SBL	8/10/2018	187	GFEC	184 125	25 mois	06/01/2020	24 104			En cours
C180	Gabon	BONUS HARVEST	Appui coaching Bonus Harvest	9/04/2020	246	BFC	178 375	20 mois	25/05/2020	43 435			En cours
C182	Tous	Tous	Edition CAFF en mandarin			Meindert Brouwer	15 000	6 mois	12/02/2020	15 000			Clôturé
C183	Gabon	groupe RIMBUNAN HIJAU	Appui coaching vers la certification du groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	412 838	25 mois	01/04/2020	11 434		401 404	En cours
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois africains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	252 000	36 mois	25/04/2020	65 049		186 951	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	NATURE+	335 060	42 mois	29/05/2020	154 227		180 833	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	Gembmoux Agro bioitech	229 236	42 mois	29/05/2020	0		229 236	En cours
C187	Congo/Brazzaville	Entreprises MOKABI	Appui coaching MOKABI	6/08/2020	242	BFC	109 600	10 mois	05/06/2020	46 800			En cours
						<b>Total --&gt;</b>	<b>2 305 554</b>			<b>799 482</b>	<b>136 100</b>	<b>998 424</b>	<b>89</b>

## 6ème semestre (01 juillet 20 au 31 décembre 20)

Hors contrat	TLP	F&P	Prestation Graphique LG Design	NA	NA	LG Design Graphik	1 200	NA	NA	2 400			En cours
Hors contrat	Tous	Entreprises forestières	Appui entreprises forestières face covid-19 (légaux et coaching)	29/06/2020	261	NA	250 000	6 mois	NA	104 537		145 463	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 399	6 mois	NA	5 399			En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	305	6 mois	NA	305			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 748	6 mois	NA	2 748			En cours
Hors contrat	TLP	F&P	Frais technique Open 2 Europe	NA	NA	Open 2 Europe	423	6 mois	NA	423			En cours
Hors contrat	TLP	PPECF II	Maintenance logiciel INFOR PPECF II	NA	NA	GFA	2 413	1 mois	NA	2 413			Clôturé
C188	Congo/Brazzaville	Entreprise Likouala Timber	Appui coaching Likouala Timber			FRMI	165 913	25 mois	06/08/2020	18 625			En cours
C189	TLP	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	16/07/2020	259	ATIBT	348 000	36 mois	29/09/2020	26 000		322 000	En cours
C190	Cameroun	Tous	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	20/08/2020	243	SEEAC	70 142	12 mois	28/09/2020	13 568			En cours
C191	Congo	Tous	Réhabilitation 5 forages	10/09/2020	262	IFO	23 761	6 mois	29/09/2020	16 528			En cours
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning	8/10/2020	260	BFC	172 664	12 mois	19/10/2020	69 199		103 465	En cours
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées	16/10/2020	252	ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	0		199 443	En cours
						<b>Total --&gt;</b>	<b>1 242 410</b>			<b>262 145</b>	<b>136 100</b>	<b>770 371</b>	

## 7ème semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)

Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	508	6 mois	NA	508			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	5 075	6 mois	NA	5 075			En cours
Hors contrat	Tous	Tous	Abonnement annuel internet Matthias, maintenance site WEB	NA	NA	NA	30	1 an	NA	30			En cours
Hors contrat	Cameroun	COMIFAC	Réparation véhicule COMIFAC	NA	NA	NA	732	1 semaine	NA	732			Clôturé
						<b>Total --&gt;</b>	<b>6 344</b>			<b>6 344</b>	<b>136 100</b>	<b>0</b>	

TOTAL --&gt; 9 790 515

5 635 022 646 698 1 768 795

### Engagements PPECF III

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(s)	Libellé	Avis de non objection COMIFAC/KFW	N° DNO	Prestataire	Montant contrat (€)	Durée de l'intervention	Date de contrat	Montant liquidé	Solde	Statut
1er semestre (01 janvier 21 au 30 juin 21)												
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	1 921	6 mois	NA	1 921	0	Clôturé
C183	Gabon	groupe RIMBUNAN HIJAU	Appui coaching vers la certification du groupe RIMBUNAN HIJAU	6/08/2020	242	GFEC	401 404	25 mois	01/04/2020	0	401 404	En cours
C184	TLP	Tous	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	27/04/2020	255	Stratemark	186 951	36 mois	25/04/2020	21 000	165 951	En cours
C185	TLP	Concessionnaires	Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	Nature +	180 833	41 mois	29/05/2020	0	180 833	En cours
C186	TLP	Concessionnaires	Guide des arbres d'Afrique centrale	6/05/2020	220	Gemboux Agro bioitech	229 236	42 mois	29/05/2020	70 560	158 676	En cours
C189	TLP	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains »...			ATIBT	322 000	36 mois	29/09/2020	32 824	289 177	En cours
C192	TLP	Concessionnaires	Formation abattage e-learning	8/10/2020	260	BFC	103 465	12 mois	19/10/2020	86 332	17 133	En cours
C193	TLP	Concessionnaires	Services écosystémiques des concessions certifiées SECODEV	16/10/2020	252	ETICWOOD	199 443	12 mois	14/12/2020	39 888	159 555	En cours
C194	Congo/Brazzaville	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	8/01/2021	267	ATIBT	31 332	25 mois	01/11/2020	10 716	20 616	En cours
C195	Gabon	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	8/01/2021	267	UFIGA	222 180	25 mois	01/11/2020	95 792	126 388	En cours
C196	RDC	PPECF	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	8/01/2021	267	FIB	33 332	25 mois	01/11/2020	10 716	22 616	En cours
C198	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	ATIBT	17 000	20 mois	22/01/2021	3 000	14 000	En cours
C199	TLP	Tous	Projet Thémis	9/12/2020	241	Stichting Probos	57 800	20 mois	22/01/2021	11 500	46 300	En cours
C221	TLP	Concessionnaires	Guide certification forestière en Afrique Centrale	12/01/2021	257	TEREA-BFC	268 094	18 mois	01/02/2021	40 214	227 880	En cours
C222	Gabon	Tous	Etude et test complémentaires promotion du Gombé	15/01/2021	263	CBG	112 790	16 mois	02/02/2021	28 200	84 590	En cours
C223	TLP	Tous	Analyse cycle de vie produits en bois	5/01/2021	224	ESTEANA	140 900	18 mois	29/03/2021	-	140 900	En cours
						Total-->	2 508 681			452 663		

**TOTAL --> 2 508 681**

**452 663**

## Récapitulatif PPECF II

			Ratios
	Budget BMZ 201568203	8 045 469	
	Budget BMZ 200866707	303 964	
	Total --->	<b>8 349 433</b>	
	Liquidé	5 635 022	67,5%
	Engagé non liquidé	1 740 001	20,8%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	7 375 022		<b>88,3%</b>
		Total jours ---> 1 440	
Temps écoulé (jours)	15/09/2017 31/03/2021	1275	88,5%

## Récapitulatif PPECF III

			Ratios
		Budget total -> 8 950 000	
	Liquidé	452 663	5,1%
	Engagé non liquidé	2 056 019	23,0%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	2 508 681		<b>28,0%</b>
		Total jours ---> 1 080	
Temps écoulé (jours)	1/11/2021 31/10/2023	0	0,0%

## Suivi des délais contractuels du PPECF II

Délais dépassé de plus de 6 mois
Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois
Certificat obtenu

Contrats de coaching PPECF

N° Contrat	Item	Certificat "Légalité" visé	Superficies (ha)	Pays	Prestataire	N° DNO	Date sign. du contrat	Durée Contrat (mois)	Date fin de contrat	Extension due au COVID19	Avenant durée (mois)	Date révisée de fin	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage Temps écoulé	%tage montant Liquidé	Statut	Observations
C137	Appui coaching SOMIVAB	TLV->	147 668	GAB	TEREA	178	5/12/18	20	27/07/20	4		24/11/20	6		NA	25%	Certificat obtenu	RAS
C139	Appui coaching TTIB	OLB->	239 429	GAB	TEREA	185	5/12/18	30	23/05/21	4		20/09/21		4	87%	16%	En cours	
C149	Appui coaching ASI	OLB->	206 615	GAB	BFC	203	15/01/19	30	3/07/21	4		31/10/21		6	83%	40%	En cours	
C152	Appui coaching BSO	OLB->	183 100	GAB	TEREA	213	14/03/19	30	30/08/21	4		28/12/21		8	NA	29%	Certificat obtenu	Poursuite vers PAFC
C155	Appui coaching SEFCA	OLB->	721 419	RCA	FRMi	212	11/03/19	25	30/03/21	4	6	24/01/22		9	75%	82%	En cours	
C173	SEEF	OLB->	438 005	GAB	GFEC	217	14/08/19	30	30/01/22	4		30/05/22		13	62%	29%	En cours	
C178	Appui coaching SBL	LS->	326 985	GAB	GFEC	187	6/01/20	25	25/01/22	4		25/05/22		13	56%	15%	En cours	
C180	Appui coaching Bonus Harvest	LS->	128 000	GAB	BFC	246	25/04/20	20	16/12/21	4		15/04/22		11	53%	24%	En cours	
C183	Appui coaching du Groupe RIMBUNAN	OLB->	399 477	GAB	GFEC	242	27/03/20	25	16/04/22	4		14/08/22		15	47%	3%	En cours	
C187	Appui coaching Rougier MOKABI	LS->	586 330	COG	BFC	251	29/09/20	10	26/07/21	0	4	23/11/21		7	53%	43%	En cours	
C188	Appui coaching Likouala Timber	OLB->	525 500	COG	FRM	250	6/08/20	25	26/08/22	4		24/12/22		20	32%	11%	En cours	
<b>Total coaching vers Légalité --&gt;</b>			<b>3 902 528</b>															

Délais dépassé de plus de 6 mois

Date non échue ou délais dépassé de moins de 6 mois

Contrat clôturé

Contrats hors coaching PPECF II

N° de contrat	Libellé	Pays	Prestataire	N° DNO	Date de signature contrat	Durée (Mois)	Date de fin de contrat	Extension due au COVID19 (mois)	Avenant sur la durée (mois)	Date révisée fin de contrat	Dépassement de délais (mois)	Temps restant (mois)	%tage de temps écoulé	%tage budget liquidé	Statut	Observation CgP
C099	Caractérisation de classes de résistance de 6 essences	Tous	ATIBT/FCBA	37	28/01/2016	10	NA	4		23/03/17			NA	96%	Clôturé	
C123	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon	Gabon	Conservation et Justice	167	14/12/2017	40	28/03/2021	4		26/07/21		3	94%	60%	En cours	
C127	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-	Tous	ATIBT	182	30/07/2018	22	20/05/2020	4		17/09/20			NA	79%	Clôturé	En attente audit final
C128	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	TLP	ATIBT	180	22/01/2019	30	10/07/2021	4	12	2/11/22		18	61%	48%	En cours	
C132	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF	Gabon	Gembloux Agrobiotech	183	02/10/2018	30	20/03/2021	4	8	15/03/22		10	75%	91%	En cours	
C133	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin du Congo	Tous	Nature +	191	05/10/2018	20	27/05/2020	4	13	19/10/21		5	85%	92%	En cours	
C136	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	Tous	FSC	188	06/12/2018	22	26/09/2020	4	9	21/10/21		5	84%	71%	En cours	
C140	Contrat audits financiers PPECF II	CMR	Bekolo&Partners	A.O.	25/10/2018	48	04/10/2022	4		1/02/23		21	59%	42%	En cours	
C142	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo	TLP	TEREA	180	22/03/2019	30	07/09/2021	4	9	2/10/22		17	60%	48%	En cours	
C143	Lutte contre la criminalité faunique	Gabon	Conservation et Justice	197	13/11/2018	36	28/10/2021	4		25/02/22		10	76%	48%	En cours	
C146	Impact de la certification sur la conservation faune	CMR	WWF	206	19/12/2018	48	28/11/2022	4		28/03/23		23	56%	90%	En cours	
C147	Identification EHPVal	Gabon	Gembloux Agrobiotech	200	07/02/2019	48	17/01/2023	4		17/05/23		25	53%	90%	En cours	
C150	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	TLP	WCS	199	22/03/2019	18	12/09/2020	4	6	9/07/21		2	93%	89%	En cours	
C151	Intégration l'imagerie drone iDROP certification	TLP	Nature+	173	18/02/2019	40	02/06/2022	4		30/09/22		17	62%	83%	En cours	
C153	Test mécaniques et de durabilités	TLP	CIRAD	193	31/05/2019	30	16/11/2021	4		16/03/22		10	70%	50%	En cours	
C154	Protocole de collaboration Bureau Veritas	TLP	Bureau Veritas	NA	01/10/2019	12	25/09/2020	4		23/01/21	4		122%	23%	En cours	
C158	Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO	Congo	IFO	218	03/05/2019	8	29/12/2019	4		27/04/20	13		205%	80%	En cours	

C162	Optimisation Elefor	Gabon	Gembloux Agrobiotech	215	21/06/2019	48	31/05/2023	4		28/09/23		29	44%	89%	En cours	
C168	Refonte site internet programme marketing F&P	TLP	6LAB		31/07/2019	12	25/07/2020		29	12/12/22			53%	75%	En cours	
C170	Relation presse média programme F&P	TLP	Open 2 Europe		01/04/2019		15/09/2023			15/09/23		29	NA	78%	En cours	Reconduction automatique
C171	Communication digitale programme F&P	TLP	Open 2 Digital		01/04/2019		15/09/2023			15/09/23		29	NA	78%	En cours	Reconduction automatique
C176	Appui et maintien activités populations autochtones	Congo/Brazz.	CIB		29/01/2020	20	20/09/2021	4		18/01/22		8	65%	80%	En cours	
C184	Programme marketing de promotion des bois fricains certifiés	TLP	Stratemark	255	25/04/2020	36	10/04/2023			10/04/23		23	35%	26%	En cours	
C185	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	TLP	NATURE+	220	29/05/2020	42	10/11/2023			10/11/23		30	27%	46%	En cours	
C186	Projet Guide des arbres d'Afrique centrale	TLP	Embloux Agro bio	220	29/05/2020	42	10/11/2023			10/11/23		30	27%	31%	En cours	
C189	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés	TLP	ATIBT	259	29/09/2020	36	14/09/2023			14/09/23		29	21%	10%	En cours	
C190	Plans d'action d'internalisation des Directives EIES	CMR	SEEAC	243	28/09/2020	12	23/09/2021	4		21/01/22		9	47%	19%	En cours	
C191	Réhabilitation 5 forages	Congo	IFO	262	29/09/2020	6	28/03/2021	4		26/07/21		3	74%	70%	En cours	
C192	Formation abattage e-learning	TLP	BFC	260	19/10/2020	12	14/10/2021			14/10/21		5	56%	83%	En cours	
C193	Services écosystémiques des concessions certifiées	TLP	ETICWOOD		14/12/2020	12	09/12/2021			9/12/21		7	41%	20%	En cours	
C194	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	Congo/Brazz.	ATIBT		01/11/2020	25	21/11/2022			21/11/22		19	25%	34%	En cours	
C195	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	Gabon	UFIGA		01/11/2020	25	21/11/2022			21/11/22		19	25%	43%	En cours	
C196	Prolongation points focaux PPECF de nov 20 à déc 22	RDC	FIB		01/11/2020	25	21/11/2022			21/11/22		19	25%	32%	En cours	
C198	Projet Thémis	TLP	ATIBT	241	22/01/2021	20	14/09/2022			14/09/22		16	18%	18%	En cours	
C199	Projet Thémis	TLP	Stichting Probos	241	22/01/2021	20	14/09/2022			14/09/22		16	18%	20%	En cours	
C221	Guide certification forestière en Afrique Centrale	TLP	TEREA-BFC		01/02/2021	18	26/07/2022			26/07/22		15	18%	15%	En cours	
C222	Etude et test complémentaires promotion du Gombé	Gabon	CBG	263	02/02/2021	16	28/05/2022			28/05/22		13	20%	25%	En cours	
C223	Analyse cycle de vie produits en bois	TLP	ESTEANA		29/03/2021	18	20/09/2022			20/09/22		17	8%	0%	En cours	

## 7. Recommandations

---

La CgP recommande de :

- se souvenir des projets<sup>54</sup> qui ont laissé des résultats tangibles sur lesquels, les interventions s'appuient aujourd'hui. Ainsi, la CgP soulève ici la question des 20 millions d'hectares de forêts concédées qui n'ont toujours pas de plan d'aménagement, base de toute gestion forestière légale ou durable.

Le rapport de la BAD<sup>55</sup> mentionne qu'il faudrait environ un budget de 150 millions d'euros pour doter ces 20 millions d'hectares, de plans d'aménagement. Ce montant est certainement très modeste en regard de la valeur des services écosystémiques et de l'incidence sur le climat que pourrait induire cette mise à niveau ;

- poursuivre l'élaboration d'« outils » individuels ou collectifs (logiciels métiers, centre de ressources documentaires, fiches d'évaluation environnementales, guides, modules de formation en e-learning, monitoring, etc.) ;
- lancer un appel à propositions multi thématiques ou sur base des résultats de l'enquête de la SDNI qui poursuit l'objectif d'améliorer les standards de certification pour qu'ils soient compatibles avec cette stratégie :

- Questionnaire spécifique FSC

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScSE-Z6B86c2DBAOczoB6Nkgr-gGJSnug3UB2DZHVxaO8EIlg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScSE-Z6B86c2DBAOczoB6Nkgr-gGJSnug3UB2DZHVxaO8EIlg/viewform?usp=sf_link)

- Questionnaire spécifique PEFC

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfh-Y0N1r1c-z8Xazwbx147eVdMzvIBiQRrYYCuvqOGUSWNhA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfh-Y0N1r1c-z8Xazwbx147eVdMzvIBiQRrYYCuvqOGUSWNhA/viewform?usp=sf_link)

- capitaliser les engagements pris au forum de Shanghai avec les acteurs asiatiques (GGSC, CTWPDA, UFIAG, etc.) ;
- continuer à améliorer la valorisation des forêts du bassin du Congo, par une approche élargie à d'autres valeurs que le bois (séquestration du carbone, promotion média de la grande faune, chimie verte, etc.) ;
- ré-informer le Congo, la RDC, la RCA et le Cameroun, sur les offres d'appui du PPECF, en particulier les appuis-coaching adaptés à leur situation respective ;
- après trois années de travail sur la revalorisation de l'image des bois tropicaux du bassin du Congo, on peut considérer que le travail sur l'image de la filière est correctement engagé, et

---

<sup>54</sup> PARPAF

<https://ur-forets-societes.cirad.fr/projets-de-recherche/projet-d-appui-a-la-realisation-de-plans-d-amenagement-forestier-parpaf-2eme-phase>

<sup>55</sup> Vision stratégique et industrielle de la filière bois en Afrique centrale <Horizon 2030>.

qu'il faut aujourd'hui, la renforcer par une démarche « mise en marché » plus directe. Celle-ci va se concrétiser courant 2021, par des actions auprès des acheteurs publics, des prescripteurs et des grandes surfaces spécialisées dans la vente de matériaux de construction. Il conviendrait de définir, chaque fois que cela est possible, des actions « simples », telles que :

- ✓ des opérations sur le decking, la parqueterie, le bardage (qui ont l'avantage d'être des produits plats) ;
- ✓ des stratégies d'infiltration de la commande publique, notamment par la mise à disposition de dossiers d'appels d'offres (salles polyvalentes, rocade, etc.) prêts à l'emploi et faisant appel à du bois tropical ;
- ✓ et surtout s'intéresser à l'explosion de la construction d'immeuble en bois

<https://www.ossabois.fr/nos-produits/logements-collectifs/>

<https://www.cmpbois.com/infos/immeuble-bois>

<https://www.build-green.fr/immeuble-en-bois-3-exemples-qui-revolutionnent-la-construction/>

<https://www.architecturebois.fr/immeuble-en-bois/>

<https://www.ab-engineering.fr/lassaut-immeuble-en-bois>

etc.

✓

- seuls deux experts sont habilités à réaliser des diagnostics et les missions de suivi (visite de terrain annuelle /bi annuelle et les visites de terrain avant audit par l'organisme de certification). Il serait pertinent que ces deux experts soient renforcés par une application informatique dédiée au suivi des coachings ;
- vu la pandémie du Covid-19 et son incertitude sur le temps nécessaire à son atténuation (disparition), le PPECF recommande d'initier avec ses partenaires, des interventions (certaines programmées de longue date) qui n'exigent pas d'actions de terrain (i.e le guide des arbres d'Afrique centrale, le guide vers la certification, des applications logicielles qui feront gagner des points de productivité et renforceront la crédibilité des référentiels de gestion durable, etc.).

## 8. Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

### Préparation des DNO

Instruction de DNO par la CgP				
Rappel du processus d'instruction	Nouvelles DNO (N°)	Item	Date envoi à la KFW	Date ANO de la KFW
Demande de financement (Bénéficiaire) ↓	241	Themis : base de données de l'interprofession	28/10/2020	09/12/2020
Elaboration d'une grille d'évaluation préliminaire de la requête (CgP) ↓	267	Points focaux PPECF	30/10/2020	08/01/2021
	268	Promotion du Gombé par la CBG	1/10/2020	15/01/2021
Préparation de la DNO / Consolidation (CgP & Bénéficiaire) ↓	270	Loi n° 33-2020 portant nouveau code forestier au Congo	17/12/2020	
	272	Appui au programme marketing de l'ATIBT	21/01/2021	En attente
Soumission de la DNO à la KFW pour non objection (CgP) ↓	273	Coaching de PROSPER Sarl (Gabon)	16/02/2021	En attente
	275	Suite d'assistants numériques pour contrôles forestiers	27/04/2021	En attente
Suivi des ajustement/modifications éventuellement demandés (CgP, KFW/COMIFAC, Bénéficiaire) ↓	277	Audits de contrôles mutualisés	19/04/2021	En attente
	282	Coaching de BSO – phase 2	24/04/2021	En attente
Contractualisation (CgP, KFW/COMIFAC, bénéficiaire)				

### Participation aux réunions

Durant la période d'Octobre 2020 à Mars 2021, les déplacements suivants ont été réalisés par la CgP.

N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
080	Mbalmayo 22 au 26 Mars 2021	Atelier technique de la task force « gestion des connaissances » de la COMIFAC.	Eric DASSIE	SE COMIFAC et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Optimisation du dispositif de collecte des données régionales,</li> <li>▪ consolidation des commentaires reçus sur la stratégie de gestion des connaissances de la COMIFAC,</li> <li>▪ finalisation de la version préliminaire du Plan biennal 2021-2022 de la COMIFAC</li> </ul>
078	Douala, 5 - 4 Mars 2021	Atelier régional de validation du plan d'opérationnalisation du plan de Convergence (POPC) de la COMIFAC	Eric DASSIE	COMIFAC et Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation et validation du POPC comme nouvel outil d'opérationnalisation du Plan de convergence révisé en 2014 ;</li> <li>▪ Validation de la matrice de coût estimatif de la mise en œuvre du Plan de convergence sur la période décennale 2015-2025 ;</li> <li>▪ Actualisation de la carte des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan de convergence ;</li> <li>▪ Présentation du cadre organique révisé et du plan d'action stratégique en matière d'Environnement, ressources naturelles, agriculture et du développement rural de la Commission de la CEEAC.</li> <li>▪ Discussion sur les rôles des organisations/institutions sous régionales (CEEAC, CEFDHAC et réseaux affiliés, RAPAC, RIFFEAC, CICOS, CEMAC, OCFSA, partenaires etc.) dans le cadre de la mise en œuvre du PC.</li> </ul>
076	Mbalmayo	Travaux de la Task force suivi-évaluation COMIFAC :	Eric DASSIE	SE COMIFAC et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Point sur l'avancement de la mission d'évaluation de la mise en œuvre à mi-parcours du Plan de convergence ;</li> </ul>

	15 - 19 Février 2021	Elaboration du plan d'action biennal 2021- 2022 de la COMIFAC			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enrichissement de la dernière version du Plan d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC) de la COMIFAC ;</li> <li>▪ Amendement de la structure des Plans d'actions biennaux du SEC ;</li> <li>▪ Elaboration d'un plan d'action biennal 2021 – 2022 du SEC.</li> </ul>
075	Libreville 24 - 30 Janvier 2021	validation des modules 1 et 2 du programme de formation sur les chaines d'approvisionnement légal et durables (LSSC) /OIBT- RIFFEAC	Eric DASSIE	RIFFEAC et Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des programmes de formation et des modules aux participants ;</li> <li>▪ Enrichissement et amendement par les participants ;</li> <li>▪ Finalisation et validation des modules de formation ;</li> <li>▪ Discussions et échanges en marge de l'atelier, autour des opportunités et synergies avec le PPECF, dans la mise en œuvre de certains modules spécifiques à l'aménagement et la certification forestière.</li> </ul>
	PARIS le 28 décembre 20	Rencontre avec le cabinet d'avocat François Nouvion	Romain LORENT	Syndicat UNICONGO	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien avec Maître François Nouvion à propos du partage de production possiblement applicable à l'exploitation forestière en République du Congo.</li> </ul>

Autres réunions sous le format Webinaire.

Date/Période	Organisateur (s)	Objet	Participants CgP
7 Avril 2021	SE COMIFAC	Préparation des ateliers nationaux de transposition des Directives COMIFAC en EIE-S dans les corpus réglementaires des pays (Contrat C190)	Eric DASSIE

17 Mars 2021	FSC Bassin du Congo	Groupe de travail régional HVC: Validation du guide FSC pour l'identification, gestion et suivi des HVC, Bassin du Congo	Eric DASSIE
15 Mars 2021	FSC Afrique	Présentation du rapport d'analyses des marchés européens d'exportations certifiées FSC du bassin du Congo.	Romain LORENT/ Eric DASSIE
11 mars 2021	Le role de la certification forestière dans le RBUE	<a href="https://preferredbynature.org/events/webinaire-le-role-de-la-certification-forestiere-dans-le-cadre-du-rbue">https://preferredbynature.org/events/webinaire-le-role-de-la-certification-forestiere-dans-le-cadre-du-rbue</a>	ROMAIN LORENT
Du 1 <sup>er</sup> au 15 février 2021	SE COMIFAC/Task Force Suivi-évaluation	Ateliers techniques de consolidation du Plan d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC) COMIFAC	Eric DASSIE
Du 2 au 4 novembre 20	Troisième think Thank de l'ATIBT	<a href="#">Voir compte rendu du 3<sup>ème</sup> TT</a>	ROMAIN LORENT ERIC DASSIE
16 décembre 20	Commission marketing ATIBT	Mise en place d'indicateurs du programme marketing ; Développement du réseau : Partenariats FSC et PEFC-PAFC et interactions avec leurs activités de marketing ;	ROMAIN LORENT
26-27 Octobre 2020	ATIBT/ PAFC bassin du Congo	Deuxième atelier d'élaboration des normes PAFC Bassin du Congo	Eric DASSIE

### **Missions de diagnostic dans le cadre du coaching PPECF**

Entreprise	Pays	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	Date ANO
PROSPER SARL	Gabon	82 985	25 - 30 Janv. 2021	Hugues MOUIDY & L. KOMBILA	En attente
Total superficies diagnostiquées sur le semestre (Ha)		82 985			
Total superficies admises au coaching sur le semestre (Ha)		0			